



**Schola Europaea** / Bureau du Secrétaire général

**Unité Baccalauréat européen**

Réf. : 2025-06-D-31-fr-5

Orig. : EN



## **Rapport sur le Baccalauréat européen 2025**

---

Approuvé par le Conseil supérieur des Écoles européennes

Lors de sa réunion des 9, 10 et 11 décembre 2025



# RAPPORT SUR LE BACCALAURÉAT **SESSION 2025**

Un tour d'horizon de la session 2025 du Baccalauréat européen.  
Bonne lecture.

# TABLE DES MATIÈRES

1. Résumé et temps forts	5
1.1. Résumé	5
1.2. Temps forts	6
2. Introduction	9
2.1. Lettre de Mme Rudomino (Chef de l'Unité Baccalauréat européen)	9
3. Le Baccalauréat européen	12
3.1. Unité Baccalauréat européen	12
3.2. Les épreuves du Baccalauréat européen	19
3.3. Évaluation des examens du Baccalauréat européen	21
3.4. Assurance qualité de la session du Baccalauréat européen	30
3.5. Inspecteurs responsables des différentes matières	37
4. La session du Baccalauréat européen 2025	41
4.1. Abréviations	41
4.2. La session 2025 du BE : candidats et écoles	42
4.3. Résultats généraux de la session du Baccalauréat européen 2025	50
4.4. Résultats en sciences : BIO, CHI, ECO, MATH et PHY	76
5. Plaintes et recours	91
6. Projets récents et futurs de l'Unité Baccalauréat européen	95
7. Le Baccalauréat européen, projection de la qualité de l'enseignement et de la performance du système éducatif	102

Suivez ce lien pour obtenir des informations plus dynamiques...

Rapport en ligne sur le Baccalauréat européen 2025



- Graphiques interactifs en ligne avec des informations de 2017
- Annexe du rapport du BAC avec des informations de 2001



- Rapport en ligne sur le Baccalauréat européen 2025 : <https://bit.ly/bacreport25>
- Graphiques interactifs en ligne + annexe : <https://bit.ly/bacdata25>
- Site Web du Bureau du Secrétaire général : <https://www.eursc.eu/>



# **RÉSUMÉ ET TEMPS FORTS**

## 1. Résumé et temps forts

### 1.1. Résumé

La session 2025 du Baccalauréat européen constitue une preuve irréfutable de l'efficacité durable et de la stabilité institutionnelle du système des Écoles européennes. Parmi les 3 245 candidats inscrits, 3 234 ont obtenu leur diplôme de Baccalauréat européen, ce qui représente un taux de réussite de 99,66 %. Ce taux de réussite exceptionnel reflète la grande qualité de l'enseignement dispensé au sein du système des Écoles européennes et l'efficacité du processus de préparation complet.

La session d'examen a nécessité une coordination logistique importante entre plusieurs pays et sections linguistiques. 31 écoles participantes (13 Écoles européennes et 18 Écoles européennes agréées) ont contribué à la session, et 170 experts ont participé à l'élaboration des épreuves d'examen. Cette échelle de coordination révèle la capacité du système à gérer des processus d'évaluation complexes et multinationaux tout en maintenant des normes de qualité cohérentes.

Les mesures d'assurance qualité ont continué à renforcer la validité et la fiabilité de l'examen. Un échantillon de six épreuves d'examen a fait l'objet d'un audit externe et a été jugé conforme à l'objectif poursuivi : Biologie, Chimie, Mathématiques 3P et 5P, Physique et Langue 1 Grec. Les validations externes confirment que l'examen respecte les normes internationales et fournit une évaluation significative des compétences des élèves.

La répartition démographique des candidats reflète le caractère international du système des Écoles européennes. Les candidats représentaient plusieurs sections linguistiques, la section française comptant pour 26,56 %, la section anglaise pour 25,98 %, la section allemande pour 17,04 %, la section italienne pour 7,89 % et d'autres sections linguistiques contribuant à la composition multiculturelle de la cohorte. Cette diversité souligne le rôle de l'examen dans le soutien à l'intégration européenne par le biais de l'éducation.

L'analyse des performances révèle des informations importantes sur les résultats de l'apprentissage dans l'ensemble du système. 60,02 % des candidats (1 941) ont réussi tous les examens écrits et oraux, ce qui démontre la rigueur des normes appliquées tout au long du processus d'évaluation. Ces données fournissent un retour d'information précieux pour l'amélioration continue des programmes et de l'enseignement.

L'examen du Baccalauréat européen représente bien plus qu'une évaluation finale ; il incarne une approche globale de l'assurance qualité de l'enseignement, qui sert de multiples parties prenantes et objectifs, et continue à remplir son rôle primordial dans le maintien de l'excellence éducative tout en soutenant l'intégration européenne par le biais de l'éducation.

L'importance de l'examen va au-delà de la certification individuelle et englobe l'amélioration de la qualité à l'échelle du système, le développement professionnel et l'amélioration des programmes d'études. Alors que le système des Écoles européennes continue d'évoluer et de s'adapter à l'évolution des besoins éducatifs, l'examen du Baccalauréat européen restera sans aucun doute un élément clé de la qualité de l'enseignement et un symbole de l'excellence académique dans le paysage éducatif international.

Les futurs développements de la méthodologie d'évaluation, y compris l'innovation numérique et l'amélioration des mesures d'assurance qualité, renforceront encore la capacité de l'examen à servir les élèves, les parents, les enseignants et la communauté éducative européenne au sens large. L'engagement continu en faveur d'une amélioration fondée sur des données probantes et d'une collaboration au sein de notre communauté éducative garantit que le Baccalauréat européen conservera sa position de modèle de premier plan en matière d'évaluation à fort enjeu dans le contexte de l'éducation mondiale.

## 1.2. Temps forts



# 66<sup>e</sup> session du Baccalauréat européen

Présidence : CHYPRE

Présidé par le Prof. Eleftherios Klerides

### ÉCOLES PARTICIPANTES



31

(+4)  
13 EE  
18 EEA

3 263

17 abandons  
1 exclusion

### CANDIDATS INSCRITS



### INSPECTEURS



32

11  
nouveaux

3 245

+311 cand.  
+10,60 %

### ÉCOLES INSCRITES



### EXPERTS



170

+10

72

examens effectués  
pendant la session de  
réserve

### ABSENCES



### EXAMINATEURS



1 702 (ÉC)  
1307 enseignants  
395 externes

1 328 (OR)  
1016 enseignants  
312 externes

80

### AGENTS CHARGÉS DE LA NUMÉRISATION DES COPIES ET TECHNICIENS INFORMATIQUES







# INTRODUCTION

## 2. Introduction

### 2.1. Lettre de Mme Rudomino (Chef de l'Unité Baccalauréat européen)

Chers élèves et diplômés,  
Chers parents, enseignants et éducateurs,  
Chers membres de la Communauté des Écoles européennes,



C'est avec une grande satisfaction que je présente le rapport sur le Baccalauréat européen de 2025, qui témoigne d'une nouvelle année d'excellence éducative soutenue au sein du système des Écoles européennes. Les données et analyses détaillées contenues dans ce rapport montrent l'efficacité continue de notre cadre éducatif transnational et sa capacité à produire des résultats de haute qualité dans des contextes divers.

La session 2025 du Baccalauréat européen a obtenu des résultats remarquables, avec un taux de réussite de 99,66 %, signe évident d'une réussite scolaire élevée résultant d'une préparation rigoureuse, de pratiques d'enseignement fondées sur des données probantes et de mécanismes complets d'assurance qualité, qui caractérisent notre système.

Notre équipe pédagogique, issue de divers systèmes nationaux et travaillant en collaboration au-delà des frontières linguistiques et culturelles, continue de faire preuve d'une compétence professionnelle exceptionnelle. Leur expertise, associée à une compréhension approfondie de notre approche éducative multilingue et multiculturelle, permet aux élèves de développer des compétences académiques et une compréhension interculturelle essentielles à la citoyenneté mondiale.

Cette année a été marquée par une expansion significative avec l'intégration de quatre nouvelles Écoles européennes agréées au sein de notre réseau, ce qui témoigne de la reconnaissance continue de notre qualification et de notre philosophie éducative. Chaque nouvel établissement fait l'objet d'une évaluation rigoureuse afin de s'aligner sur nos normes tout en apportant de nouvelles perspectives à notre communauté éducative. Cette croissance reflète la reconnaissance croissante du Baccalauréat européen en tant que voie d'accès à l'excellence académique et à la mobilité internationale.

Notre engagement en faveur de l'innovation éducative se poursuit par le biais d'avancées technologiques stratégiques et de perfectionnements pédagogiques. La mise en œuvre réussie des plateformes de notation numérique a amélioré l'efficacité de l'évaluation tout en maintenant la sécurité et l'équité. Les initiatives actuelles de numérisation promettent de transformer les processus d'élaboration, d'administration et d'archivage des examens, ce qui pourrait améliorer les capacités d'assurance qualité tout en réduisant la complexité logistique. Ces développements respectent les principes fondamentaux et préparent notre système d'évaluation aux défis et opportunités futurs dans le domaine de l'éducation.

La force de notre approche éducative réside dans l'intégration des langues, des cultures et des disciplines académiques dans un cadre pédagogique cohérent. La nature multilingue de notre programme d'études garantit que les diplômés possèdent des compétences de communication sophistiquées et une conscience culturelle qui les distinguent dans

l'enseignement supérieur et les contextes professionnels. Ces compétences, associées à une préparation académique rigoureuse, permettent à nos élèves de contribuer efficacement aux communautés académiques et professionnelles internationales.

Alors que nous entrons dans une ère de transformation de l'éducation, le système des Écoles européennes reste attaché à une amélioration fondée sur des données probantes. Des efforts constants en matière de méthodes d'évaluation, d'élaboration de programmes d'études et de mécanismes d'assurance qualité nous permettent de continuer à répondre à l'évolution des besoins éducatifs tout en conservant notre caractère distinctif. Les défis auxquels l'éducation contemporaine est confrontée - notamment la numérisation, l'innovation en matière d'évaluation et le développement des compétences interculturelles - sont en parfaite adéquation avec les atouts fondamentaux de notre système. Notre expérience de la gestion de processus éducatifs complexes et multinationaux nous place en bonne position pour contribuer à des discussions plus larges sur l'avenir de l'éducation internationale.

J'adresse mes sincères félicitations à tous les candidats retenus, dont les résultats reflètent des années d'études et d'épanouissement intellectuel. Ma profonde gratitude va aux enseignants, à la direction des écoles, aux inspecteurs et au personnel de soutien dont l'excellence professionnelle et l'engagement institutionnel rendent de telles réalisations possibles.

L'effort de collaboration nécessaire pour maintenir la qualité de l'enseignement dans notre réseau diversifié démontre la force de notre engagement commun en faveur de l'excellence de l'enseignement et de la coopération européenne en matière d'éducation.

Alors que nous continuons à développer et à affiner le système des Écoles européennes, nous restons guidés par notre conviction fondamentale qu'un enseignement rigoureux, dispensé dans un cadre de compréhension interculturelle et d'excellence académique, contribue à jeter des ponts entre les peuples et à faire progresser le projet éducatif européen au sens large.

Avec mes plus chaleureuses salutations et dans un esprit européen,

Ewa RUDOMINO  
Chef de l'Unité Baccalauréat européen





# LE BACCALAURÉAT EUROPÉEN

### 3. Le Baccalauréat européen

La dénomination « Baccalauréat européen » appartient aux seules Écoles européennes qui en sont les seules utilisatrices autorisées dans toutes les langues officielles de l'Union européenne. Au nom du Conseil supérieur, le Secrétaire général des Écoles européennes décerne le diplôme du Baccalauréat européen aux candidats qui ont réussi. Ce diplôme certifie l'accomplissement des études secondaires dans une École européenne ou dans une École européenne agréée par le Conseil supérieur. **Il est officiellement reconnu comme un titre permettant l'admission dans l'enseignement supérieur dans tous les pays de l'Union européenne** ainsi que dans plusieurs autres pays.

**Les titulaires du Baccalauréat européen jouissent dans leur pays des mêmes droits et avantages que les autres titulaires d'un certificat de fin d'études secondaires** et ils peuvent notamment, au même titre que les nationaux du pays aux qualifications équivalentes, solliciter leur admission dans toute université ou tout établissement d'enseignement supérieur de l'Union européenne.

#### Le cycle du Baccalauréat européen

Le cycle du Baccalauréat européen comprend les deux dernières années de l'enseignement secondaire (année secondaire 6 et année secondaire 7) des Écoles européennes et des Écoles agréées par le Conseil supérieur.

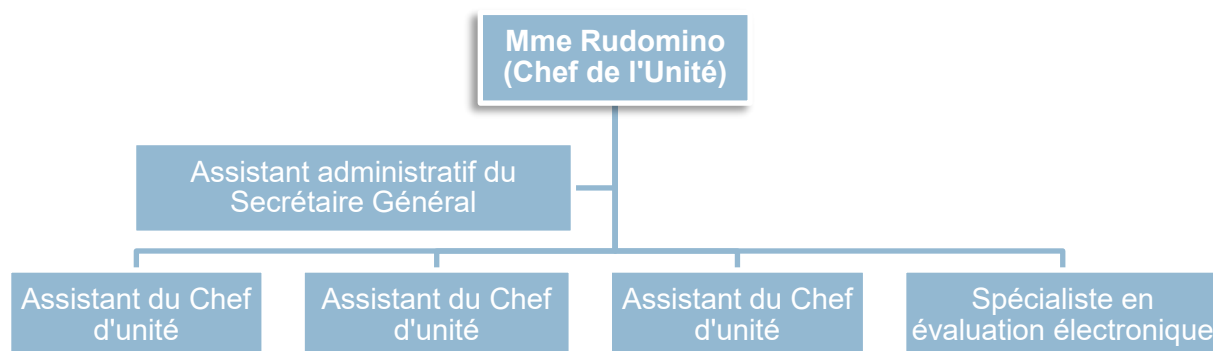
Le cycle du Baccalauréat européen consiste en un programme multilingue complet. Les élèves doivent toujours suivre une combinaison de cours de langues, de sciences humaines et de matières scientifiques, donnés dans plus d'une langue. Le tronc commun comprend les matières obligatoires suivantes, dont certaines peuvent être étudiées à différents niveaux de complexité:

- Au moins **deux cours de langues** (la langue dominante et une autre)
- **Mathématiques**, soit 3 périodes/semaine ou 5 périodes/semaine
- **Une matière scientifique**, soit Sciences, Technologie et Société 2 périodes/semaine, soit toute autre matière scientifique enseignée à raison de 4 périodes/semaine (Biologie, Chimie ou Physique)
- **Histoire et Géographie**, soit 2 périodes/semaine soit 4 périodes/semaine, qui sont enseignées dans une langue différente de la langue dominante, en français, en anglais ou en allemand.
- **Philosophie**, soit le cours à 2 périodes/semaine, soit le cours à 4 périodes/semaine
- **Éducation physique**
- **Éthique ou Religion**

Outre le tronc commun, les élèves peuvent choisir parmi un grand éventail d'options et de matières complémentaires pour compléter leur curriculum, afin d'obtenir un minimum de 31 périodes par semaine et un maximum de 35 périodes.

#### 3.1. Unité Baccalauréat européen

L'Unité Baccalauréat européen est composée de seulement 6 membres du personnel. C'est la plus petite unité du Bureau du Secrétaire Général :



## Planification du système de gestion de la qualité

L'organisation d'une année scolaire / d'une session du Baccalauréat européen s'articule sur un cycle de 14 mois. Il n'y a pas de discontinuité entre une année et la suivante. Pour pouvoir respecter les délais fixés dans le règlement du BE, l'unité BE et les écoles doivent travailler longtemps à l'avance, en planifiant et en préparant la mise en œuvre de toutes les procédures principales.

Chronologie d'une année scolaire - Calendrier de l'organisation de la session du BE : description mensuelle

**Unité Baccalauréat européen : cycle de 14 mois se chevauchant.**



L'inventaire complet des tâches de l'unité du Baccalauréat européen présenté ci-dessous est essentiel pour comprendre le cadre de gestion de la qualité, car il montre comment les activités de planification mensuelles s'intègrent aux opérations quotidiennes en cours pour garantir la conformité réglementaire :

### Tâches basiques quotidiennes

- Répondre aux demandes du Chef d'unité (rapports, données, informations...)
- Assister les inspecteurs secondaires dans les tâches liées au BE
- Répondre aux questions des écoles sur les règlements du BE et leur mise en œuvre dans des cas spécifiques
- Répondre aux questions des écoles, des enseignants, des experts, des délégations, des universités
- Contacter des prestataires externes
- Organiser des réunions pour les différents groupes de travail, élaboration de sujets, formations...
- Gérer des recours administratifs et contentieux
- Encoder toutes les dépenses liées à la session du Baccalauréat européen
- Préparer des réunions pédagogiques : préparer, mettre à jour et finaliser les documents nécessaires à ces réunions
- Coopérer avec les inspecteurs et les experts lors des réunions d'élaboration des documents d'examen du BE au sein du Bureau



### Août - septembre

- Préparer tous les documents nécessaires à soumettre pour les réunions pédagogiques en octobre
- Finaliser le rapport du Baccalauréat européen sur la session, élaborer les graphiques interactifs et l'annexe en ligne du rapport du BAC pour les réunions pédagogiques
- Établir les listes d'experts et d'examineurs
- Traduire le rapport de la Présidence du BE
- Établir les listes des membres du personnel responsable du BE dans les écoles
- Préparer le document « statistique » sur la qualité de l'assurance - Rapports en ligne des inspecteurs (pour le GT Évaluation secondaire)
- Gérer la session de la réserve
- Collecter dans la base de données des programmes des élèves de 6e année et vérification
- Superviser les recours encore ouverts
- Superviser les recours de la session de réserve de septembre
- Mettre à jour et publier le Manuel des élèves sur le site Web du BE
- Évaluer la session de correction en ligne du BE
- Nouvelles écoles agréées qui participent pour la première fois au BE : les soutenir, les aider et leur donner un cadre et tout ce dont elles ont besoin pour leur participation au processus du BE : aspects organisationnels, juridiques ainsi que correction en ligne (numérisations, sujets, formation...)
- Vérifier les données EEE et EEA S6 (programmes des élèves entrant dans le cycle du BAC)

**Octobre**

- Participer aux réunions pédagogiques (document généralement soumis pour décision : liste d'experts ; documents généralement soumis pour avis : rapport du BE, rapport du Président du BE, art. 5.8. ...)
- Confirmer les listes d'Experts et d'Examineurs avec les inspecteurs
- Envoyer les lettres de nomination aux Experts
- Mettre à jour le projet de rapport du BE avec la partie financière en vue du Comité budgétaire de novembre
- Collecter et gérer des demandes au titre de l'article 13 (examens complémentaires)
- Collecter tous les choix du BE à partir de la base de données pour tous les élèves EE et EEA S7
- Vérifier la conformité des choix du BAC avec les écoles et les SMS (correction des codes erronés, des métadonnées erronées pour les options...)
- Générer l'ID BAC dans SMS ou MySchool (pour les EEA)
- Envoyer les premières invitations aux Inspecteurs et Experts pour l'élaboration des sujets du BE
- Mettre à jour les accès au Sharepoint BE pour les écoles, les Inspecteurs et les Experts
- Demander au Président du BE de fournir les noms des auditeurs externes pour l'observation de l'université, la préparation des bons de commande pour l'observation de l'Université, à envoyer à l'Unité comptable
- Convenir de l'organisation de la session avec le fournisseur du système de correction en ligne (calendrier des événements et des interventions)

**Novembre**

- Participer au Comité budgétaire : rédiger le rapport sur le Baccalauréat européen
- Assurer le suivi des demandes au titre de l'article 13 (examens complémentaires) : (pour les écoles) ajout ou suppression des options du SMS, suite aux décisions communiquées aux écoles
- Commencer la rédaction du mémorandum sur l'organisation de la session du BE, en coopération avec les Inspecteurs et les Écoles
- Lancer la procédure écrite du calendrier de la session du BE
- Envoyer les invitations aux Inspecteurs et Experts pour l'élaboration des sujets du BE
- Vérifier le téléchargement des propositions écrites déposées sur le SharePoint par les Écoles (date limite : 15 novembre)
- Collecter les demandes de dispositions particulières et faire une réunion entre l'Unité BE, l'Inspecteur et les experts externes afin d'évaluer les demandes reçues par les écoles
- Collecte du pré-Baccalauréat. Oraux. Dates de communication des résultats et de proclamation par école

**Décembre**

- Participer au Conseil supérieur (documents habituellement soumis à l'approbation : Rapport du BE, Rapport du Président du BE, Calendrier de la session)
- Mettre à jour les documents pour et après le Conseil supérieur
- Envoyer le rapport du Président du BE pour traduction, une fois approuvé
- Envoyer le rapport du BE pour traduction en FR et DE, une fois approuvé

- Mettre à jour le mémorandum sur l'organisation de la session du BE, en coopération avec les Écoles
- Envoyer les invitations aux Inspecteurs et Experts pour l'élaboration des documents du BE
- Préparer les contrats avec les professeurs d'université chargés de l'audit externe
- Préparer et organiser la réunion du GT Observatoire avec le RARBE modifié
- Préparer une plateforme de correction en ligne avec les données réelles (élèves, examens, correcteurs) pour la session du Pré-Baccalauréat

#### Janvier

- Mettre à jour les documents après le Conseil supérieur et les préparer en vue de leur publication
- Finaliser le mémorandum sur l'organisation de la session du BE, en vue de sa publication pour les réunions pédagogiques de février
- Assurer le suivi du GT Observatoire des règlements du BE
- Rédiger et modifier le RARBE pour la prochaine session du BE
- Envoyer des documents du BE aux Observateurs de l'Université pour évaluation
- Préparer les documents à publier et à soumettre aux réunions pédagogiques de février (RARBE, examens écrits AQ, procédure AQ, etc.)
- Commander les couvertures du diplôme
- Commander le papier sécurisé
- Deuxième réunion sur les dispositions spéciales entre l'unité BE, l'Inspecteur et les experts externes, afin d'évaluer les dernières demandes reçues par les écoles

#### Février

- Participer aux réunions pédagogiques (document généralement soumis pour avis : RARBE, Mémorandum sur l'organisation de la session)
- Mettre à jour des documents pour et après les réunions pédagogiques
- Mettre à jour le mémorandum sur l'organisation de la session du BE, après les réunions pédagogiques
- Lancer la procédure écrite auprès du CS pour le mémorandum
- Envoyer des documents du BE aux Observateurs de l'Université pour évaluation
- Préparer les documents à publier et à soumettre au Conseil supérieur
- Finaliser le processus d'élaboration des épreuves d'examen du BE - premier « Pass pour impression »
- Collecter les formats spéciaux pour les sujets d'examen SEN

#### Mars

- Participer au Comité budgétaire (les documents ne sont pas toujours soumis)
- Envoyer les invitations aux examinateurs externes afin de recueillir leurs disponibilités
- Envoyer des documents du BE aux Observateurs de l'Université
- Préparer les documents à publier et à soumettre au Conseil supérieur
- Suivre le processus d'élaboration des épreuves d'examen du BE jusqu'au « Pass pour impression »
- Préparer la logistique pour l'envoi des épreuves d'examen aux écoles : enveloppes, étiquettes, dossiers, tout le matériel nécessaire
- Gérer les recours du Pré-Baccalauréat

#### Avril

- Participer au Conseil supérieur
- Mettre à jour le Mémoire, après confirmation des disponibilités des examinateurs externes
- « Pass pour impression » tardif des derniers sujets
- Rédiger les instructions aux écoles (y compris Éd. artistique) :
- Préparer la logistique pour l'envoi des épreuves d'examen aux Écoles : enveloppes, étiquettes, dossiers, tout le matériel nécessaire. Contacter l'imprimeur pour l'impression des épreuves d'examen
- Adapter et emballer individuellement chaque document pour les candidats ayant des dispositions particulières.
- Envoyer les documents à toutes les écoles et suivre l'expédition
- Créer les comptes de toutes les parties prenantes impliquées dans la correction en ligne (agents chargés de la numérisation des copies, enseignants, examinateurs externes, inspecteurs)
- Organiser la session principale de juin

#### Mai

- Préparer et envoyer aux écoles les colis contenant les documents du BE
- Envoyer le mémorandum final et approuvé aux Écoles
- Envoyer l'examen d'éducation artistique à toutes les Écoles, par e-mail
- Porter assistance aux professeurs d'EEA et d'EE ainsi qu'aux examinateurs externes lors de la formation au système de correction en ligne
- Former les Écoles (qui proposent le BE pour la première fois) aux procédures liées au système de correction en ligne (numérisation et correction)
- Mettre en place la plateforme de correction avec les données réelles (élèves, sujets, correcteurs)
- Organiser la session principale de juin

#### Juin

- Examens écrits et oraux : porter assistance au Président, aux Vice-présidents et aux Écoles en cas de problèmes
- Organiser la session principale de juin et assurer son suivi
- Organiser la session de réserve de juin
- Organiser la session de réserve de septembre
- Organiser les centres de correction des examens écrits
- Participer au Conseil d'inspection
- Porter assistance aux Écoles en ce qui concerne les processus de numérisation et de correction
- Envoyer aux Écoles la demande de propositions écrites pour la prochaine session

### Juillet

- Organiser la session de réserve de septembre
- Porter assistance aux écoles pour l'impression des diplômes
- Porter assistance aux écoles dans le cadre de la procédure de « visualisation des copies »
- Gérer les recours administratifs / contentieux
- Préparer les données et rédiger le rapport du BE sur la session, élaborer les graphiques interactifs et l'annexe en ligne du rapport du BAC

### Août

- Gérer les recours contentieux
- Préparer la session de réserve de septembre
- Préparer la plateforme de correction en ligne pour la session extraordinaire de septembre
- Encoder toutes les dépenses liées à la session du BE
- Mettre à jour le manuel du BE des élèves
- Mettre à jour et rédiger le rapport du BE sur la session, élaborer les graphiques interactifs et l'annexe en ligne du rapport du BAC

## 3.2. Les épreuves du Baccalauréat européen

### 3.2.1. Structure des épreuves

La structure des examens du Baccalauréat européen est définie à l'article 3, « Uniformité des épreuves », des Modalités d'application du Règlement du Baccalauréat européen, qui précise que :

#### ARTICLE 3 — UNIFORMITÉ DES ÉPREUVES

##### 3.1 Uniformité des épreuves

Les épreuves écrites et orales du Baccalauréat européen peuvent porter sur :

- Matières obligatoires (à l'exception de l'éducation physique et de la religion/éthique)
- Options
- Matières avancées

Toutes les épreuves écrites du Baccalauréat européen ont la même pondération.

Toutes les épreuves orales du Baccalauréat européen ont la même pondération.

##### 3.1.1 Toutes les épreuves écrites du Baccalauréat européen seront les mêmes pour tous les candidats, quelle que soit la section linguistique à laquelle ils appartiennent.

Les épreuves de Langues I, II, III et IV sont différentes en ce qu'elles sont élaborées en faisant référence à des textes en langues originales. Cependant, elles doivent également respecter le cadre général d'harmonisation.

##### 3.1.2 Pour la Langue I, cours de base, tous les élèves d'une même section linguistique passent la même épreuve. Il en va de même pour la Langue I, cours avancé.

##### 3.1.3 En langues étrangères, une épreuve uniforme sera passée dans chaque langue et à chaque niveau par les candidats de toutes les sections linguistiques.

#### 5 épreuves écrites

- L1 – Cours de base ou avancé
- L2 – Cours de base ou avancé
- Mathématiques – Cours sur 3 périodes ou 5 périodes
- Deux options de 4 périodes

#### 3 épreuves orales

- L1 – Cours de base ou avancé
- LII – Cours de base ou avancé ou Histoire 2 p. ou 4 p. (si pas choisi comme épreuve écrite) ou Géographie 2 p. ou 4 p. (si non choisi comme épreuve écrite)
- 1 matière choisie par l'élève parmi les matières obligatoires sur 2 p. et les options sur 4 p.
- ou Mathématiques avancées (obligatoire pour les élèves qui ont suivi ce cours).

#### 1 épreuve supplémentaire

- Ceci n'est que facultatif et relève de l'article 13 (voir ci-dessous)

## Épreuves écrites supplémentaires

L'article 13 du Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen établit que les candidats peuvent être autorisés à passer une épreuve écrite supplémentaire portant sur une matière à option et fixe les conditions dans lesquelles cela peut se faire.

L'article 13 dispose que :

**13.1** *Dans des cas particuliers, les élèves de dernière année des Écoles européennes peuvent s'inscrire à une épreuve supplémentaire du Baccalauréat européen portant sur une matière à option, qu'ils aient suivi ou non le cours portant sur la matière en question dans l'École.*

*Cependant, en ce qui concerne l'Éducation musicale et l'Éducation artistique, en raison de conditions requises par leur programme respectif, une épreuve supplémentaire ne pourra être demandée que si l'élève a suivi le cours ou s'il fournit la preuve qu'il a réalisé le travail prévu en S6 et S7, afin de garantir que les conditions requises par le programme ont été respectées. (...)*

**13.4** *Seules des épreuves écrites pourront être organisées (...)*

**13.4.2** *La copie d'examen fera l'objet d'une correction, dans les mêmes conditions que les épreuves normales du Baccalauréat européen.*

**13.5** *Le résultat obtenu pour cette épreuve écrite supplémentaire n'est pas inclus dans le calcul de la note finale mentionnée sur le diplôme du Certificat attestant les notes obtenues au Baccalauréat européen par le candidat, mais figure sur un Certificat attestant une épreuve supplémentaire signé par le Secrétaire général des Écoles européennes (...).*

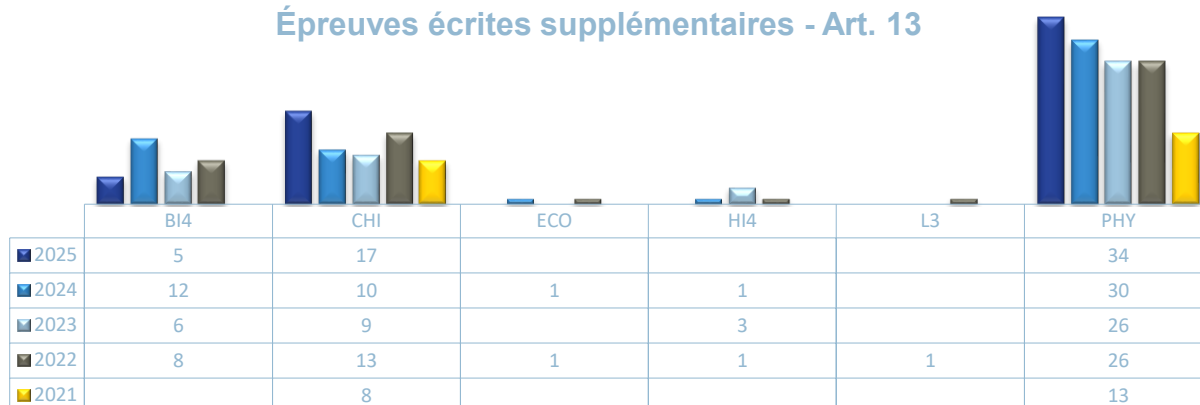
Le graphique ci-dessous montre l'évolution des demandes d'épreuve écrite supplémentaire au cours des cinq dernières années.

76 demandes ont été reçues cette année (5,55 % de plus que l'année précédente), et 69 ont été acceptées.

12 candidats ont finalement retiré leur demande avant les épreuves. De ce fait, 57 épreuves écrites supplémentaires seulement ont été présentées en vertu de l'article 13 lors de la session 2025 du Baccalauréat européen, avec une note moyenne de 6,88 et un taux de réussite de 87,72 %.

Comme les années précédentes, la Physique reste la matière la plus populaire (dans 9 langues : EN, NL, FR, ES, LT, CS, DE, EL et IT) pour les épreuves supplémentaires, avec le même nombre que l'année dernière.

Épreuves écrites supplémentaires - Art. 13



### 3.3. Évaluation des examens du Baccalauréat européen

#### 3.3.1. Système de notation

Le Conseil supérieur a approuvé le système de notation actuel pour l'enseignement secondaire dans les Écoles européennes en avril 2015.

Le système de notation est entré en vigueur progressivement, en trois étapes, comme suit :

Étape	Année scolaire	Année(s)
<ul style="list-style-type: none"><li>• 1ère étape</li><li>• 2e étape</li><li>• 3e étape</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2018-2019</li><li>• 2019-2020</li><li>• 2020-2021</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• s1-s5</li><li>• s6</li><li>• s7</li></ul>

Le « nouveau » système de notation est entré en vigueur lors de la session 2021 du Baccalauréat européen. C'est donc la cinquième fois qu'il est utilisé lors de la session 2025 du Baccalauréat européen.

L'introduction du système de notation ainsi que des descripteurs de niveau atteints dérivés des programmes d'études représente un développement important pour les Écoles européennes. L'utilisation de ce système a des répercussions sur l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation dans nos écoles.

Une formation initiale a été organisée dans toutes les écoles au printemps 2017 et d'autres formations ont suivi.

Les présentes lignes directrices ont été élaborées afin d'offrir un soutien supplémentaire aux écoles et aux enseignants en vue de la mise en œuvre pratique du système de notation. Les lignes directrices ont aidé les écoles et les enseignants à appliquer ce système en étant bien informés.

Les lignes directrices comprennent une vue d'ensemble du système de notation en lui-même ; un glossaire terminologique et des sections consacrées à la planification de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation ainsi qu'aux outils et tâches d'évaluation ; une explication de l'utilisation du système de notation dans les bulletins et carnets scolaires ; le Baccalauréat européen et des questions fréquemment posées. Toutes ces informations peuvent être consultées sur le document 2017-05-D-29-fr-9.

Une grande partie des informations fournies par ces lignes directrices peuvent aller de soi pour les enseignants ; cependant, elles visent à garantir une compréhension commune et une approche commune à tous les enseignants et sections linguistiques afin de faciliter la bonne mise en œuvre du nouveau système de notation.

Le nouveau système de notation destiné au cycle secondaire des Écoles européennes, adopté par le Conseil supérieur lors de sa réunion de Prague en 2015, contient des notes chiffrées et des notes alphabétiques. Les deux sont donc utilisées pour l'évaluation, en fonction du niveau de l'année.

Pour conserver l'approche plus globale de l'évaluation adoptée au cycle primaire, en S1-S3, seules des notes alphabétiques (lettres) sont utilisées, aussi bien pour les tâches d'évaluation que dans les bulletins et carnets scolaires.

Afin de préparer les élèves en vue du Baccalauréat, des notes chiffrées sont utilisées à partir de la S4. Les nombres entiers et les demis sont utilisés à cet effet.

En S7, les notes décimales chiffrées seront utilisées. Dans l'année 7, la note moyenne globale préliminaire est exprimée en points entiers et une décimale et la note globale finale est exprimée en points entiers et deux décimales.

	Note alphabétique (s1-s3)	Note chiffrée (s4-s6)	Note chiffrée 1 décimale S7 Note préliminaire	Note chiffrée 2 décimales S7 Note finale	Indicateur de performance
Performance excellente, bien que pas nécessairement tout à fait dépourvue d'erreurs, correspondant pleinement aux compétences requises par la matière.	A	10 9.0-9.5	9.0-10	9.00-10	Excellent
Très bonne performance correspondant presque entièrement aux compétences requises par la matière.	B	8.0-8.5	8.0-8.9	8.00-8.99	Très bien
Bonne performance correspondant globalement aux compétences requises par la matière.	C	7.0-7.5	7.0-7.9	7.00-7.99	Bien
Performance satisfaisante correspondant aux compétences requises par la matière.	D	6.0-6.5	6.0-6.9	6.00-6.99	Satisfaisant
Performance correspondant à un minimum des compétences requises par la matière.	E	5.0-5.5	5.0-5.9	5.00-5.99	Suffisant
<b>Performance insuffisante qui n'atteint presque aucune des compétences requises par la matière.</b>	<b>F</b>	<b>3.0-4.5</b>	<b>3.0-4.9</b>	<b>3.00-4.99</b>	<b>Échec (insuffisant)</b>
<b>Performance très insuffisante qui n'atteint pas les compétences requises par la matière.</b>	<b>FX</b>	<b>0-2.5</b>	<b>0-2.9</b>	<b>0.00-2.99</b>	<b>Échec (très insuffisant)</b>

- Ce nouveau système de notation comprend 7 niveaux au lieu de 10.
- Chaque niveau se caractérise par une description de la performance, une note alphabétique et une définition de la performance globale.
- Tous les programmes des EE contiennent dorénavant des descripteurs de niveaux atteints propres à la matière étudiée. Il importe d'utiliser ces descripteurs de niveaux atteints lors de la planification de l'enseignement, de l'apprentissage, de l'évaluation et de la communication des résultats.
- On considère qu'un élève réussit avec une note de 5 (suffisant – E). La note de 5 ne peut être attribuée que lorsque les exigences du descripteur de niveau atteint correspondant ont été satisfaites.

### 3.3.2. VIATIQUE : la plateforme de correction en ligne

Pour la neuvième fois, les copies de la session du Baccalauréat européen 2025 ont été corrigées en ligne, à l'aide de Viatique.

La plateforme permet d'optimiser et de simplifier certaines tâches, telles que, notamment : la correction des copies dès qu'elles sont numérisées, le suivi des corrections pour les inspecteurs et la gestion des troisièmes corrections, la visualisation des copies dans les écoles, les détails de la visualisation des copies sur l'écran et le panneau d'administration.

### 3.3.3. Comment l'Unité Baccalauréat européen gère-t-elle et organise-t-elle la plateforme de correction en ligne pour les différentes sessions d'examens ?

L'Unité Baccalauréat européen joue un rôle essentiel à chaque étape de la plateforme de correction en ligne. Cependant, le rôle de l'Unité Baccalauréat européen est différent selon la session d'examen : examens longs Pré-BAC ou session BAC avec les sessions de réserve.

Quelques diagrammes montrent ci-dessous le flux de travail et les tâches que l'Unité Baccalauréat européen doit exécuter avant, pendant et après les sessions d'examen :

#### 3.3.3.1. Session de Pré-Baccalauréat

Cette année, la plateforme de correction en ligne a été obligatoirement utilisée pour la première fois par toutes les écoles : les 13 Écoles européennes et les 18 Écoles européennes agréées pour les sessions pré-BAC et BAC.

Il s'agissait d'un grand pas vers la correction en ligne, mais aussi vers l'assurance qualité, puisque tous les examens devaient être scannés et qu'il n'était plus possible d'introduire les notes manuellement dans le système de gestion scolaire actuel, mais par le biais d'un fichier d'importation.



### 3.3.3.2. Session du Baccalauréat européen

Après avoir rangé les documents du BE dans les chemises et enveloppes correspondantes, les boîtes sont envoyées aux écoles environ 10 jours avant le premier jour des examens et sont conservées dans un endroit sûr sous surveillance jusqu'à leur utilisation.



La session du Baccalauréat européen commence 5 semaines avant le dernier jour de l'année scolaire.

### Projet de calendrier de la session d'examens du Baccalauréat européen 2025

Approuvé par le Conseil supérieur lors de sa réunion du 3 au 5 décembre 2024 (réf. : 2024-10-D-33-de/en/fr-3)

- Épreuves écrites : 02.06.2025 → 13.06.2025.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	02.06.2025	03.06.2025	04.06.2025	05.06.2025	06.06.2025	07.06.2025
MATIN	MATH (avec calculatrice)	LANGUE 2 / LANGUE 2 AVANCÉ	LANGUE 1 / LANGUE 1 AVANCÉ	ÉCONOMIE	CHIMIE	ÉDUCATION ARTISTIQUE
APRÈS- MIDI	MATH (sans calculatrice)			GREC ANCIEN / EDUC. MUSICALE	HISTOIRE / ONL	

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	09.06.2025	10.06.2025	11.06.2025	12.06.2025	13.06.2025	14.06.2025
MATIN		LANGUE 4	PHILOSOPHIE	GÉOGRAPHIE / LATIN	LANGUE 3	
APRÈS- MIDI		PHYSIQUE		BIOLOGIE		

- Conseil d'inspection (secondaire) : 16.06.2025
- Correction des épreuves écrites (enseignants) : 02.06.2025 → 17.06.2025
- Correction des épreuves écrites (examineurs externes) : 02.06.2025 → 18.06.2025
- Épreuves orales : 23.06.2025 → 04.07.2025
- Communication des résultats : en fonction de l'école / principalement le 03.07.2025 ou le 04.07.2025
- Proclamation : en fonction de l'école / principalement le 03.07.2025 ou le 04.07.2025

# Rapport sur le Baccalauréat européen 2025

## LE BACCALAURÉAT EUROPÉEN

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
16.06.2025	17.06.2025	18.06.2025	19.06.2025	20.06.2025	21.06.2025
Conseil d'inspection (secondaire)	Fin de la correction des épreuves écrites - enseignants	Fin de la correction des épreuves écrites - examinateurs externes	Troisièmes corrections potentielles		

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
23.06.2025	24.06.2025	25.06.2025	26.06.2025	27.06.2025	28.06.2025
Épreuves orales					

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
30.06.2025	01.07.2025	02.07.2025	03.07.2025	04.07.2025	05.07.2025
Épreuves orales				Communication des résultats	Proclamation

- Session de réserve (juin)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	10.06.2025	11.06.2025	12.06.2025	13.06.2025	14.06.2025	15.06.2025
MATIN		LANGUE 1 ES, PL, PT, SV  LANGUE 1 DE AVANCÉ  LANGUE 2 EN AVANCÉ	LANGUE 1 EN, FR  LANGUE 2 EN	MATHS 3 p. PARTIE B	MATHS 5 p. PARTIE B	
APRÈS-MIDI				MATHS 3 p. PARTIE A	MATHS 5 p. PARTIE A	

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	16.06.2025	17.06.2025	18.06.2025	19.06.2025	20.06.2025	21.06.2025
MATIN	LANGUE 1 DE ÉCONOMIE PHILOSOPHIE	CHIMIE GÉOGRAPHIE  LANGUE 3 IT, EN		BIOLOGIE		
APRÈS-MIDI	HISTOIRE	PHYSIQUE				

## Centres de correction et BSG

Cette année, seuls trois centres de correction ont été ouverts : en Allemagne et en Espagne pour les experts des L1-L4 allemand et espagnol respectivement et un à Bruxelles pour évaluer les examens d'éducation artistique in situ en raison de leur spécificité.

Pendant la semaine des corrections, le Bureau du Secrétaire Général a accueilli pendant deux jours les inspecteurs et leurs examinateurs en chef pour suivre de près l'évolution des corrections écrites du Baccalauréat européen.



- Pendant la session principale, ajustement constant des calendriers des candidats absents afin d'organiser la session de réserve de juin. - Une fois le calendrier convenu, préparation et mise en place de la session de réserve de juin en ligne : informations sur les candidats, les 1er et 2e correcteurs, les matières, les grilles de notation, la préparation des épreuves de réserve et l'octroi de l'accès à toutes les parties prenantes impliquées dans la session de réserve- Lancement et communication des processus de numérisation et de correction - Attribution des lots de corrections et lancement des corrections- Documentation d'appui et instructions de correction sur la plateforme- Suivi des corrections avec les inspecteurs : validation (en cours) des copies - Contrôle, assignation et suivi des troisièmes corrections le cas échéant - Suivi des processus de numérisation et de correction

**Juin**  
Session de réserve

**Juillet**  
Notes,  
diplômes &  
archives

- Vérification que 100 % des corrections sont terminées et conformes à la réglementation- Lancement de la délibération qui déclenche la publication de toutes les notes -Exportation des résultats de la plateforme de correction en ligne et préparation des fichiers par école en vue de leur importation. - Lancement d'un processus d'archivage pour que les copies soient à la disposition des écoles au besoin. - Assistance continue aux écoles, aux inspecteurs et à la direction

- Pendant la période estivale, préparation du calendrier des candidats absents des deux sessions précédentes en vue de l'organisation de la session extraordinaire de septembre.- Une fois le calendrier convenu, informer les écoles, préparer et mettre en place la session de réserve extraordinaire en ligne : informations sur les candidats, les 1er et 2e correcteurs, les sujets, les grilles de notation - Préparation des documents de réserve si un deuxième document de réserve est nécessaire- Accorder l'accès à toutes les parties prenantes impliquées dans la session de réserve-Élaboration du rapport sur l'utilisation de la plateforme de correction en ligne

**Période estivale**  
Finalisation

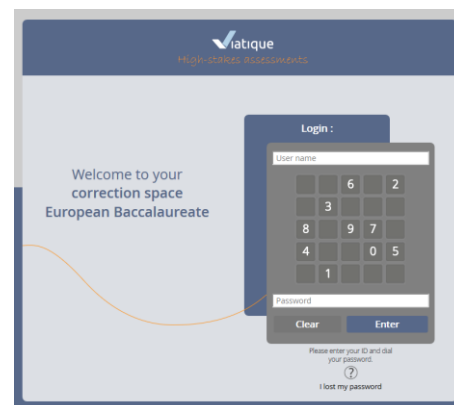
**Septembre**  
Session  
extraordinaire

- Lancement et communication des processus de numérisation et de correction - Attribution des lots de corrections et lancement des corrections - Documentation d'appui et instructions de correction sur la plateforme - Suivi des corrections avec les inspecteurs : validation (en cours) des copies - Contrôle, assignation et suivi des troisièmes corrections le cas échéant - Suivi des processus de numérisation et de correction - Délibération, préparation des fichiers de notes, importation des notes et communication des résultats

### 3.3.4. Caractéristiques essentielles prises en charge par la plateforme en ligne :

Voici quelques caractéristiques essentielles de la plateforme en ligne :

<https://eursc.viatique.com/>



- **Numérisation des copies d'examen**

La numérisation des copies a été effectuée dans chaque école dès la fin de chaque examen. Le système est configuré de manière à ce que les copies soient automatiquement reconnues et affectées aux correcteurs en fonction des informations contenues dans les en-têtes.

Grâce à leur numérisation, les copies d'examens ont été plus rapidement mises à la disposition des seconds correcteurs, ce qui a eu pour avantage d'allonger la période de correction pour la deuxième correction.

- **Anonymat**

Les copies d'examen de toutes les matières ont été anonymisées, à l'exception de l'Éducation artistique et de l'Éducation musicale. La partie écrite de ces épreuves s'est également faite sur des copies officielles, qui ont été numérisées. L'œuvre d'art finale a été transmise aux centres de correction désignés.

Mod: EURSC-DACTYLO	overcorrec
Surname / Nom	
Name / Prénom Vorname	
BAC ID	
Date of birth / Né(e) le Geburtsdatum	/ /
Subject / Matière / Fach	
Language / Langue / Sprache	
Exam date / Date de l'examen / Prüfungsdatum	

- **Critères d'évaluation**

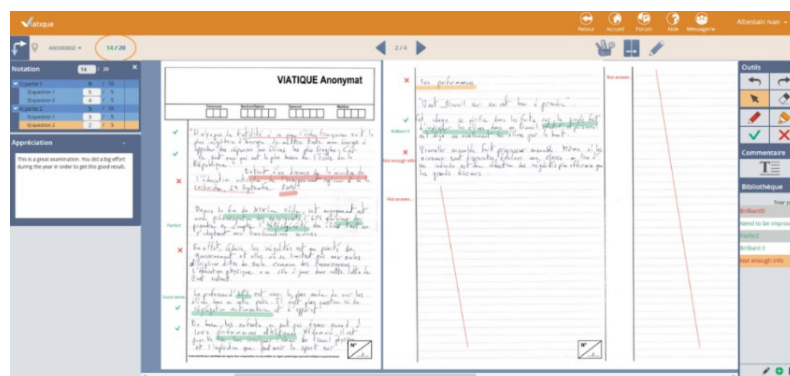
Toutes les épreuves se sont accompagnées d'une grille et d'une échelle de notation, de critères de correction et de directives et/ou de suggestions de réponses. Ces documents sont à la disposition des correcteurs dans la plateforme pour les prendre en considération lors des corrections.

- **Correction multiple et notation : interne/externe**

Les outils en ligne ont permis la correction d'une même copie par deux correcteurs (enseignant et correcteur externe). Un troisième correcteur peut intervenir si l'écart entre les notes attribuées par les deux correcteurs dépasse 2 points. Tous les correcteurs attribuent leurs notes et leurs commentaires finaux individuellement.

- **Correction à l'aveugle**

La plateforme a permis d'apposer sur les copies des signes, symboles et commentaires lors de la correction sans qu'ils soient accessibles au second correcteur, afin de ne pas influencer la deuxième correction.



Cependant, le troisième correcteur (en cas d'écart de plus de 2 points entre les notes octroyées), les inspecteurs et l'Unité Baccalauréat européen ont pu accéder à tous ces éléments.

- **Récupération des documents et accessibilité des copies corrigées**

Les copies corrigées étaient aisément accessibles, puisqu'elles sont stockées sur un serveur sécurisé accessible à tout moment, de n'importe où. Ce système élimine donc aussi

la difficulté de récupérer les documents en cas de recours, tout particulièrement lorsque de nombreux membres du personnel des écoles sont en vacances.

- **Formation des correcteurs**

Il existe un tutoriel en ligne sur la plateforme. L'outil électronique prend la forme d'applications Web, de sorte qu'il n'est pas nécessaire d'installer un logiciel sur les ordinateurs personnels des correcteurs. L'Unité Baccalauréat européen a assuré à tout moment l'assistance aux correcteurs.

- **Évaluation des correcteurs**

La plateforme informait les correcteurs de leurs performances. Une analyse de l'écart type constaté pour chaque question ou copie corrigée a été possible.

- **Surveillance du processus de correction**

La plateforme contribue à la surveillance et à la validation du processus de correction. Elle donne immédiatement accès aux statistiques sur la performance.

- **Archives**

Les copies sont à la disposition des écoles une fois que la session est à 100 % terminée via la plateforme. Par conséquent, les écoles peuvent fournir aux élèves le visionnage des copies lorsqu'ils en font la demande par écrit.

Toutes les copies sont disponibles en lot à la disposition de l'unité Baccalauréat européen lorsqu'ils sont fournis par le fournisseur de la plateforme.

## Nouvelles fonctionnalités mises en œuvre en 2025

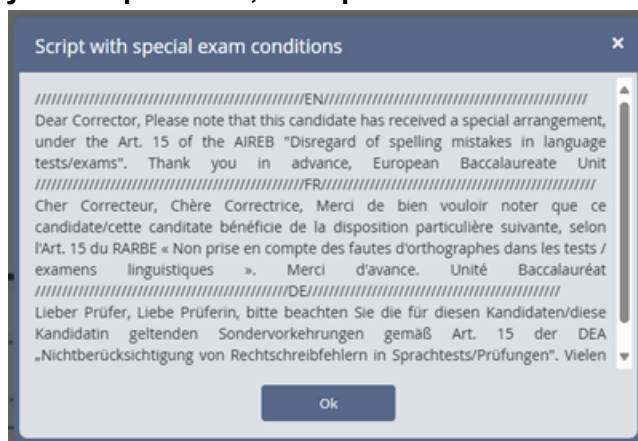
- **Disposition spéciale I5 « Non prise en compte des fautes d'orthographe »**

À partir de cette session du Baccalauréat européen, une nouvelle fonctionnalité introduite sur la plateforme de correction en ligne a été utilisée pour les candidats ayant bénéficié de la disposition spéciale I5 « **Non prise en compte des fautes d'orthographe dans les tests/examens linguistiques en cas de dyslexie profonde, lorsqu'un correcteur orthographique n'est pas autorisé** » et dans le respect de l'Art. 15 du RARBE.

Cette nouvelle fonctionnalité a permis à l'Unité du Baccalauréat européen d'importer directement dans Viatique les modalités de la disposition spéciale I5 en relation avec l'élève et la ou les matière(s) concernée(s).

Cela signifie que, chaque fois qu'un correcteur désigné ouvre une copie d'examen d'une matière linguistique d'un élève bénéficiant de cette disposition spéciale, le message stipulant que cet élève bénéficie de cette disposition spéciale s'affiche à l'écran.

Cette nouvelle procédure constitue non seulement une amélioration remarquable de la procédure établie, mais elle ajoute également un niveau supplémentaire d'assurance qualité en améliorant l'accessibilité de ces instructions de correction.



- **Vérification complète des copies pendant la correction**

Pour s'assurer que les correcteurs ont accédé à toutes les pages et à toutes les réponses données par le candidat sur le document d'examen et les ont évaluées, une fonction supplémentaire d'assurance qualité a été activée sur Viatique. Avec cette nouvelle fonctionnalité, les correcteurs sont obligés de parcourir chaque page de la copie qui leur est assignée avant de pouvoir procéder à la finalisation et à la validation.

Cette amélioration a été introduite suite à l'analyse de quelques cas pour lesquels les correcteurs ont négligé certaines parties des réponses fournies par le candidat suite à des problèmes techniques rencontrés avec l'outil.

Copie	Etat	Note
FLMHD723 BA	●	
TJQED966 IX	●	2,5
LOZTR754 PY	●	14,5
AEIID647 ZK	●	13
OZBRN617 UQ	●	15

### 3.4. Assurance qualité de la session du Baccalauréat européen

#### 3.4.1. Rencontre avec les responsables du Bac

En raison de la croissance rapide du nombre de candidats au Baccalauréat européen, des nombreux changements d'opérations, de l'augmentation du nombre de candidats, des dispositions spéciales, des nombreuses demandes différentes, du nombre d'Écoles européennes agréées commençant leur première s7 pendant cette année scolaire 2024-2025, l'Unité Baccalauréat européen a organisé une réunion in-situ du PERSONNEL RESPONSABLE du BAC en novembre 2025. Presque toutes les écoles ont pu y participer.

Au cours de cette réunion d'une journée, l'Unité Baccalauréat européen a non seulement expliqué les bases du cycle du Baccalauréat européen, mais elle a également permis aux écoles d'approfondir leurs connaissances sur le cycle du Baccalauréat européen s6-s7, d'échanger et de nouer des liens avec des collègues. Ce fut une bonne occasion pour tous les membres du personnel du CCB de se rencontrer et de discuter de certains points de leur propre point de vue et de s'attaquer à certains points faibles.

#### 3.4.2. Observation universitaire sur les matières du Baccalauréat européen

L'élaboration des épreuves du Baccalauréat européen s'effectue sous la responsabilité des inspecteurs du cycle secondaire mentionnés ci-dessous, avec l'aide d'équipes d'experts externes. Comme c'est le cas chaque année, pour la session 2025 du BE, environ 170 experts ont participé à l'élaboration d'environ 288 sujets d'examens (177 sujets principaux et 111 sujets de réserve). Chaque sujet d'examen était accompagné d'une suggestion de réponses, de ses critères d'évaluation, de consignes pour la notation ainsi que d'une échelle de notation.

Le Conseil d'inspection (secondaire) peut décider de faire réaliser un audit externe des épreuves écrites du Baccalauréat européen afin d'accroître encore l'assurance qualité.

L'audit externe des sujets est réalisé par des experts indépendants possédant une expérience dans le domaine de l'évaluation. Ces experts sont proposés par le Président du Jury du Baccalauréat européen.

Pour la session 2025 du Baccalauréat européen, les six sujets d'examen ont tous été audités en externe et ont été jugés conformes :

- **Observation universitaire de l'épreuve d'examen écrite de biologie :**

Le rapport a conclu que l'examen de biologie a été jugé approprié au regard de son objectif, couvrant un large éventail de thèmes et de compétences, tel que défini dans le programme.

Quelques modifications et clarifications du système de notation ont été proposées dans le rapport. Toutes ces suggestions ont été prises en compte dans la version finale du sujet d'examen et du système de notation.

- **Observation universitaire de l'épreuve d'examen écrite de chimie :**

Des recommandations pertinentes et précises concernant l'examen et les critères de notation ont été formulées dans le rapport.

Ces suggestions ont été prises en compte pour améliorer la version finale du document d'examen et des critères de notation.

- **Observation universitaire de l'épreuve d'examen écrite de mathématiques 3P et 5P :**

Le rapport globalement positif souligne que le niveau de difficulté était équilibré dans les deux examens, que les compétences correspondaient directement aux objectifs d'apprentissage du programme et que le barème de notation couvrait également les différentes parties du programme.

Quelques suggestions de modifications ont été formulées, telles que la répartition des notes entre les questions. Toutes ces suggestions ont été prises en compte et des modifications ont été apportées à l'examen final et au barème de notation.

- **Observation universitaire de l'épreuve d'examen écrite de physique :**

Le rapport a stipulé que l'examen de physique était jugé adapté, bien structuré et complet, avec un équilibre entre les questions de base et les questions plus complexes.

Des corrections mineures, principalement dans les critères de notation, ont été revues et incorporées dans le document d'examen final.

- **Observation universitaire de l'épreuve d'examen écrite de Grec Langue 1 :**

Le rapport a estimé que l'examen de Grec Langue 1 était bien structuré et clair, et qu'il était conforme aux objectifs du programme.

Les suggestions utiles formulées dans le rapport ont été prises en compte et les modifications ont été apportées au sujet d'examen final.

### **3.4.3. Instructions fournies par les inspecteurs lors des corrections de la session BE 2025**

Lors de la session des épreuves écrites, suite aux remarques/retours d'information des correcteurs, certains inspecteurs ont donné quelques instructions à l'attention des correcteurs internes et externes. Les remarques des correcteurs concernaient principalement des divergences dans les questions et l'inspecteur concerné a donné comme instruction d'accorder la totalité des points pour les questions concernées ou a donné des éclaircissements sur la manière de corriger les questions concernées sans pénaliser les élèves.

Ces instructions ont été envoyées par e-mail à tous les correcteurs internes et externes et un message dans le forum Viatique a également été envoyé à leur attention. L'Unité du Baccalauréat européen, ainsi que les inspecteurs concernés, ont vérifié que les correcteurs ont suivi correctement ces instructions.

Voici un aperçu des instructions envoyées lors des examens écrits :

Matière	Langue	Élèves concernés	Correcteurs concernés	Nature de l'inexactitude/des remarques	Solution/Clarifications
CHI	NL	49 élèves dans 6 écoles	1 externe 7 enseignants	Traduction imprécise	Tous les points pour la question concernée
PHY	NL	51 élèves dans 6 écoles	1 externe 7 enseignants	Partie de la question manquante	Tous les points pour la question concernée
HI4	Tous	767 élèves dans toutes les écoles	21 externes 73 enseignants	Les enseignants se sont plaints du fait que le plan Delors ne faisait pas partie du programme	L'inspecteur a clarifié les critères de notation
L4-	FR	87 élèves dans 13 écoles	2 externes 13 enseignants	Imprécision des critères de notation	L'inspecteur a clarifié les critères de notation et la note maximale à attribuer pour une question de la partie I.
MA5	SL	4 élèves dans 1 école	1 externe 1 enseignant	Divergence à la question A6b	Le point correspondant à la QUESTION A6) (1 point sur 2) a été donné pour la partie b) de la question, si les candidats ont calculé n=5.
MA5	FI	17 élèves dans 3 écoles	1 externe 3 enseignants	Divergence dans la question A2	Tous les points pour la question concernée
PHY	SL	1 élève dans 1 école	1 externe 1 enseignant	Divergence dans la question 3 partie c)	Tous les points pour la question concernée
LAT	Tous	11 élèves dans 6 écoles	2 externes 7 enseignants	Discordance dans les textes du pensum	L'inspecteur a clarifié les critères de notation et a donné des instructions pour les corrections
L3-	FR	188 élèves dans 21 écoles	4 externes 27 enseignants	Décalage entre les lignes du texte et la grille de marquage dans Viatique	L'inspecteur a clarifié les critères de notation et a donné des instructions pour les corrections
L3-	NL	60 élèves dans 7 écoles	2 externes 7 enseignants	Erreur dans la grille Viatique	L'inspecteur a donné des instructions sur la manière d'attribuer les points afin d'éviter les erreurs
MA3 Réserve	FR IT	2 élèves dans 2 écoles	2 externes 2 enseignants	Divergence dans la question 6 partie A	Tous les points pour la question concernée

#### 3.4.4. Vérification

Dans le cadre de l'assurance qualité des examens du Baccalauréat européen pour la session 2025, il a été décidé d'appliquer la procédure de vérification aux épreuves d'anglais L1 à L2A, ainsi qu'aux épreuves de mathématiques 3P et 5P.

La procédure de vérification prévoit la passation de l'examen dans des conditions identiques à celles des élèves. À cette fin, les Écoles européennes de Bruxelles ont sollicité la coopération d'enseignants qualifiés qui doivent avoir de l'expérience dans l'enseignement du s7, mais qui ne peuvent pas enseigner dans ce niveau pour l'année en cours.

La candidature de ces enseignants a été évaluée par l'inspecteur Victor-Byrne pour l'EN L1-L2A et par l'inspecteur Yilmaz pour les mathématiques, et ils ont été informés de leur sélection pour la procédure de vérification. Au total, 2 enseignants ont été choisis pour procéder à la vérification des épreuves d'EN L1-L2A et 4 enseignants pour les épreuves de mathématiques 3P & 5P. Un document confidentiel a ensuite été signé par chaque participant.

Le processus de vérification s'est déroulé dans les locaux du BSGEE à Bruxelles, en février et mars 2025.

Un rapport final sur le contenu des examens a été rédigé par les enseignants participants à l'intention de l'inspecteur concerné. Les inspecteurs concernés ont pris en compte les remarques et suggestions faites par les enseignants, telles que la réduction de la durée de l'examen ou la simplification du libellé.

Cet exercice a été jugé très utile, car il a permis d'améliorer les sujets d'examen. Il doit être poursuivi et étendu au système de notation.

### **3.4.5. Assurance qualité du déroulement des épreuves du Baccalauréat européen**

La procédure d'Assurance qualité dans le cadre de la session du Baccalauréat européen prévoit une rotation entre les écoles et les inspecteurs.

Le rôle des Inspecteurs en tant que Vice-présidents du Baccalauréat européen a également été défini et implique leur présence aux épreuves orales ainsi qu'à la réunion de communication des résultats. Leur rôle peut également nécessiter d'être présent aux épreuves écrites. Leur présence au centre d'examen est obligatoire. La participation à la réunion de communication des résultats est également souhaitable, in situ ou en ligne.

Chaque centre d'examen doit avoir un inspecteur affecté en tant que vice-président pour toute la durée de la session du BAC (RARBE 5.3). Plusieurs inspecteurs peuvent être affectés au même centre d'examen, selon le nombre de candidats.

La présence des inspecteurs lors des épreuves écrites et orales constitue un élément central du cadre d'assurance qualité du Baccalauréat européen. Des inspecteurs agissent en tant que Vice-présidents du Baccalauréat européen dans les différents centres d'examen/écoles où ils effectuent une série de tâches d'évaluation afin d'assurer et d'améliorer la qualité globale des épreuves écrites et orales du Baccalauréat européen.

### **ÉPREUVES ÉCRITES**

Les Vice-présidents du BE visiteront les centres d'examen pendant les épreuves écrites en suivant les principes suivants :

- Fournir un soutien continu aux écoles et veiller à ce que les niveaux élevés d'adhésion aux processus et procédures soient maintenus dans l'ensemble du système
- Soutenir la direction et les écoles dans ce travail, en formulant des recommandations et en reconnaissant leur travail visant à garantir que les procédures sont suivies comme convenu
- Accompagner les changements et l'évolution des besoins dans certains établissements scolaires, par exemple en cas de changement de direction, de changement dans les relations avec le personnel responsable du Bac, etc.
- Soutenir la formation et le mentorat de nouveaux inspecteurs

#### **Écoles européennes**

- Les Écoles (EE et EEA) peuvent recevoir une visite annexe (remarque : l'école en sera informée au moins la veille de la visite)
- Chaque année, un maximum de 4 écoles (EE et EEA) peuvent recevoir une visite annexe

- Les écoles faisant l'objet d'une visite seront choisies par le CIS lors de la réunion de février
- Les inspecteurs rédigeront un rapport (en ligne) sur leurs observations et leurs conclusions, ainsi que des recommandations clés en vue d'une amélioration, qui seront communiquées à l'école

#### Écoles européennes agréées

- Toutes les Écoles européennes agréées qui viennent d'adopter le Baccalauréat reçoivent une visite pour leurs trois premières sessions du Baccalauréat
- Aucun inspecteur ne doit visiter le même centre d'examen pendant 3 années consécutives
- Au bout de 3 ans, les EEA peuvent recevoir une visite annexe, comme indiqué ci-dessus.

Les visites annexes sont effectuées conformément aux règles d'assurance qualité en vigueur :

- les écoles sont visitées pendant un maximum de deux jours par un inspecteur par école et deux inspecteurs dans le cas d'une observation ou d'une mention
- au moins deux épreuves écrites font l'objet d'une visite et d'une surveillance.

D'autres écoles, qui n'ont pas été sélectionnées par l'Inspection pour des Inspections annexes, peuvent faire l'objet d'une visite par le Président du Baccalauréat, la sélection étant faite chaque année par le Président. Cela a pour but d'apporter un soutien continu aux écoles et de veiller à ce que les niveaux élevés d'adhésion aux processus et procédures soient conservés dans l'ensemble du système.

#### **ÉPREUVES ORALES**

Pour les épreuves orales, tous les centres d'examen seront visités chaque année. Les inspecteurs peuvent être affectés à plusieurs écoles. Les centres d'examen seront visités au maximum 4 jours durant les examens oraux par le Vice-président désigné ou par chacun des Vice-présidents désignés, s'il y en a plus d'un.

Cette année, la supervision des centres d'examen a été répartie comme suit :

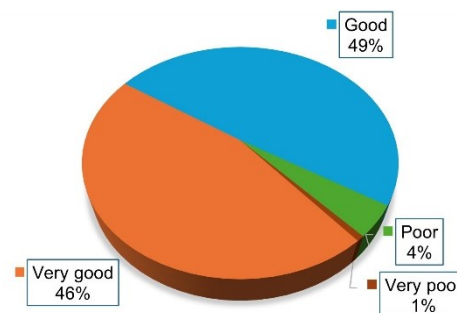
ÉCOLES EUROPÉENNES	
Alicante	Insp. Alex COENEN Insp. Mercedes GARZON LOPEZ
Bergen	Insp. Maria José BUGIA
Bruxelles 1 – UCC	Insp. Jūratė VENIUTE-VAICIKAIUSKIENE Insp. Elisabeth NIDO
Bruxelles 2 – WOL	Insp. Jana HANDZELOVA
Bruxelles 3 – IXL	Insp. Miriam STANONIK
Bruxelles 4 – LAE	Insp. Edith NEUTEL
Francfort	Insp. Renata JURANOVA
Karlsruhe	Insp. Katarina GRGEC
Luxembourg 1 – LUX	Insp. Rodica CHERCIU
Luxembourg 2 – MAM	Insp. Athanasios KOUTROUMBAS
Mol	Insp. Tamas JAKAB
Munich	Insp. Diana SACCARDO
Varèse	Insp. Erik de BOU

ÉCOLES EUROPEENNES AGRÉÉES :

Argenteuil	Insp. Natasa LOVRIC Insp. Ewa STAWECKA
Brindisi	Insp. Diana SACCARDO
Copenhague	Insp. Max WOLFF
La Haye	Insp. Max WOLFF
Differdange	Insp. Irmgard PLATTNER Insp. Karen PÖLK
Edward Steichen	Insp. Alper YILMAZ Insp. Christer Rovang JAKOBSEN
Helsinki	Insp. Tamas JAKAB
Heraklion	Insp. Javier GARRALON BARBA
Junglister	Insp. Philippe ROME Insp. Malina EDREVA AUDOIN
Ljubljana	Insp. Tuulamarja HUISMAN Insp. Elita RAČIŃA
Manosque	Insp. Elisabeth NIDO
Mondorf	Insp. Javier GARRALON BARBA Insp. Michelle VICTOR-BYRNE
Paris La Défense	Insp. Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE Insp. Eric CILLIEN
Parme	Insp. Insp. Erik DE BOU
RheinMain	Insp. Maria José BUGIA
Strasbourg	Insp. Alper YILMAZ
Tallinn	Insp. Tuulamarja HUISMAN
Varsovie	Insp. Renata JURANOVA Insp. Clarissa PADOVANI

**3.4.6. Enquêtes de satisfaction dans le cadre de l'Assurance qualité des examens du Baccalauréat européen**

À l'issue de la session 2025 du Baccalauréat européen, des enquêtes de satisfaction détaillées ont été distribuées à toutes les parties prenantes impliquées dans le processus d'examen, notamment les enseignants, les correcteurs externes, les examinateurs en chef et les inspecteurs. Ce mécanisme de collecte systématique des retours d'information fait partie intégrante du cadre d'assurance qualité et fournit des informations précieuses sur le processus d'examen sous de multiples angles. Les enquêtes ont bénéficié d'un taux de participation élevé, avec environ 900 réponses collectées pour les examens écrits et plus de 600 réponses pour les examens oraux, ce qui représente une participation significative parmi



les examinateurs oraux et une couverture complète de toutes les écoles et de tous les centres d'examen participants.

La qualité des questions de l'examen écrit a fait l'objet de commentaires extrêmement positifs de la part des examinateurs, 45,64 % d'entre eux les jugeant « très bonnes » et 49,29 % les considérant « bonnes », ce qui montre que 94,93 % des répondants ont trouvé que le contenu de l'examen était d'un niveau élevé. Seule une proportion minime a exprimé des réserves, 4,36 % jugeant les questions « médiocres » et seulement 0,71 % les considérant comme « très médiocres ». Cette répartition indique une conception robuste des examens qui répond aux normes professionnelles et évalue de manière appropriée les compétences des élèves dans l'ensemble du programme.

La plateforme d'évaluation numérique Viatique a reçu un soutien exceptionnel de la part des utilisateurs : 70,64 % des examinateurs ont qualifié leur expérience globale avec l'outil de correction en ligne de « très bonne » et 27,95 % l'ont jugée « bonne ». 98,59 % de retours d'information formulés sur la plateforme de correction sont donc positifs. Les expériences négatives ont été minimales, avec seulement 1,06 % de « mauvaises » expériences et 0,35 % de « très mauvais » niveaux de satisfaction. La convivialité de la plateforme a été confirmée par l'évaluation de la courbe d'apprentissage : 57,31 % des utilisateurs ont trouvé l'outil « très simple » à maîtriser et 41,16 % l'ont considéré comme « simple », ce qui indique une conception très intuitive.

En ce qui concerne la fonctionnalité technique, la lisibilité des textes via la plateforme numérique a été fortement approuvée, 54,01 % des correcteurs ayant qualifié la lisibilité de « très bonne » et 41,16 % de « bonne », soit 95,17 % d'évaluations positives. Les outils d'annotation et de commentaire ont fait l'objet d'une évaluation tout aussi positive, 42,22 % des utilisateurs jugeant la facilité d'utilisation « très bonne » et 48,47 % la jugeant « bonne », soit un taux de satisfaction de 90,69 %. Ces aspects techniques démontrent l'efficacité de la plateforme à soutenir des processus d'évaluation précis et efficaces.

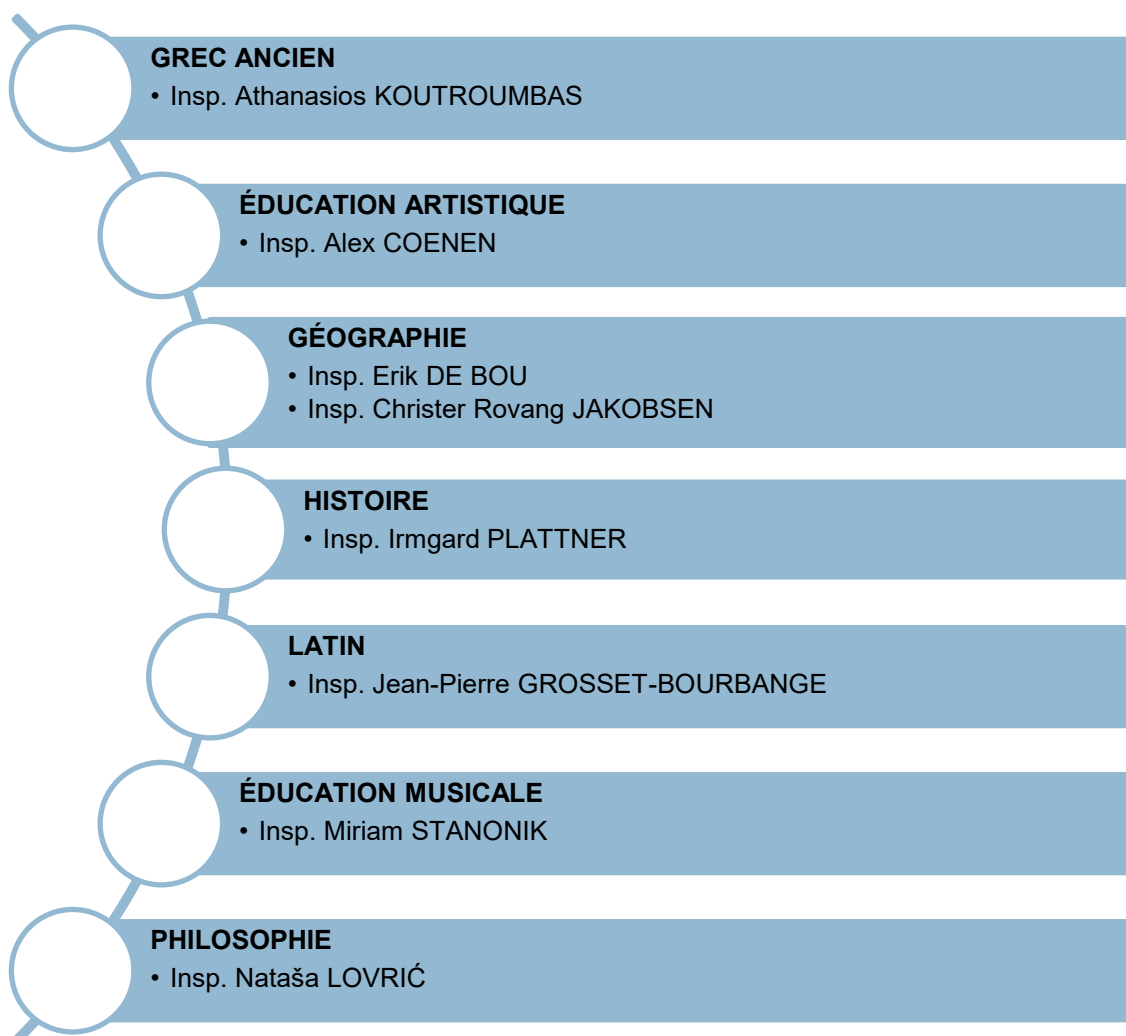
Le déroulement des examens oraux a reçu une validation généralement positive de la part des examinateurs, 93,68 % d'entre eux confirmant que les examinateurs interagissaient entre eux de façon adéquate afin de commenter la performance des candidats de manière appropriée, que ce soit in-situ ou en ligne. Les avis des examinateurs sont partagés en ce qui concerne la différence de performance des candidats lors d'un examen en ligne par rapport à un examen en personne. 35,11 % pensent que les examens oraux en ligne produisent des performances similaires ou supérieures à celles des examens en personne, tandis que 64,23 % ont exprimé leur préférence pour les formats d'examen traditionnels en face à face. De même, en ce qui concerne l'impact psychologique des formats d'examen en ligne sur les étudiants, les perspectives des examinateurs ont donné lieu à des réponses mitigées, 47,59 % d'entre eux estimant que la participation des examinateurs externes en ligne augmente le niveau de stress des candidats, tandis que 32,45 % ne sont pas d'accord avec cette évaluation. L'interaction entre les candidats et les examinateurs à distance a été jugée fluide par 87,2 % des répondants participant aux réglages des examens en ligne.

L'infrastructure technologique soutenant les examens a fait preuve d'une grande fiabilité, 91,16 % des correcteurs n'ayant signalé aucune difficulté au cours du processus de correction, tandis que seulement 6,96 % ont rencontré des problèmes, ce qui confirme l'efficacité opérationnelle de la plateforme.

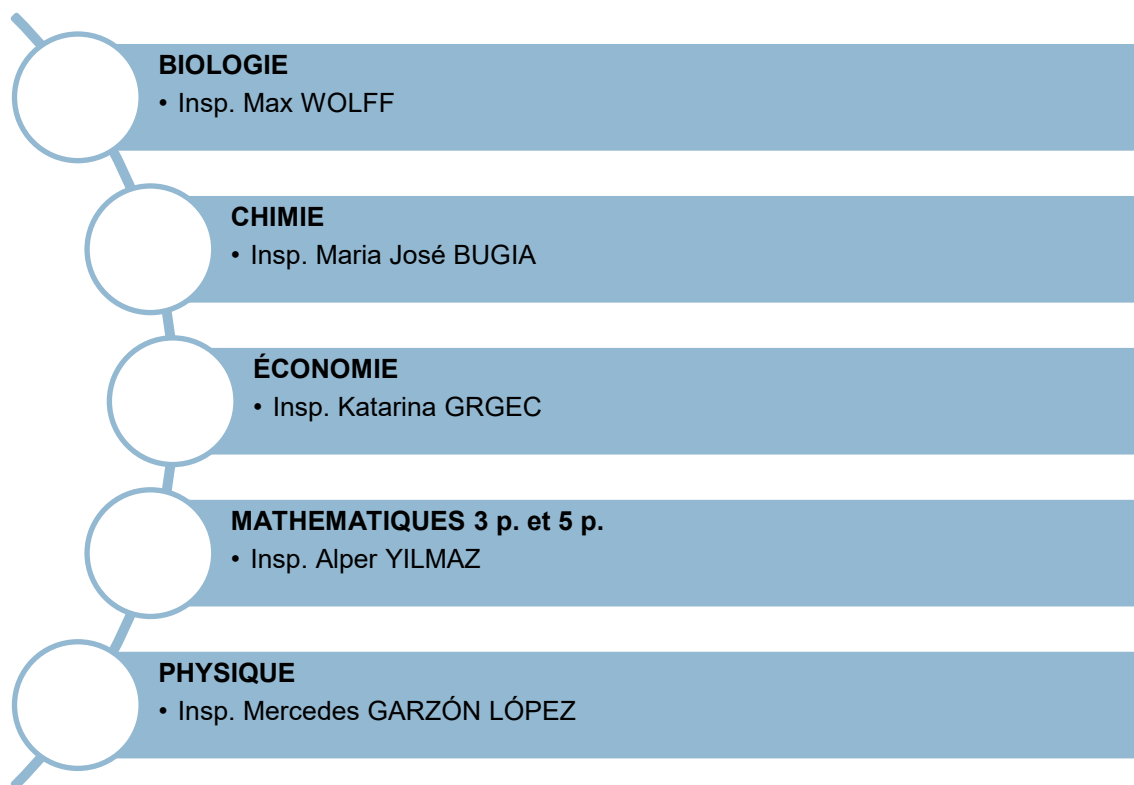
Les enquêtes de satisfaction montrent que le système d'examen du Baccalauréat européen maintient des normes de qualité exceptionnelle dans toutes les dimensions opérationnelles. Les retours d'information des examinateurs ont été majoritairement positifs, allant de bon à très bon dans toutes les catégories évaluées. Ces mécanismes de retours d'information complets contribuent de manière significative au cadre d'assurance qualité en fournissant des informations fondées sur des preuves qui permettent d'affiner en permanence les processus d'examen, les plateformes technologiques et les méthodes d'évaluation.

### 3.5. Inspecteurs responsables des différentes matières

#### Matières littéraires



## Matières scientifiques



## Matières linguistiques : **LANGUE 1** et **LANGUE 2** niveau avancé

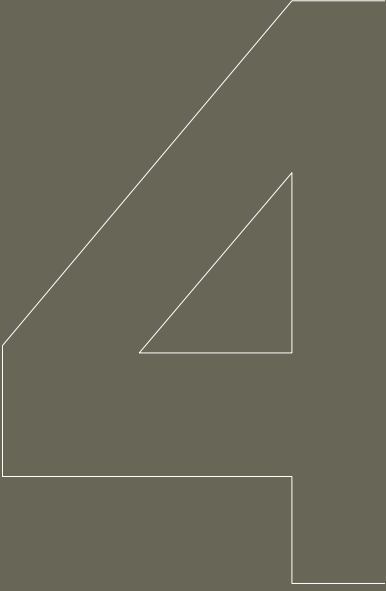
BG	Insp. Malina EDREVA AUDOIN
CS	Insp. Renata JURANOVA
DA	Insp. Christer Rovang JAKOBSEN
DE	Insp. Karen PÖLK
EL	Insp. Athanasios KOUTROUMBAS
EN	Insp. Michelle VICTOR-BYRNE
ES	Insp. Javier GARRALÓN BARBA
ET	Insp. Elisabeth NIIDO
FI	Insp. Tuulamarja HUISMAN
FR	Insp. Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE Insp. Eric CILLIEN Insp. Philippe ROME
RH	Insp. Nataša LOVRIĆ
HU	Insp. Tamas JAKAB
IT	Insp. Diana SACCARDO
LT	Insp. Jūratė VENIUTE-VAICIKAUŠKIENE
LV	Insp. Elita RAČIŅA
MT	Insp. Clarissa PADOVANI
NL	Insp. Edith NEUTEL
PL	Insp. Ewa STAWECKA
PT	Insp. Maria José BUGIA
RO	Insp. Rodica CHERCIU
SK	Insp. Jana HANDZELOVÁ
SL	Insp. Miriam STANONIK
SV	Insp. Alper YILMAZ

Matières linguistiques : **LANGUES II, III, IV et niveau avancé**

DE	Insp. Irmgard PLATTNER
EL	Insp. Athanasios KOUTROUMBAS & Insp. Irena RODOSTHENOUS
EN	Insp. Michelle VICTOR-BYRNE Insp. Clarissa PADOVANI
ES	Insp. Javier GARRALÓN BARBA
FI	Insp. Tuulamarja HUISMAN
FR	Insp. Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE Insp. Eric CILLIEN Insp. Philippe ROME
IT	Insp. Diana SACCARDO
NL	Insp. Edith NEUTEL & Insp. Erik DE BOU
PT	Insp. Maria José BUGIA
SV	Insp. Alper YILMAZ

**ONL : Autres langues nationales**

FI	Insp. Tuulamarja HUISMAN
GA	Insp. Michelle VICTOR-BYRNE
MT	Insp. Clarissa PADOVANI
SV	Insp. Tuulamarja HUISMAN



**LA SESSION DU  
BACCALAURÉAT  
EUROPÉEN 2025**

## 4. La session du Baccalauréat européen 2025

### 4.1. Abréviations

MATIÈRES				LANGUES	
Éducation artistique	ÉDUCATION ARTISTIQUE	Éducation artistique (4 heures)	ÉCRIT	BG	Bulgare
Biologie	BI2 BI4	Biologie (option 2 heures) Biologie (option 4 heures)	ORAL ÉCRIT ou ORAL	CS	Tchèque
Chimie	CHI	Chimie (4 heures)	ÉCRIT ou ORAL	DE	Allemand
Économie	ECO	Économie (4 heures)	ÉCRIT	DA	Danois
Géographie	GE2 GE4	Géographie (option 2 heures) Géographie (option 4 heures)	ORAL ÉCRIT ou ORAL	EL	Grec
Grec ancien	GRE	Grec ancien (4 heures)	ÉCRIT	EN	Anglais
Histoire	HI2	hi2 - Histoire (option 2 heures)	ORAL	ES	Espagnol
	HI4	Histoire (option 4 heures)	ÉCRIT ou ORAL	ET	Estonien
Langue Cours de base	L1-	Langue I (4 heures)	ÉCRIT ou ORAL	FI	Finois
	L2-	Langue II (4 heures)	ÉCRIT et/ou ORAL	FR	Français
	L3-	Langue III (4 heures)	ÉCRIT ou ORAL	GA	Gaélique
	L4-	Langue IV (4 heures)	ÉCRIT ou ORAL	RH	Croate
Langue Cours avancé	L1A	Langue I Avancé (3 heures)	ÉCRIT ou ORAL	HU	Hongrois
	L2A	Langue II Avancé (3 heures)	ÉCRIT et/ou ORAL	IT	Italien
Latin	LAT	Latin (4 heures)	ÉCRIT	LT	Lituanien
Mathématiques	MA3	Mathématiques (3 heures)	ÉCRIT	LV	Letton
	MA5	Mathématiques (5 heures)	ÉCRIT	MT	Maltais
	MAA	Mathématiques Avancé (3 heures)	ORAL	NL	Néerlandais
Éducation musicale	MUS	Éducation musicale (4 heures)	ÉCRIT	PL	Polonais
Autre langue nationale	ONL	Autres langues nationales (4 heures)	ÉCRIT ou ORAL	PT	Portugais
Philosophie	PH2 PH4	Philosophie (2 heures) Philosophie (4 heures)	ORAL ÉCRIT ou ORAL	RO	Roumain
Physique	PHY	Physique	ÉCRIT ou ORAL	SK	Slovaque
				SL	Slovène
				SV	Suédois

ÉCOLES			
Écoles européennes agréées		Écoles européennes	
*BAR	École européenne de Bruxelles-Argenteuil	ALI	Alicante
*BRI	Liceo scientifico « Fermi Monticelli » Brindisi	BER	Bergen
*CPH	École européenne de Copenhague	BRU 1 / UCC	Bruxelles 1 – Uccle
*DHG	Europese School Den Haag	BR 2 / WOL	Bruxelles 2 – Woluwe-Saint-Pierre
*DIF	École Differdange	BR 3 / IXL	Bruxelles 3 – Ixelles
*EDS	École Internationale Edward Steichen	BR 4 / LAE	Bruxelles 4 – Laeken
*HEL	European Schooling Helsinki	FRF	Francfort
*HER	School of European Education, Heraklion	KAR	Karlsruhe
*JUN	Lycée de Lënster. Junglinster	LUX 1 / LUX	Luxembourg 1 – Luxembourg
*LJB	École européenne de Ljubljana	LUX 2 / MAM	Luxembourg 2 – Mamer
*MAN	École internationale de Manosque	MOL	Mol
*MON	École Internationale de Mondorf-les-Bains	MUN	Munich
*PAD	Paris la Défense	VAR	Varèse
*PAR	Scuola per l'Europa di Parma		
*RHM	Europäische Schule RheinMain		
*STR	École européenne de Strasbourg		
*TAL	Tallinna Euroopa Kool		
*WAR	École européenne de Varsovie		
AUTRE ABRÉVIATION			
BE	Baccalauréat européen		

## 4.2. La session 2025 du BE : candidats et écoles

### 4.2.1. Nombre de candidats participant à la session 2025 du Baccalauréat européen

#### École européenne de (EE)

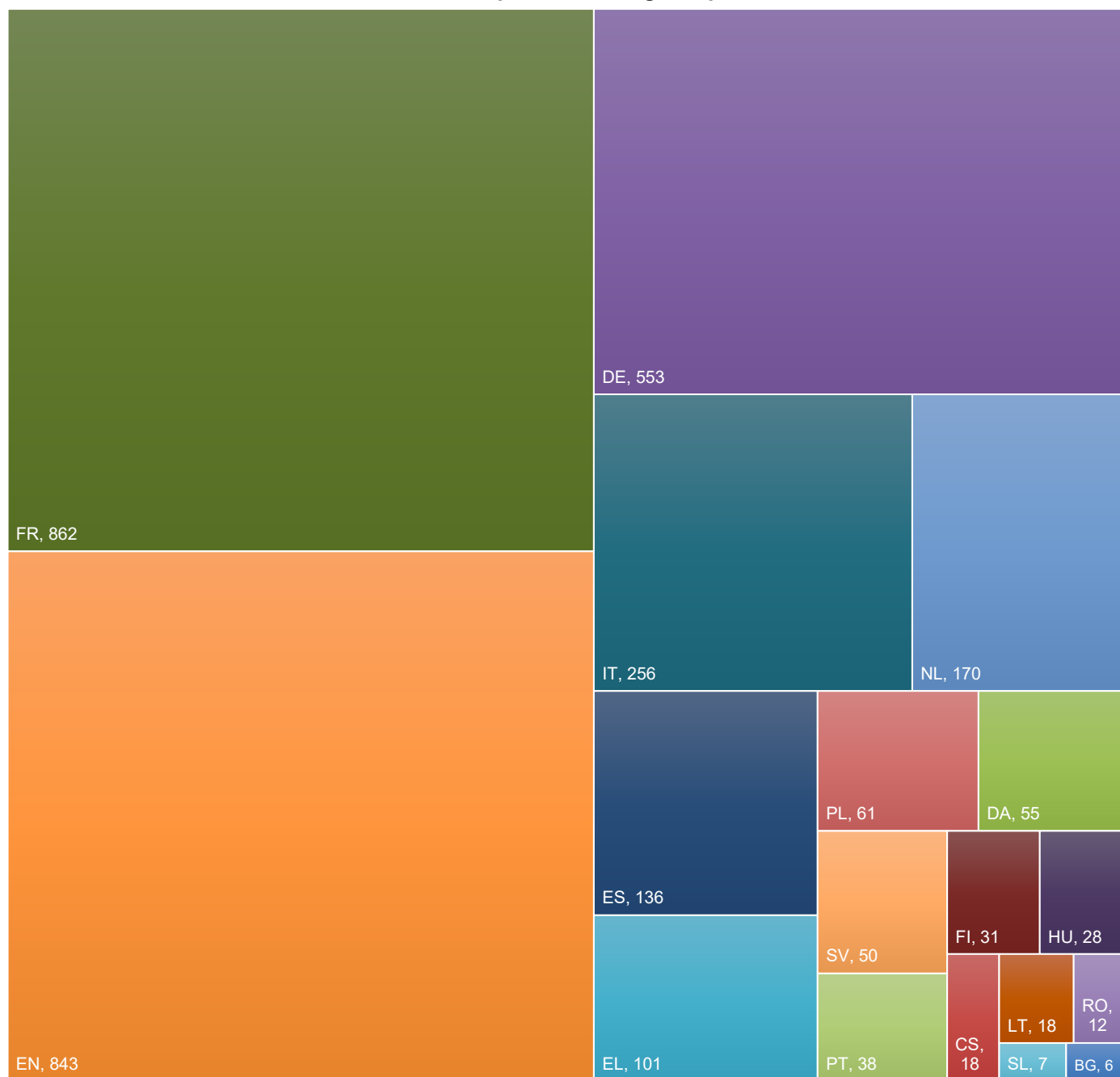
1.	Alicante	(ALI)	103 candidats
2.	Bergen	(BER)	50 candidats
3.	Bruxelles 1 – Uccle	(BR 1 - UCC)	297 candidats
4.	Bruxelles 2 – Woluwe	(BR 2 - WOL)	273 candidats
5.	Bruxelles 3 – Ixelles	(BR 3 - IXL)	320 candidats
6.	Bruxelles 4 – Laeken	(BR 4 - LAE)	272 candidats
7.	Francfort	(FRF)	117 candidats
8.	Karlsruhe	(KAR)	77 candidats
9.	Luxembourg I	(LUX1-LUX)	285 candidats
10.	Luxembourg II	(LUX2-MAM)	231 candidats
11.	Mol	(MOL)	60 candidats
12.	Munich	(MUN)	194 candidats
13.	Varèse	(VAR)	120 candidats
			<b>2 399 candidats</b>

#### Écoles européennes agréées (EEA)

1.	Escuela Europea Bruselas Argenteuil	(*BAR)	3 candidats
2.	Liceo scientifico « Fermi Monticelli » - École européenne secondaire de Brindisi	(*BRI)	31 candidats
3.	École européenne de Copenhague	(*CPH)	59 candidats
4.	Europese School Den Haag	(*DHG)	92 candidats
5.	École internationale Differdange	(*DIF)	118 candidats
6.	École Internationale Edward Steichen	(*EDS)	39 candidats
7.	European Schooling Helsinki	(*HEL)	28 candidats
8.	École d'enseignement européen d'Héraklion	(*HER)	17 candidats
9.	Lënster Lycée International School	(*JUN)	77 candidats
10.	École européenne de Ljubljana	(*LJB)	12 candidats
11.	École internationale de Manosque	(*MAN)	23 candidats
12.	École Internationale de Mondorf-les-Bains	(*MON)	29 candidats
13.	Paris la Défense	(*PAD)	15 candidats
14.	Scuola per l'Europa di Parma	(*PAR)	49 candidats
15.	École européenne de RheinMain	(*RHM)	130 candidats
16.	École européenne de Strasbourg	(*STR)	91 candidats
17.	Tallinna Euroopa Kool	(*TAL)	20 candidats
18.	École européenne de Varsovie	(*WAR)	13 candidats
			<b>846 candidats</b>

<b>NOMBRE TOTAL DE CANDIDATS pour la session du BE</b>	<b>3 245 candidats</b>
--	------------------------

Nombre de candidats par section linguistique - BAC 2025



Les chiffres suivants correspondent aux choix effectués par les candidats pour leurs épreuves orales et écrites.

	Candidats		Écrits	Épreuves suppl.	Écrits totaux		Oraux	TOTAL
ES	2399	5 par candidat	11995	50	12045	3 par candidat	7197	19242
EEA	846	5 par candidat	4230	7	4237	3 par candidat	2538	6775
<b>TOTAL</b>	<b>3245</b>		<b>16225</b>	<b>57</b>	<b>16282</b>		<b>9735</b>	<b>26017</b>

**Rapport sur le Baccalauréat européen 2025**  
LA SESSION DU BACCALAURÉAT EUROPÉEN 2025

Les tableaux suivants présentent les chiffres correspondant aux choix des candidats de la session 2025 du Baccalauréat européen, par école et par matière :

**ÉPREUVES ÉCRITES**

	*BAR	*BRI	*CPH	*DHG	*DIF	*EDS	*HEL	*HER	*JUN	*LJB	*MAN	*MON	*PAD	*PAR	*RHM	*STR	*TAL	*WAR	ALI	BER	BR1	BR2	BR3	BR4	FRF	KAR	LUX	MAM	MOL	MUN	VAR	Total
AR4			10	8	19	12	1	7	11	2	2	4		5	21	16	3	1	15		30	37	24	26	11	8	33	21	8	25	23	383
BI4		12	15	17	20	9	8	2	26	3	7	4	4	7	22	15	9	8	15	28	77	63	78	61	25	11	58	55	16	33	27	735
CHI		11	3	35	23	10	7	3	16	2	11	10	7	16	4	22	4	2	21	18	83	57	73	55	28	15	73	40	26	34	22	731
ECO	1		4	35	20	6	4	3	19	5		3	4		49	25			11	15	7	57	50	67	31	21	45	68	17	32	23	622
GE4			11	14	25	3	2		3	2	7	3	4	8	44	6	4		6	6	60	54	45	48	20	27	43	28	14	40	22	549
GRE	1																						10									11
HI4		15	34	16	25	4	8	3	14	4	6	3	4	12	33	6	7	3	19	2	76	55	92	93	13	5	73	62	10	50	20	767
L1-	3	31	59	92	118	39	28	17	68	12	19	28	15	49	120	84	16	13	103	50	292	262	297	254	114	73	269	220	56	190	120	3,111
L1A									9		4	1			10	7	4				5	11	23	18	3	4	16	11	4	4		134
L2-	3	31	59	92	108	39	28	17	77	9	21	28	15	43	122	82	20	10	90	45	272	261	315	257	110	72	265	211	54	183	114	3,053
L2A					10					3	2	1		6	8	9		3	13	5	25	12	5	15	7	5	20	20	6	11	6	192
L3-	2	13	20	27	46	10	10	4	24	3	5	14	2	13	8	34	2	3	26	11	75	72	89	80	46	20	83	63	7	87	36	935
L4-	1	5	9	3	26	9	3		12	1		6		15	12	19		1	36		37	42	61	25	14	13	46	41		24	19	480
LAT	1										1					2		2									1					11
MA3	3	25	32	43	84	30	12	14	49	6	5	20	5	24	109	49	10	8	59	23	135	137	145	135	64	56	156	107	27	105	72	1,749
MA5		6	27	49	34	9	16	3	28	6	18	9	10	25	21	42	10	5	44	27	162	136	175	137	53	21	129	124	33	89	48	1,496
MU4					7										4						6			3			5	2			4	31
ONL							1																			1				1		3
PH4		1	5	8	12	2	9	7	13			3		10	32	9		1	21	7	41	27	26	29	13	14	16	13	4	12	12	347
PHY		5	7	26	13	13	3	5	18	2	8	7	5	12	31	28	11	5	36	25	102	82	105	58	33	20	99	76	23	50	34	942
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>155</b>	<b>295</b>	<b>465</b>	<b>590</b>	<b>195</b>	<b>140</b>	<b>85</b>	<b>387</b>	<b>60</b>	<b>115</b>	<b>145</b>	<b>75</b>	<b>245</b>	<b>650</b>	<b>455</b>	<b>100</b>	<b>65</b>	<b>515</b>	<b>262</b>	<b>1,485</b>	<b>1,369</b>	<b>1,613</b>	<b>1,361</b>	<b>585</b>	<b>385</b>	<b>1,431</b>	<b>1,162</b>	<b>305</b>	<b>970</b>	<b>602</b>	<b>16,282</b>

ÉPREUVES ORALES

	*BAR	*BRI	*CPH	*DHG	*DIF	*EDS	*HEL	*HER	*JUN	*LJB	*MAN	*MON	*PAD	*PAR	*RHM	*STR	*TAL	*WAR	ALI	BER	BR1	BR2	BR3	BR4	FRF	KAR	LUX	MAM	MOL	MUN	VAR	Total
BI2	2	3	14	22	42	4	6	6	15	4	2	13	1	9	65	26	2	3	31	9	59	45	53	51	29	21	38	50	21	48	27	721
BI4		5	1	2	3	1	6	2	1	1		4	1		5	25			5	4	16	30	8	6	10	7	12	6	2	18	4	185
CHI			8	1	1	1	2	1	2				1	3	4	10	2		2	4	8	5	20	3	7	3	10	8		12	4	122
GE2		10	7	11	11	3		9		3	2	8	6	9	7	19	2	2	9	11	47	5	30	33	12	9	17	17	3	17	32	351
GE4			2	3						1	1	1		2	2	2					2			6	1	1			10	2	36	
HI2		2	14	9	11	1	1		10	1	14	8	4	13	11	31	2	3	12	9	20	15	25	15	37	15	20	5	17	21	8	354
HI4			2	1		2	1		1	1		1			4				1	1	1		4	7	4	1	2	1	1	1	37	
L1-	3	31	59	92	118	39	28	17	68	12	19	28	15	49	120	84	16	13	103	50	292	262	297	254	114	73	269	220	56	190	120	3,111
L1A									9		4	1			10	7	4				5	11	23	18	3	4	16	11	4	4	134	
L2-	3	19	34	68	86	33	26	8	66	3	4	10	5	21	98	34	16	5	71	25	204	241	258	198	59	46	226	188	36	134	72	2,297
L2A					10					3	2	1		4	8	5		3	10	4	23	12	3	13	4	5	20	20	3	11	6	170
L3-		3	6	14	7	2	1		4	1	3	2	2	9		1	6	1	9	4	41	26	32	33	10	6	29	19	2	18	8	299
L4-	1	1		3	9	4	1		2										4		13	9	9	3	3	2	11	7		5	6	93
MAA					9				4		10	2	4	4	11	11	3		20	5	42	25	40	21	3		22	26	8	18	9	297
ONL																						2	3									5
PH2		17	19	45	38	18	8	3	41	4	7	8	5	16	38	12	7	9	29	24	112	109	142	140	52	34	134	101	23	66	54	1,315
PH4		2	7	2	6	7	2	4	8	1				8	7	3			2		5	21	10	12	3	2	20	11	4	6	8	161
PHY			4	3	3	2	2	1		1	1		1			3			1		1	3	4			2	9	3		3	47	
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>93</b>	<b>177</b>	<b>276</b>	<b>354</b>	<b>117</b>	<b>84</b>	<b>51</b>	<b>231</b>	<b>36</b>	<b>69</b>	<b>87</b>	<b>45</b>	<b>147</b>	<b>390</b>	<b>273</b>	<b>60</b>	<b>39</b>	<b>309</b>	<b>150</b>	<b>891</b>	<b>819</b>	<b>960</b>	<b>816</b>	<b>351</b>	<b>231</b>	<b>855</b>	<b>693</b>	<b>180</b>	<b>582</b>	<b>360</b>	<b>9,735</b>

#### 4.2.2. Participation à la session 2025 du Baccalauréat européen par école et par section linguistique

Sur les 3 263 élèves initialement inscrits au Baccalauréat européen 2025 à la rentrée 2024-2025, **3 245 candidats** ont réellement passé les épreuves, 17 élèves ayant retiré leur demande en milieu d'année et 1 élève ayant été exclu pendant la session du Baccalauréat européen.

Pour poursuivre la session du BAC en juin selon les choix des élèves, 177 épreuves différentes ont été préparées et utilisées avec les propositions de réponses et les grilles et schémas de notation.

Cependant, pendant les épreuves écrites en juin 2025, 56 candidats étaient partiellement ou totalement absents pour des raisons médicales ou en raison d'une participation à d'autres examens nationaux, manquant 72 épreuves au total. Par conséquent, 37 sujets d'examen différents ont été utilisés pour la session de réserve de juin 2025.

Matière	Langues	Nombre de candidats
Éd. artistique	FR	1
Biologie	FR	1
Chimie	DE, EN, ES, FR, NL, PL	8
Économie	DE, EN, FR	8
Géographie	EN	3
Histoire	EN	1
Langue 1	DE, EN, ES, FR, PL, PT, SV	17
Langue 1 Avancé	DE	1
Langue 2	EN	8
Langue 2 Avancé	EN	1
Langue 3	EN, IT	4
Mathématiques 3P	DE, EN, FR, IT	4
Mathématiques 5P	DA, DE, EN, FR	10
Philosophie	DE	1
Physique	FR, IT, NL	4
		72

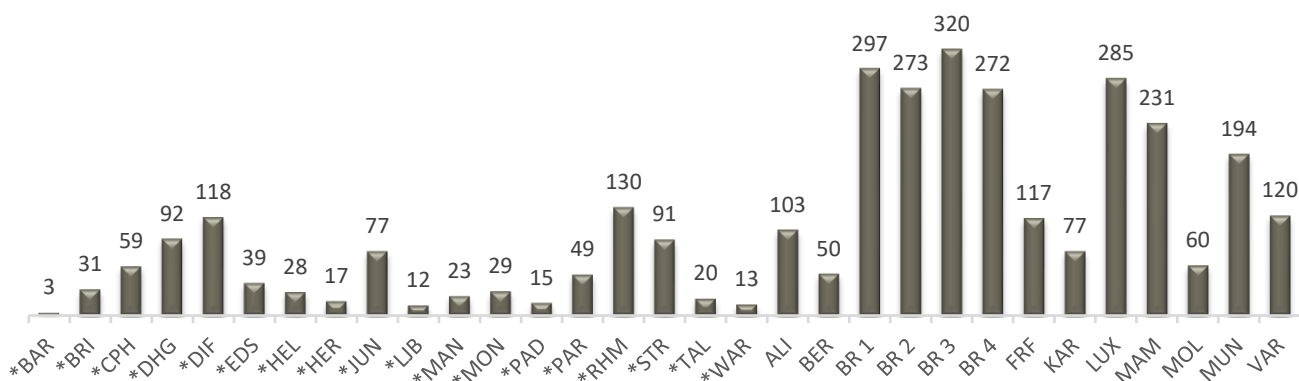
Cette année, il n'y a pas eu de candidats pour la session extraordinaire de septembre.

#### Candidats

Le plus grand nombre de candidats au Baccalauréat européen pour une même école provenait de l'École européenne de Bruxelles 3 – IXL (320).

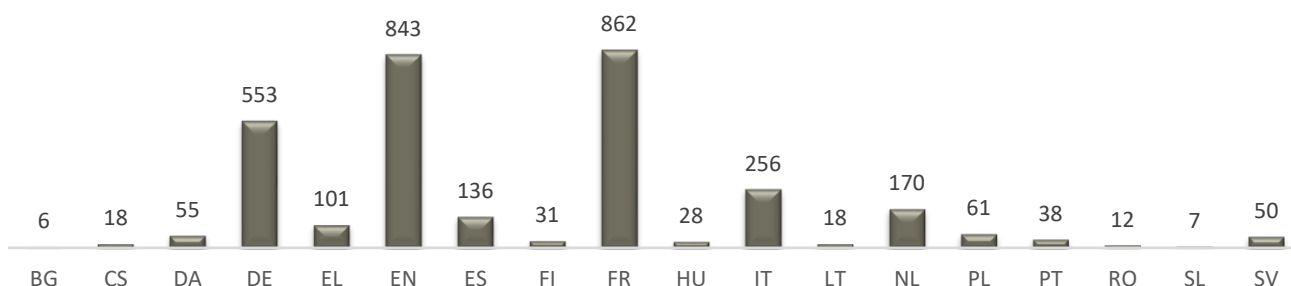
La plus petite cohorte, composée de 3 candidats, fait partie de l'École européenne agréée d'Argenteuil (Belgique).

### Nombre de candidats par école - BE 2025



Le plus grand nombre de candidats au Baccalauréat européen pour une même section linguistique se retrouve dans la section de langue française, avec 862 candidats, suivie de près par les 843 candidats de la section anglaise et les 553 candidats de la section allemande.

### Nombre de candidats par section linguistique - BE 2025



#### 4.2.3. Candidats bénéficiant de dispositions particulières

L'article 15 et l'annexe IX du Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen permettent aux candidats présentant des besoins éducatifs spécifiques de demander des aménagements particuliers pour le passage de leurs épreuves.

Des dispositions appropriées ont été prises pour 390 candidats. Cela représente une augmentation de **7,44 %** du nombre de candidats pour lesquels des dispositions particulières ont été accordées.

Les dispositions particulières les plus courantes qui ont été accordées cette année sont les suivantes :

- +25 % de temps supplémentaire par heure d'examen,
- +25 % de temps supplémentaire pour la préparation des épreuves orales,
- l'utilisation d'un ordinateur avec ou sans correcteur orthographique,
- une pièce séparée,
- l'utilisation d'une calculatrice,
- une liseuse.

#### Nombre de candidats bénéficiant de dispositions particulières



Des adaptations des épreuves écrites du Baccalauréat européen ont été nécessaires pour 45 candidats (15,55 % de plus que l'année dernière). Par conséquent, 251 sujets écrits ont dû être adaptés individuellement, imprimés, étiquetés et mis sous enveloppe par les membres de l'Unité Baccalauréat européen au cours du processus d'emballage en fonction de chaque exigence. Ce chiffre est comparable aux adaptations nécessaires de l'année précédente.



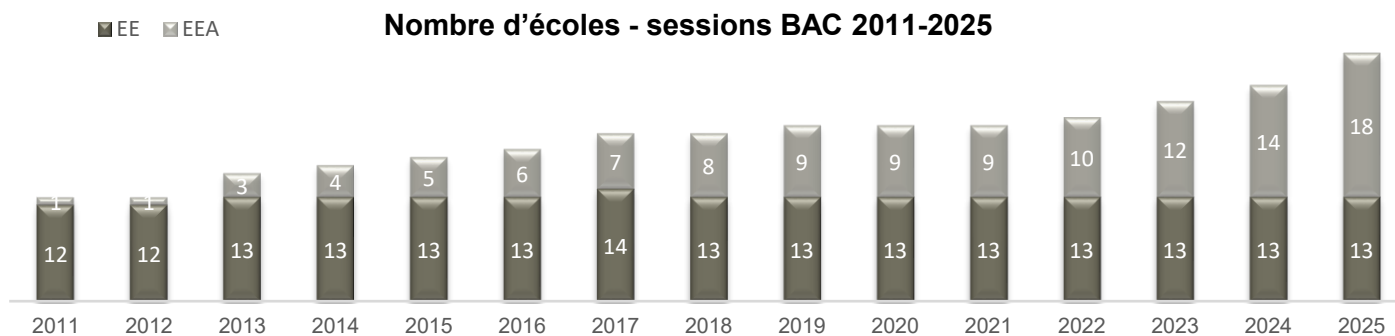
Les adaptations les plus courantes sont les suivantes :

- impression en A3.
- pas de recto-verso.
- impression en A3 et pas de recto-verso.
- un exercice par page.
- espacement de 1,5 point.
- pas de couleur ou de mot à la place des couleurs (pour les candidats ayant des difficultés visuelles).

De plus, certains candidats n'ayant pas de correcteur orthographique se sont vu accorder la possibilité de ne pas tenir compte des fautes d'orthographe. L'unité du Baccalauréat européen a signalé cette mesure à l'attention des deux correcteurs par le biais de la plateforme de correction en ligne. 80 candidats de 16 écoles différentes ont bénéficié de cette mesure, qui a été appliquée à 191 copies.

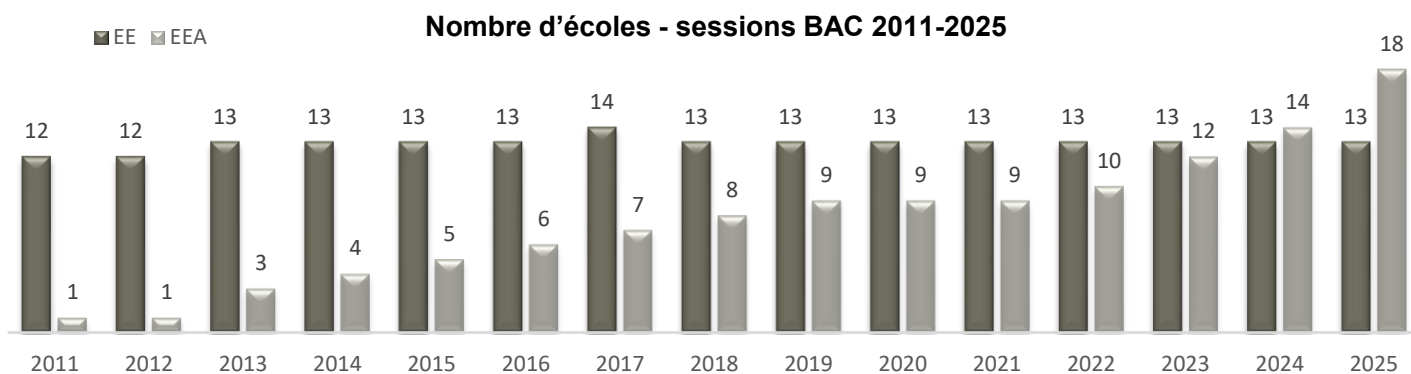
#### 4.2.4. Évolution du nombre d'écoles et de candidats au fil des ans

Depuis 2009, les candidats des EEA passent également les examens du Baccalauréat européen.



Cette session du Baccalauréat a connu une augmentation de 311 candidats de plus que la session précédente (+10,60 %). Si nous comparons l'augmentation des candidats au cours des 5 dernières sessions, cela revient à une augmentation de 980 candidats (+43,27 %).

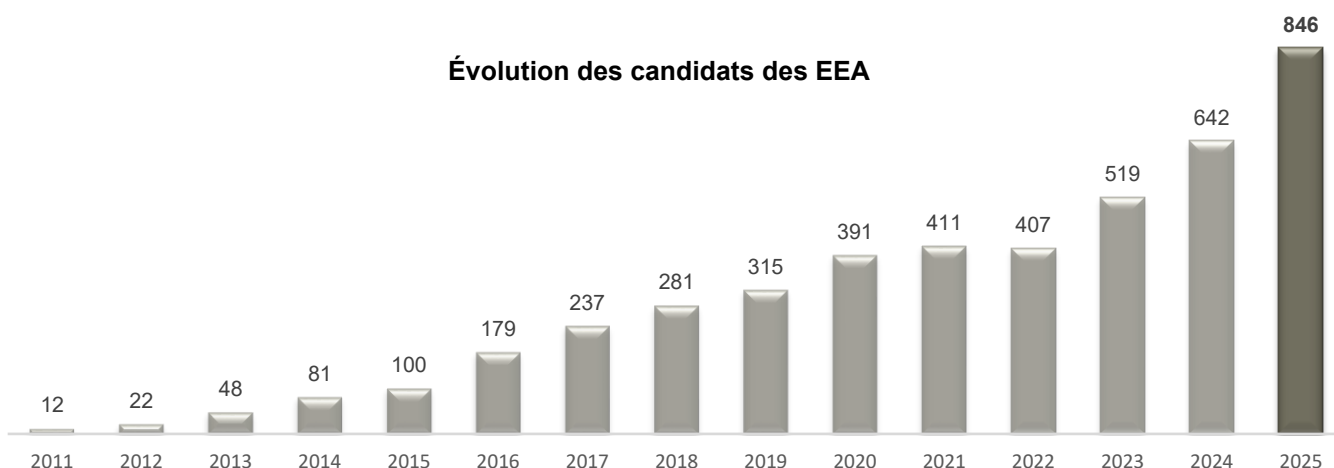




En 17 sessions, le nombre de candidats des EEA a été multiplié **par plus de 70** par rapport au nombre de candidats participant à la session du BAC qui s'est tenue en 2009.

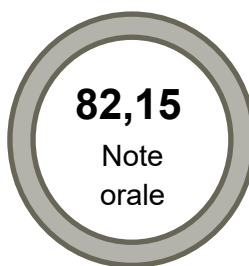
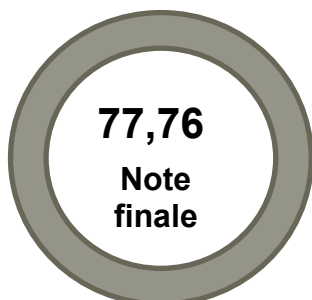
Au cours de ces 17 sessions (de 2009 à 2025), le nombre d'écoles est passé **de 12 à 31 (+158,33 %)** et le nombre de **candidats** au Baccalauréat européen a plus que doublé, **passant de 1 493 à 3 245 (+117,35 %)**.

Sessions	Candidats des EE	Candidats des EEA	Total	Évolution des EEA (2009 servant de référence)
2009	1481	12	1493	1,00
2010	1508	4	1512	0,33
2011	1464	12	1476	1,00
2012	1467	22	1489	1,83
2013	1516	48	1564	4,00
2014	1,708	81	1789	6,75
2015	1699	100	1799	8,33
2016	1706	179	1885	14,92
2017	1756	237	1993	19,75
2018	1793	323	2116	26,92
2019	1860	315	2175	26,25
2020	1874	391	2265	32,58
2021	1959	411	2370	34,25
2022	1998	407	2405	33,92
2023	2119	519	2638	43,25
2024	2292	642	2934	53,50
<b>2025</b>	<b>2399</b>	<b>846</b>	<b>3245</b>	<b>70.50</b>
	<b>30599</b>	<b>4507</b>	<b>35106</b>	



### 4.3. Résultats généraux de la session du Baccalauréat européen 2025

3263	Candidats inscrits	Obtention du diplôme du BE	3234
17 / 1	Retrait / Exclusion	Échec	11
3245	Participants	Taux de réussite	99,66%



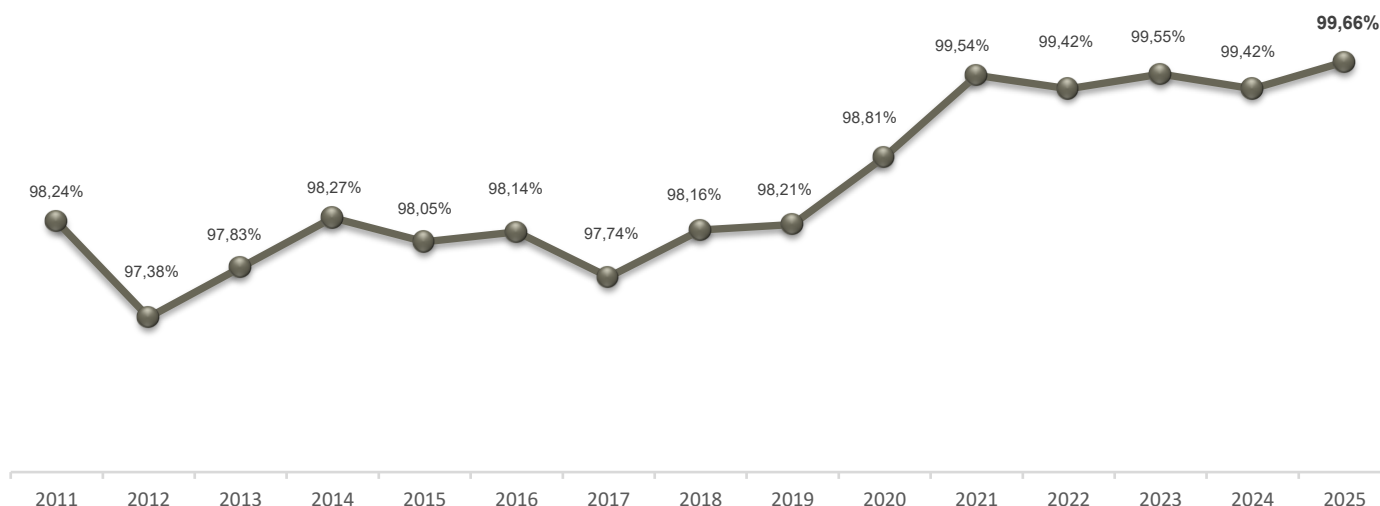
#### 4.3.1. Taux de réussite sur les 15 dernières années

La comparaison des taux de réussite au cours des 15 dernières années montre que la situation du Baccalauréat européen reste stable.

Depuis la session 2011, la variation du taux de réussite n'a jamais dépassé  $\pm 2$  %, avec une moyenne globale de 98,56 % pour les 15 dernières sessions.



#### Évolution du taux de réussite (15 dernières années)



### 4.3.2. Diplômes du Baccalauréat européen

Nombre de candidats ayant obtenu leur diplôme de Baccalauréat européen (indépendamment du nombre d'épreuves écrites ou orales réussies) : **3 234 candidats**.

Le tableau ci-dessous montre la répartition des 3 234 candidats qui ont reçu leur diplôme et qui ont réussi tout ou partie des examens du BAC (oral/écrit). 60,02 % des candidats (1 941) ont réussi toutes les épreuves écrites et orales.

3 234 diplômes de BE délivrés		Épreuves écrites réussies					
		0 EC	1 EC	2 EC	3 EC	4 EC	5 EC
Épreuves orales réussies	0 OR		3	2	1		
	1 OR	2	4	20	18	12	
	2 OR		15	52	132	127	24
	3 OR		2	36	176	667	<b>1 941</b>

### 4.3.3. Cas de tricherie

Au cours de cette année scolaire, plusieurs incidents de malhonnêteté académique ont été détectés. Les conséquences appliquées étaient conformes à l'article 9 du RARBE - Procédure en cas de tricherie ou de tentative de tricherie et comprenaient l'attribution d'une note de zéro à l'examen concerné et, dans un cas, l'exclusion complète du programme.

Lors de la session du BAC, quatre cas ont été détectés et confirmés (notamment possession d'un téléphone portable dans la salle d'examen, possession de tricheries et plagiat).

Pour éviter que de telles situations ne se reproduisent, il est essentiel de sensibiliser davantage les élèves aux conséquences graves de la tricherie, de renforcer les procédures de surveillance pendant les examens et de veiller à ce que des conseils clairs sur les pratiques académiques acceptables soient régulièrement communiqués. En encourageant une culture de l'honnêteté et de la responsabilité, nous visons à réduire la probabilité de violations futures.

### Taux de réussite par type d'école

	ES	EEA	Total
Candidat	2399	846	3245
%	73,93 %	26,07 %	100,00%
Diplômés	2392	842	3234
Échec	7	4	11
<b>Taux de réussite</b>	<b>99,71 %</b>	<b>99,53 %</b>	<b>99,66 %</b>

### Taux de réussite par section linguistique

Le tableau suivant indique le taux de réussite dans les différentes sections linguistiques. Cette année, le taux de réussite par section linguistique variait entre 99,26 % (EE) et 100,00 %.

En raison du faible nombre de candidats dans certaines sections, les résultats ne sont pas toujours comparables et pertinents sur le plan statistique.

Taux de réussite de la session 2025 du BE

École	Nombre de candidats	Réussites	Échec	Taux de réussite
*BAR	3	3	0	100,00 %
*BRI	31	31	0	100,00 %
*CPH	59	59	0	100,00 %
*DHG	92	92	0	100,00 %
*EDS	39	39	0	100,00 %
*HEL	28	28	0	100,00 %
*HER	17	17	0	100,00 %
*LJB	12	12	0	100,00 %
*PAD	15	15	0	100,00 %
*PAR	49	49	0	100,00 %
*RHM	130	130	0	100,00 %
*STR	91	91	0	100,00 %
*TAL	20	20	0	100,00 %
*WAR	13	13	0	100,00 %
ALI	103	103	0	100,00 %
BER	50	50	0	100,00 %
BR 2	273	273	0	100,00 %
FRF	117	117	0	100,00 %
KAR	77	77	0	100,00 %
LUX	285	285	0	100,00 %
MAM	231	231	0	100,00 %
MOL	60	60	0	100,00 %
VAR	120	120	0	100,00 %
BR 1	297	296	1	99,66 %
MUN	194	193	1	99,48 %
BR 3	320	318	2	99,38 %
*DIF	118	117	1	99,15 %
BR 4	272	269	3	98,90 %
*JUN	77	76	1	98,70 %
*MON	29	28	1	96,55 %
*MAN	23	22	1	95,65 %
	<b>3245</b>	<b>3234</b>	<b>11</b>	<b>99,66 %</b>

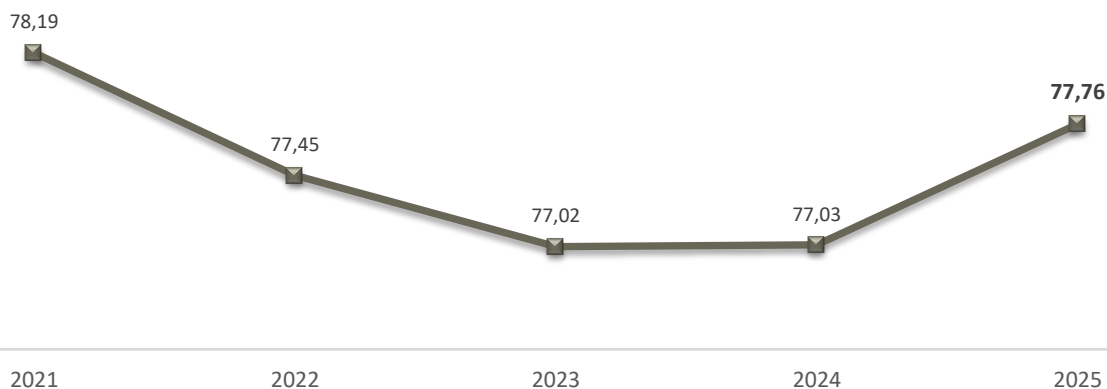
Section linguistique	Candidats	%	Note finale	Échec	Réussites	Taux de réussite	Écoles
BG	6	0,18 %	80,37		6	100,00 %	1
CS	18	0,55 %	85,05		18	100,00 %	1
DA	55	1,69 %	76,38		55	100,00 %	3
DE	553	17,04 %	79,26	3	550	99,46 %	17
EL	101	3,11 %	82,08		101	100,00 %	3
EN	843	25,98 %	78,61	2	841	99,76 %	30
ES	136	4,19 %	77,06	1	135	99,26 %	4
FI	31	0,96 %	79,03		31	100,00 %	3
FR	862	26,56 %	74,75	5	857	99,42 %	21
HU	28	0,86 %	81,64		28	100,00 %	1
IT	256	7,89 %	78,91		256	100,00 %	9
LT	18	0,55 %	82,78		18	100,00 %	1
NL	170	5,24 %	75,93		170	100,00 %	9
PL	61	1,88 %	83,78		61	100,00 %	3
PT	38	1,17 %	74,67		38	100,00 %	2
RO	12	0,37 %	75,65		12	100,00 %	1
SL	7	0,22 %	78,18		7	100,00 %	1
SV	50	1,54 %	81,67		50	100,00 %	2
	<b>3245</b>		<b>77,76</b>	<b>11</b>	<b>3234</b>		

### 4.3.4. Notes finales et moyennes

La note finale globale du Baccalauréat européen est exprimée sur cent (100) points avec une précision de deux décimales.

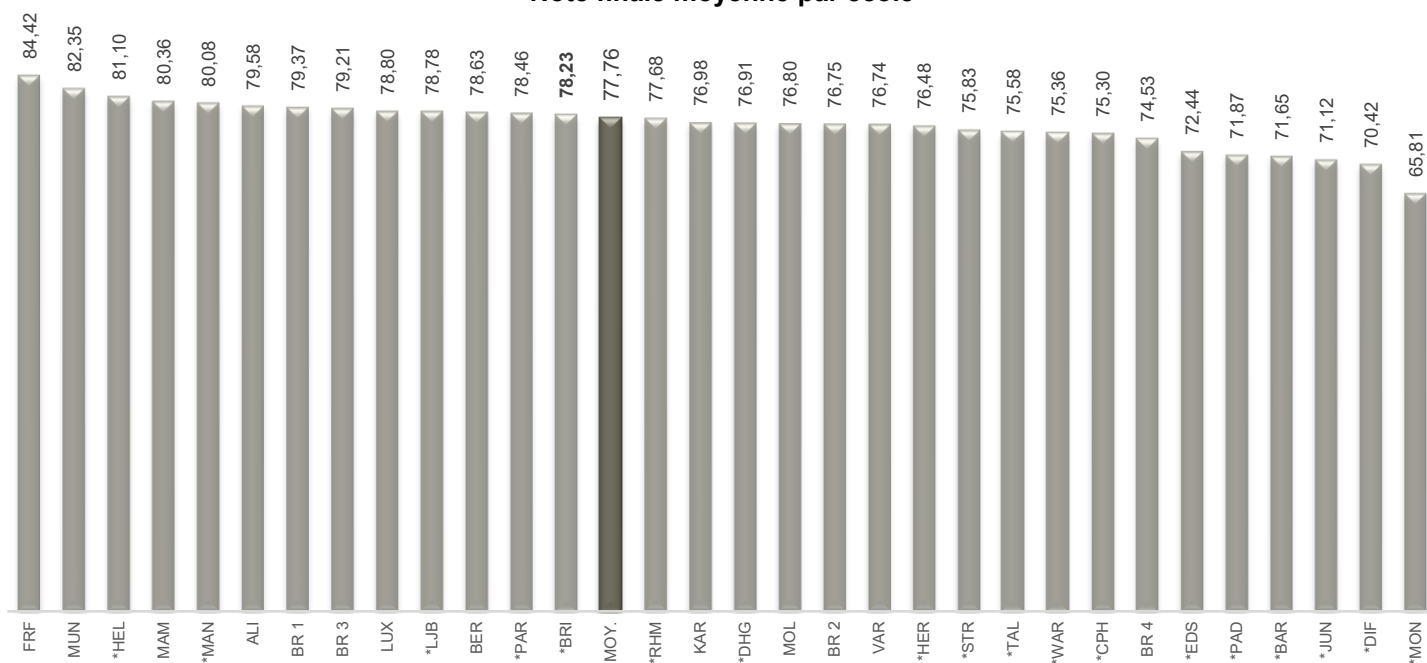
La note finale moyenne de tous les candidats inscrits à la session 2025 du Baccalauréat européen s'élevait à 77,76 points.

**Moyenne globale des cinq dernières années**

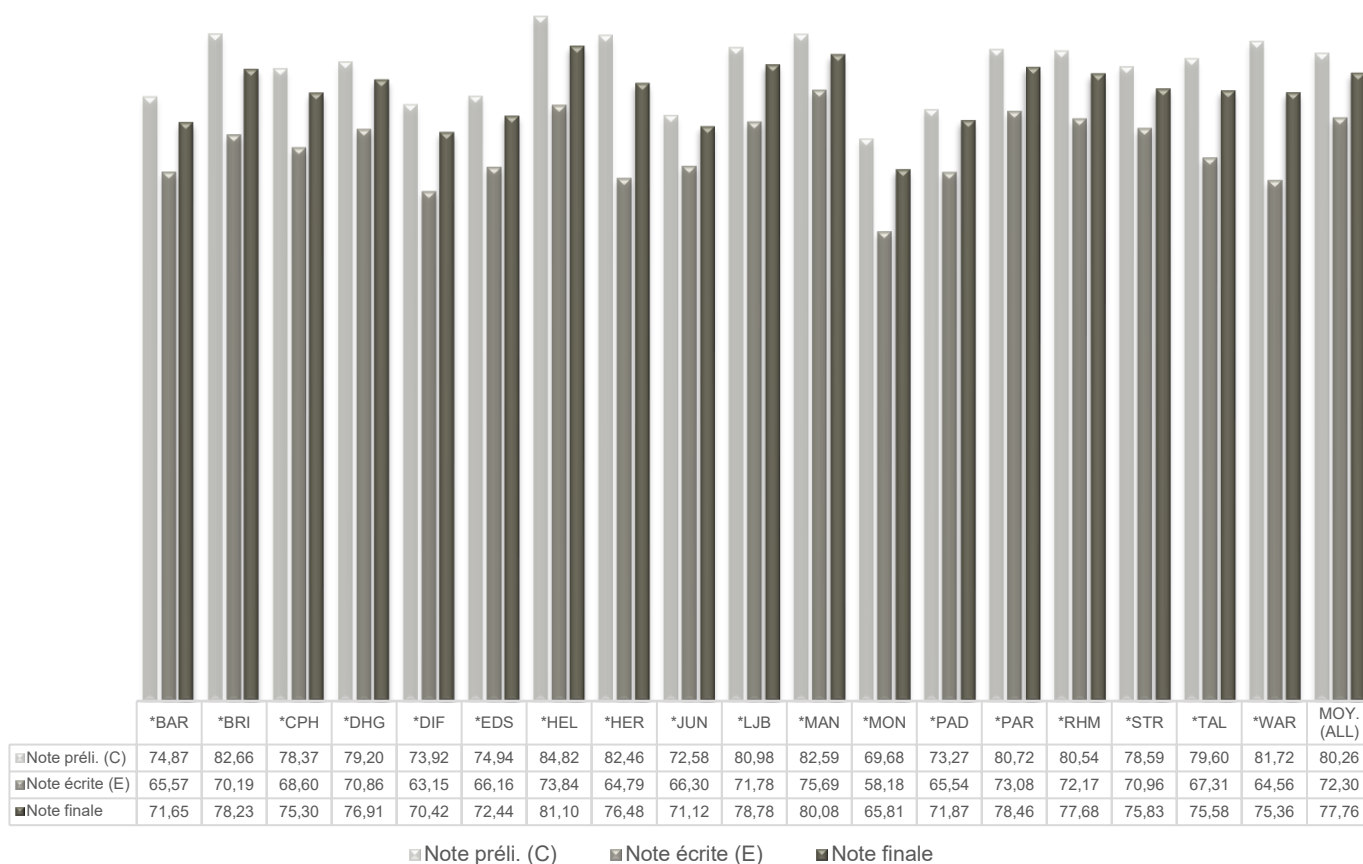


Cette année, les notes finales moyennes étaient comprises entre 65,81 et 84,42 selon les écoles :

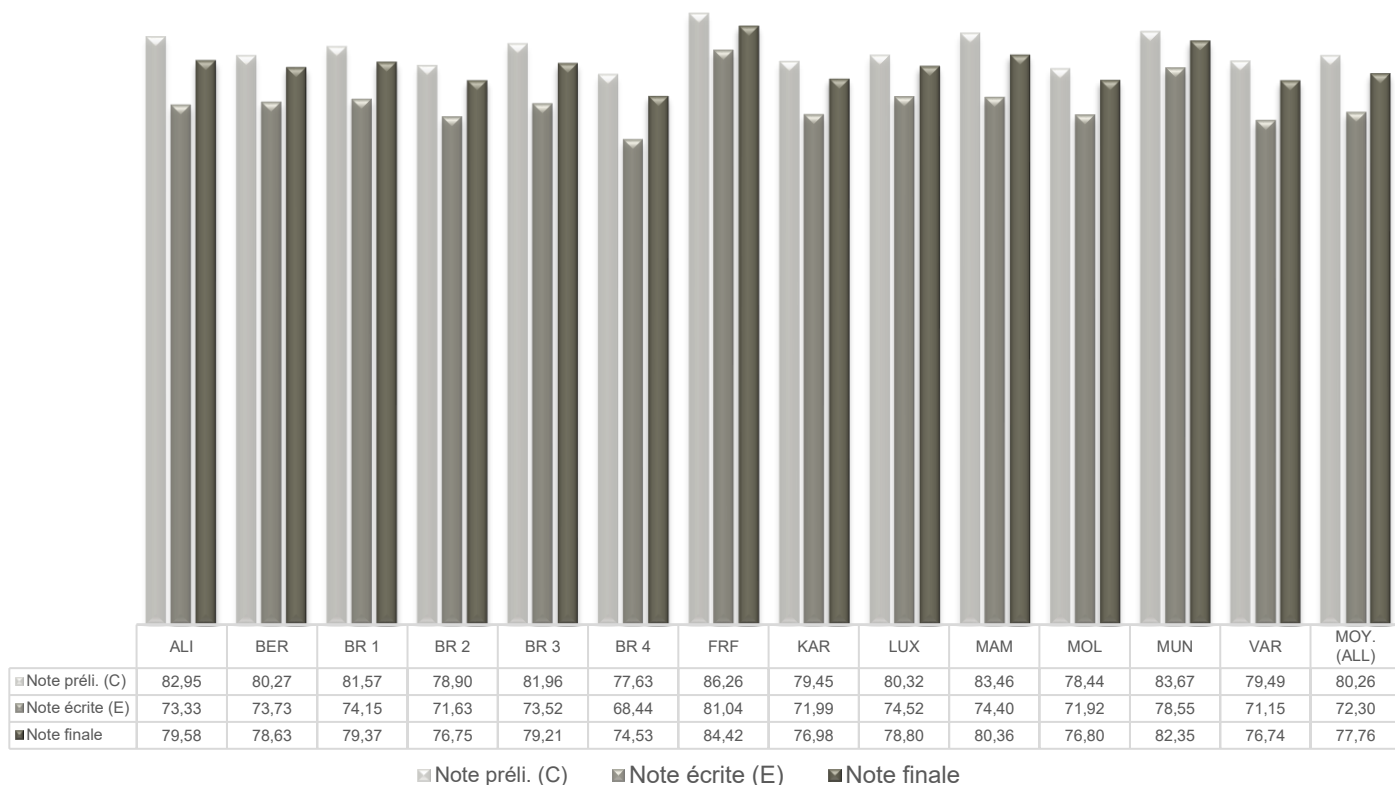
**Note finale moyenne par école**



Moyenne des notes C, E et finales - par École européenne agréée



Moyenne des notes C, E et finales - par École européenne

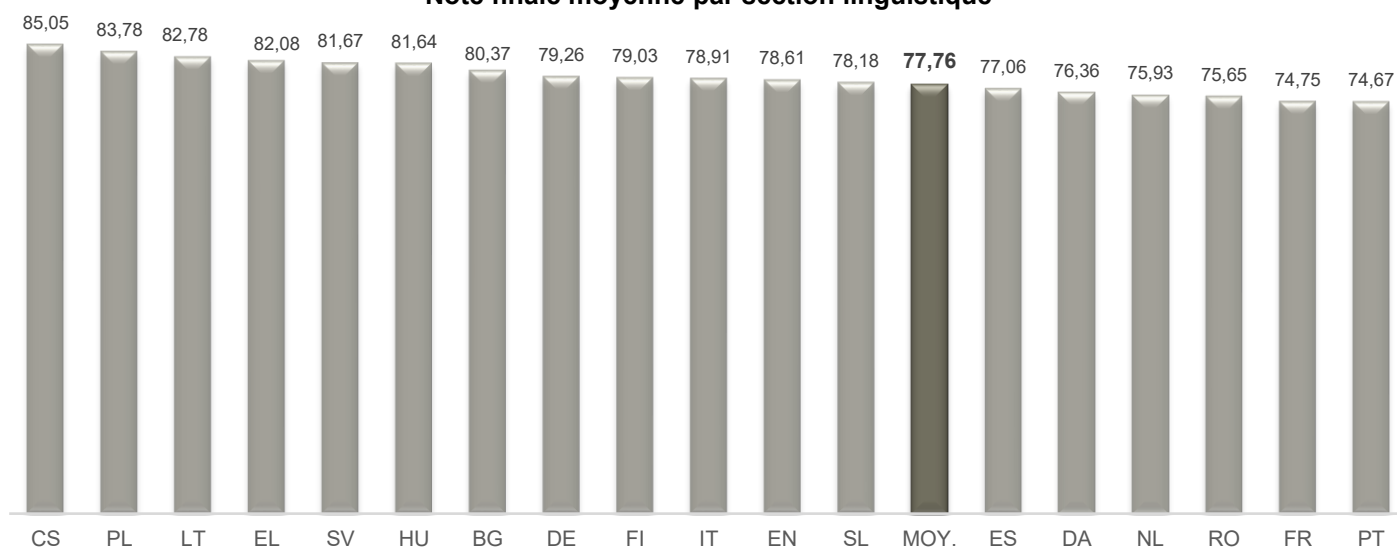


## Rapport sur le Baccalauréat européen 2025

### LA SESSION DU BACCALAURÉAT EUROPÉEN 2025

La note finale moyenne était comprise entre 74,67 et 88,05 dans toutes les sections linguistiques. Les résultats ne sont pas toujours statistiquement comparables vu le petit nombre de candidats dans certaines sections.

Note finale moyenne par section linguistique



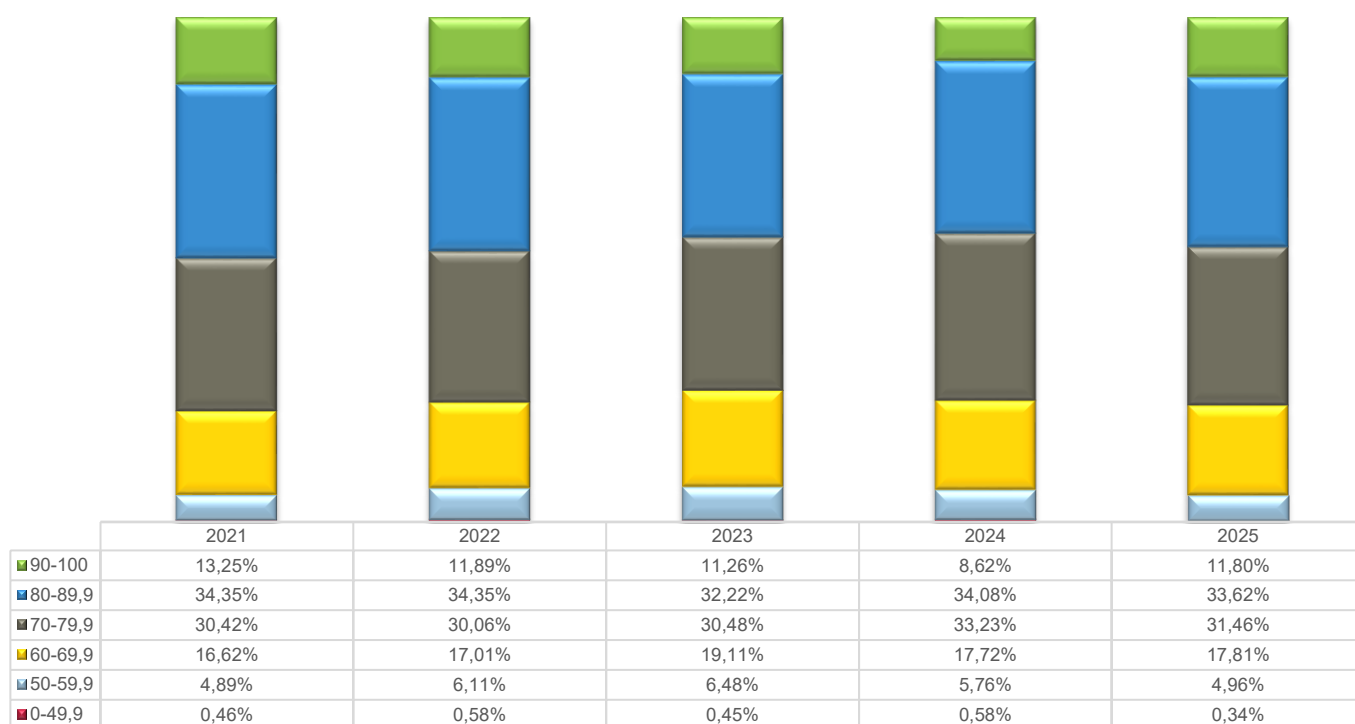
Nombre de candidats par section linguistique

BG	CS	DA	DE	EL	EN	ES	FI	FR	HU	IT	LT	NL	PL	PT	RO	SL	SV	TOUS
6	18	55	553	101	843	136	31	862	28	256	18	170	61	38	12	7	50	<b>3245</b>

Le graphique suivant indique la répartition des notes finales, en pourcentage, dans les différentes écoles<sup>1</sup> :

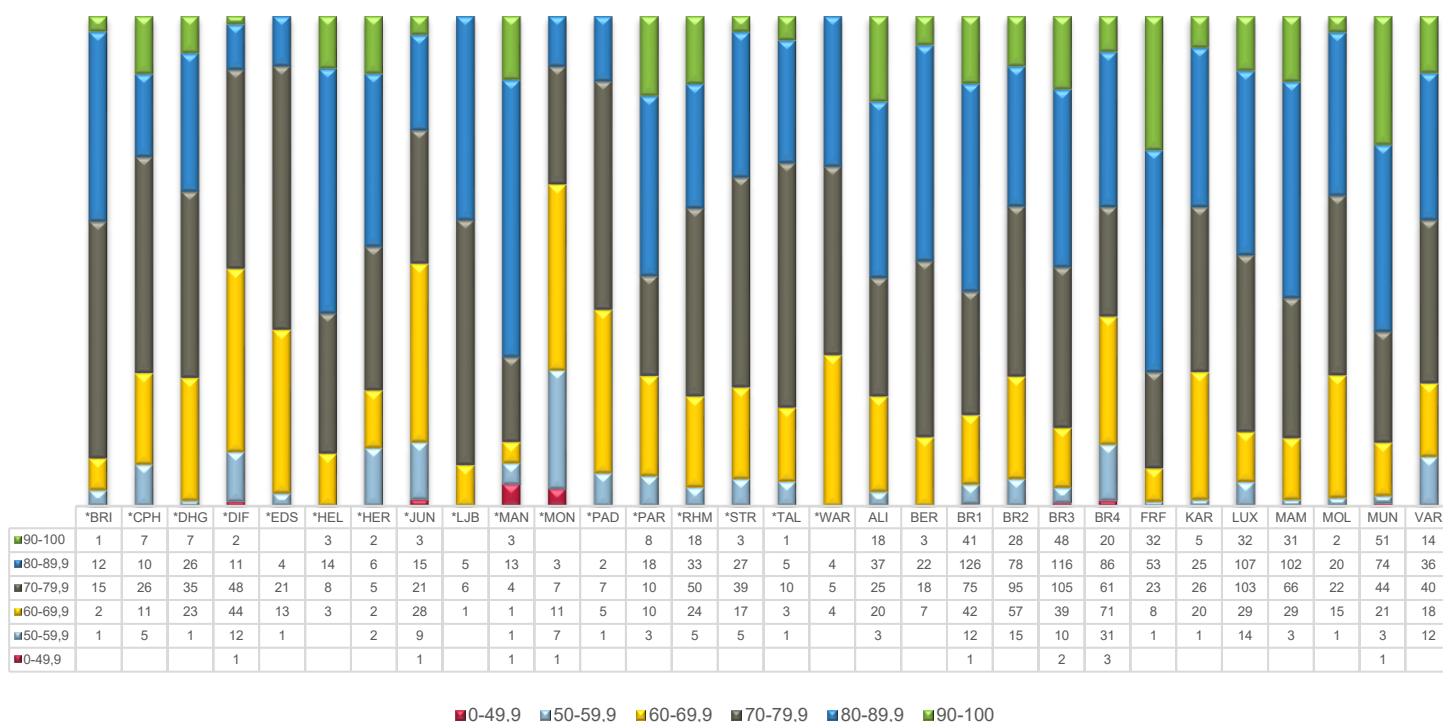
Distribution des résultats des cinq dernières années

Distribution des résultats finaux



<sup>1</sup> Les écoles comptant moins de 10 candidats ne figurent pas dans ce graphique parce que leurs données ne sont pas statistiquement pertinentes.

### Répartition des notes finales



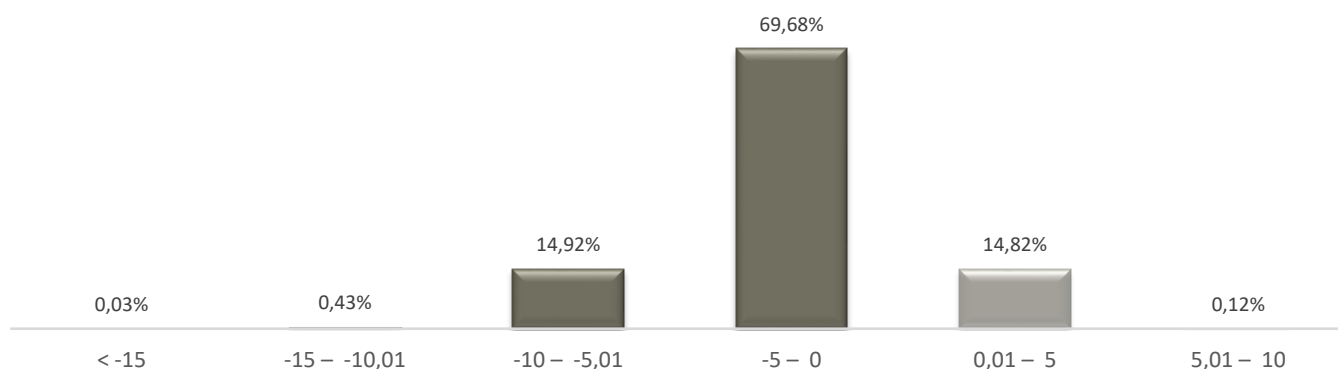
#### 4.3.5. Les notes préliminaires

La note préliminaire (note C) est composée des notes suivantes :

- Notes de classe (notes A) : elles représentent 20 points sur 50.
- Notes des épreuves partielles (notes B) : elles représentent 30 points sur 50.

##### 4.3.5.1. Notes préliminaires et notes finales

Différence entre la note finale et la note préliminaire



La note préliminaire est supérieure ou égale (85,05 %)

La note préliminaire est plus basse (14,95 %)

Le graphique ci-dessous montre **les différences entre la note finale et les notes préliminaires** pour tous les élèves qui ont passé le Baccalauréat européen. Une différence négative signifie que la note préliminaire est supérieure à la note finale, et vice-versa.

85,05 % des candidats ont obtenu une note préliminaire supérieure ou égale à leur note finale. Néanmoins, dans 69,69 % des cas, la différence n'était pas supérieure à 5 points.

Pour 84,50 % des candidats, l'écart entre la note préliminaire et la note finale du candidat est de +/- 5 points sur 100.

Les écarts les plus importants entre la note préliminaire et la deuxième correction s'expliquent par des examens supplémentaires passés par des élèves qui n'ont pas suivi cette matière à l'école et qui n'ont donc pas de note préliminaire.

Note finale - Note préliminaire	Candidats
Entre -60 et -15,01 points	1
Entre -15 et -10,01 points	14
Entre -10 et -5,01 points	485
Entre -5 et -0,01 points	2259
Exactement 0 point	1
Entre 0,01 et 5 points	481
Entre 5,01 et 10 points	4
	<b>3245</b>

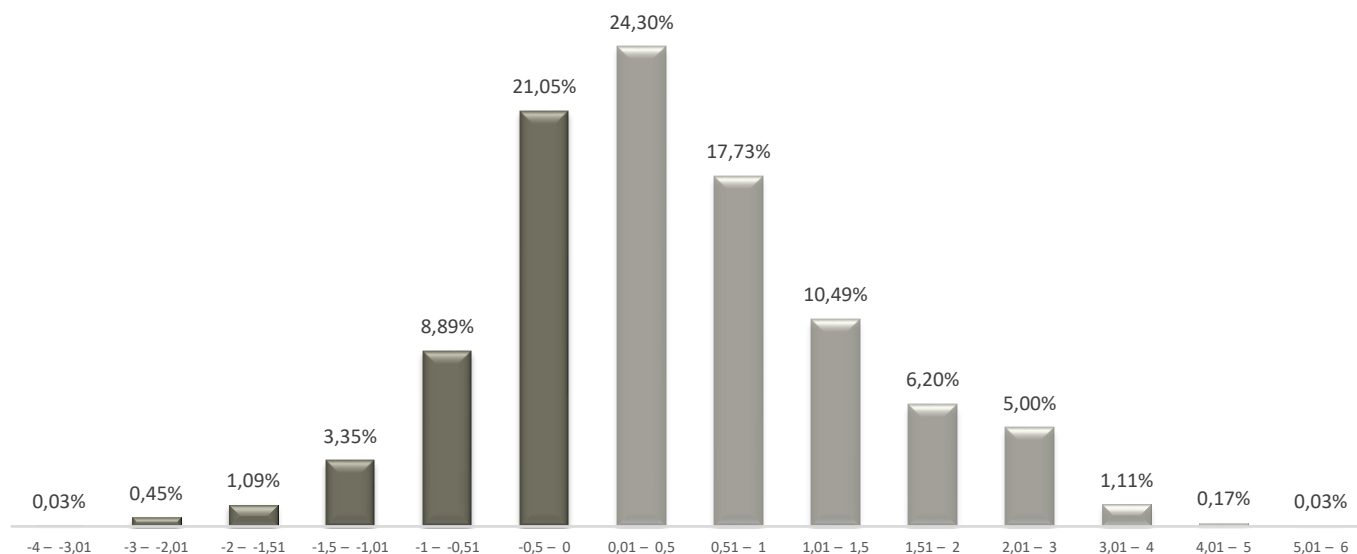
Pour les autres cas de variations importantes entre les notes préliminaires et finales, plusieurs facteurs pourraient expliquer ces différences :

- Variations de la composante d'évaluation : La note finale intègre les examens écrits (pondération de 35 %) et les examens oraux (pondération de 15 %) en plus de la note préliminaire (pondération de 50 %). En règle générale, des différences significatives apparaissent pour les élèves qui excellent dans le contrôle continu mais peinent sous la pression des examens ou, à l'inverse, obtiennent de meilleurs résultats dans des environnements dans lesquels les enjeux sont élevés.
- Lacunes de performance spécifiques à une matière : Les candidats peuvent démontrer des compétences variables selon les différents formats d'évaluation. Par exemple, un élève doué pour les travaux pratiques et la participation en classe peut avoir des résultats inférieurs aux examens écrits chronométrés, en particulier dans les matières qui requièrent des compétences cognitives différentes (rédaction analytique par rapport à la résolution de problèmes).
- Stress lié aux examens et anxiété de performance : Certains élèves peuvent avoir des performances inférieures à celles qu'ils ont démontrées en classe en raison de leur anxiété liée aux tests, tandis que d'autres peuvent se montrer à la hauteur et dépasser leurs niveaux de performance habituels.
- Facteurs externes : La maladie, les circonstances personnelles ou les problèmes techniques pendant les périodes d'examen peuvent créer des disparités importantes entre les performances prévues et les performances réelles.
- Authenticité de l'évaluation : La note préliminaire reflète la performance soutenue au fil du temps dans des contextes de classe familiers, tandis que les examens finaux testent la performance dans des conditions normalisées et non familières.

Ces variations, bien que préoccupantes pour les élèves individuels, sont statistiquement normales dans les systèmes d'évaluation à enjeux élevés et reflètent la nature complexe de la mesure des résultats scolaires dans de multiples domaines et contextes. En outre, les enseignants proviennent de différents systèmes éducatifs nationaux européens, chacun apportant des approches pédagogiques et des philosophies d'évaluation distinctes. Les notes préliminaires d'un élève peuvent refléter une approche culturelle de l'évaluation, tandis que ses résultats aux examens sont évalués en fonction de critères standardisés. Cela peut créer des décalages entre les styles d'évaluation en classe et les attentes en matière d'examens formels.

#### 4.3.5.2. Différences entre la note préliminaire et la 1<sup>ère</sup> correction

Différences entre la note préliminaire et la 1<sup>ère</sup> correction



La note de l'examen écrit de l'enseignant est plus élevée ou égale à la note préliminaire (34,95 %)

La note préliminaire est plus élevée que la note de l'examen écrit de l'enseignant (65,05 %)

Les notes mentionnées dans cette section ne prennent en compte que les notes attribuées par l'enseignant.

On constate ici que les notes présentent de plus grandes variations. Dans environ 45,35 % des cas, la variation est de +/- 0,5 point (sur 10), et dans environ 71,98 % des cas, la variation est de +/- 1 point.

Lors des épreuves écrites, environ 35 % des candidats obtiennent de la part de leurs enseignants une note plus élevée que leur note préliminaire. Dans 1,33 % des cas, le candidat a obtenu exactement la même note lors de l'épreuve préliminaire et comme première note de l'épreuve écrite.

Note préliminaire – 1 <sup>re</sup> correction	Épreuves
Entre -10 et -9,01 points	2
Entre -9 et -8,01 points	1
Entre -8 et -7,01 points	4
Entre -7 et -6,01 points	5
Entre -6 et -5,01 points	3
Entre -5 et -4,01 points	0
Entre -4 et -3,01 points	5
Entre -3 et -2,01 points	74
Entre -2 et -1,51 points	177
Entre -1,50 et -1,01 point	545
Entre -1 et -0,51 point	1448
Entre -0,50 et -0,01 point	3210
Exactement 0 point	217
Entre 0,01 et 0,50 point	3957
Entre 0,51 et 1 point	2887
Entre 1,01 et 1,50 point	1708
Entre 1,51 et 2 points	1009
Entre 2,01 et 3 points	814
Entre 3,01 et 4 points	180
Entre 4,01 et 5 points	27
Entre 5,01 et 6 points	5
Entre 6,01 et 7 points	1
Entre 7,01 et 8 points	2
Entre 8,01 et 9 points	1

#### 4.3.5.3. Différence entre la note préliminaire et la 2<sup>e</sup> correction

Les notes mentionnées ici ne prennent en compte que les notes attribuées par l'enseignant. Dans environ 31 % des cas, la variation est de  $\pm 0,5$  point (sur une échelle de 10 points), et dans environ 55 % des cas, la variation est de  $\pm 1$  point.

27,45 % des élèves obtiennent de la part des deuxièmes examinateurs des notes plus élevées ou égales que leur note préliminaire.

## Rapport sur le Baccalauréat européen 2025

### LA SESSION DU BACCALAURÉAT EUROPÉEN 2025

Dans 0,60 % des cas, les élèves ont obtenu exactement la même note lors de l'épreuve préliminaire et de la part de l'examinateur externe lors de l'épreuve écrite.

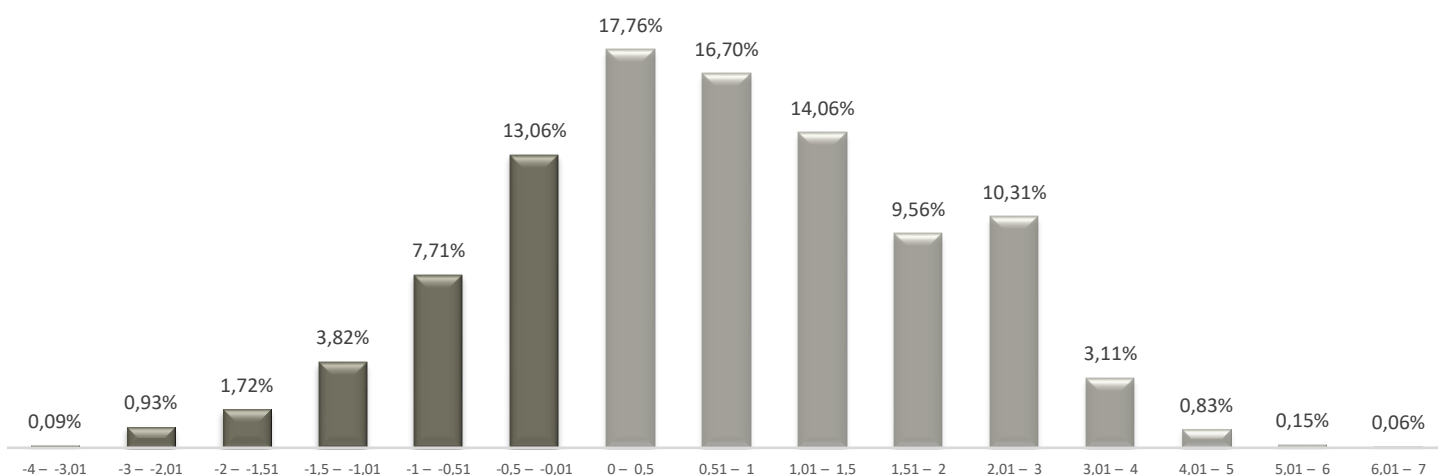
Les écarts les plus importants entre la note préliminaire et la deuxième correction s'expliquent par des examens supplémentaires passés par des élèves qui n'ont pas suivi cette matière à l'école et qui n'ont donc pas de note préliminaire.

Les autres cas de variations entre les notes préliminaires et la deuxième correction observés dans certains cas peuvent être attribués à plusieurs facteurs interconnectés au sein du système multinational complexe du Baccalauréat européen. Les examinateurs externes apportent des perspectives totalement indépendantes, évaluant les copies uniquement sur la base de leur mérite, sans la

connaissance contextuelle que les enseignants possèdent sur les circonstances, les capacités ou les trajectoires d'amélioration de leurs élèves. Cette indépendance garantit l'objectivité, mais crée parfois naturellement des disparités d'évaluation lorsque les enseignants appliquent inconsciemment des normes plus personnalisées ou plus souples en fonction de la relation qu'ils entretiennent avec les élèves.

Note préliminaire – 2 <sup>e</sup> correction	Épreuves
Entre -10 et -9,01 points	1
Entre -9 et -8,01 points	3
Entre -8 et -7,01 points	3
Entre -7 et -6,01 points	4
Entre -6 et -5,01 points	2
Entre -5 et -4,01 points	5
Entre -4 et -3,01 points	15
Entre -3 et -2,01 points	152
Entre -2 et -1,51 points	280
Entre -1,50 et -1,01 point	622
Entre -1 et -0,51 point	1256
Entre -0,50 et -0,01 point	2028
Exactement 0 point	98
Entre 0,01 et 0,50 point	2891
Entre 0,51 et 1 point	2719
Entre 1,01 et 1,50 point	2290
Entre 1,51 et 2 points	1557
Entre 2,01 et 3 points	1679
Entre 3,01 et 4 points	506
Entre 4,01 et 5 points	135
Entre 5,01 et 6 points	24
Entre 6,01 et 7 points	9
Entre 7,01 et 8 points	2
Entre 8,01 et 9 points	1

**Différence entre la note préliminaire et la 2e correction**



**Le deuxième examinateur a accordé une note plus élevée que la note préliminaire (27,45 %)**

**La note préliminaire est supérieure ou égale à la note du second examinateur (72,55 %)**

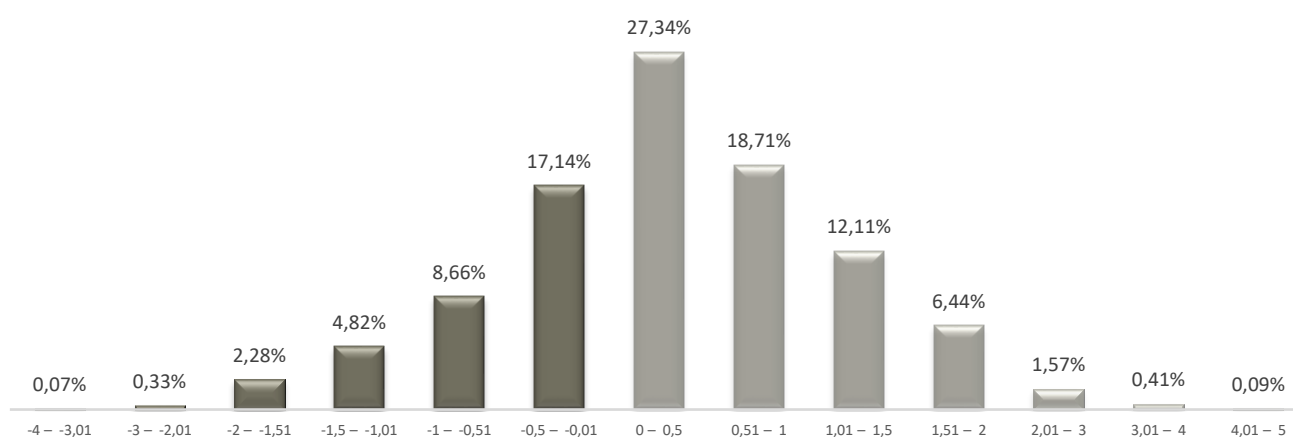
En outre, la nature multinationale du système des Écoles européennes introduit des variations culturelles dans les approches d'évaluation, car les enseignants et les examinateurs externes issus de différentes traditions éducatives européennes suivent des philosophies pédagogiques distinctes et ont différentes attentes en matière de notation. Ces différences culturelles dans les normes académiques et les pratiques d'évaluation peuvent conduire à des variations significatives dans la manière dont un même travail est évalué, malgré des critères de notation standardisés. En outre, certaines matières impliquant un jugement subjectif, telles que les examens de langue nécessitant une évaluation de la créativité et de l'argumentation,

ou les matières de sciences humaines avec de multiples approches interprétatives valables génèrent intrinsèquement une plus grande variation entre les correcteurs que des matières plus objectives, telles que les mathématiques. Le programme multilingue ajoute un niveau de complexité supplémentaire, car les examinateurs doivent faire la distinction entre les limites linguistiques et la compréhension conceptuelle lorsque les élèves expriment des idées dans leur deuxième ou troisième langue, ce qui contribue à la variation naturelle observée dans ce système d'évaluation international sophistiqué. Ces variations d'évaluation sont donc inhérentes aux caractéristiques multinationales et multilingues uniques du système des Écoles européennes.

#### 4.3.6. Les notes attribuées par les correcteurs pour les épreuves écrites

##### 4.3.6.1. Différences entre la 1<sup>re</sup> correction et la 2<sup>e</sup> correction

Différences de notes entre la 1<sup>re</sup> correction et la 2<sup>e</sup> correction



Le deuxième examinateur a accordé une note plus élevée à l'examen (33,30 %)

L'enseignant a donné une note supérieure ou égale à l'examen (66,70 %)

Environ 67 % des copies ont obtenu une note plus élevée de la part de leur premier correcteur, l'enseignant. Dans 3,72 % des cas, les candidats ont obtenu exactement la même note lors de la correction par les enseignants et par les examinateurs externes.

On peut encore ajouter que :

- Dans 44,48 % des cas, les candidats ont obtenu pour la première et la deuxième correction une note dont la variation est +/- 0,5 point.
- Dans 71,86 % des cas, les candidats ont obtenu pour la première et la deuxième correction une note dont la variation est de +/- 1 point.
- Dans 88,78 % des cas, les candidats ont obtenu pour la première et la deuxième correction une note dont la variation est de +/- 1,5 point.

Résultat des 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> corrections	Copies
Entre -4 et -3,01 points	12
Entre -3 et -2,01 points	53
Entre -2 et -1,51 points	372
Entre -1,50 et -1,01 point	784
Entre -1 et -0,51 point	1410
Entre -0,50 et -0,01 point	2185
Exactement 0 point	606
Entre 0,01 et 0,50 point	4452
Entre 0,51 et 1 point	3047
Entre 1,01 et 1,50 point	1971
Entre 1,51 et 2 points	1048
Entre 2,01 et 3 points	256
Entre 3,01 et 4 points	67
Entre 4,01 et 5 points	14
Entre 5,01 et 6 points	5
<b>Total</b>	<b>16282</b>

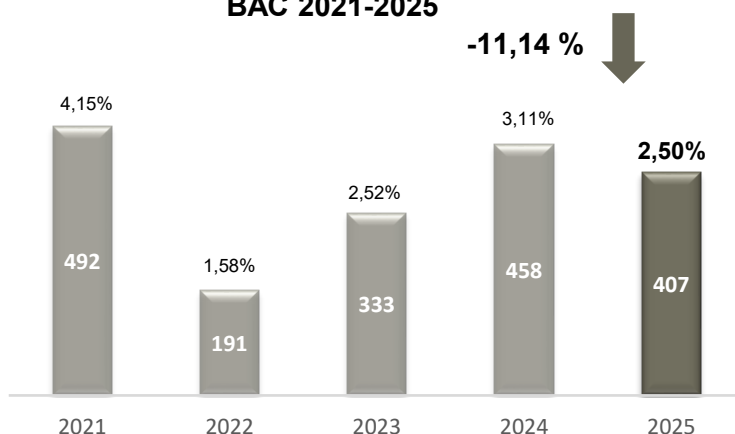
### 4.3.6.2. Troisièmes corrections

Sur 16 282 copies, 407 copies ont été soumises à une troisième correction, soit 2,50 % du nombre total de copies corrigées.

Les tableaux ci-dessous indiquent la répartition des 407 troisièmes corrections, par école et par matière, avec mention de la langue.

Sur les 407 troisièmes corrections effectuées, 378 ont été causées par le fait que l'enseignant a attribué une note plus élevée que le correcteur externe, affectant ainsi 92,87 % des troisièmes corrections.

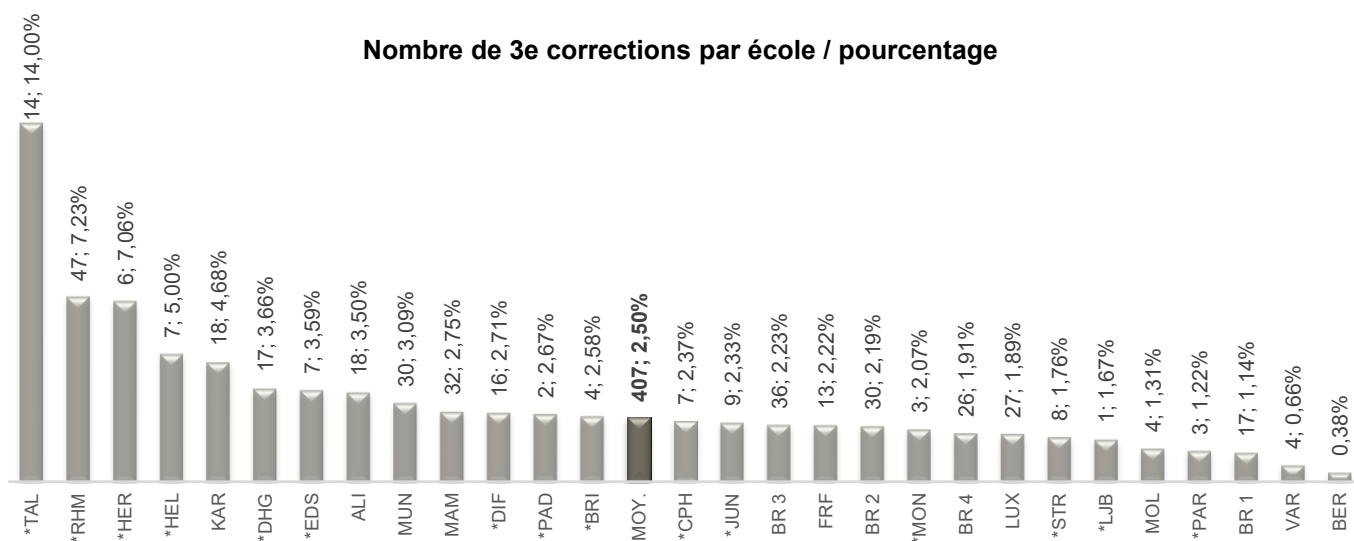
**Évolution des troisièmes corrections  
au cours des 5 dernières sessions du  
BAC 2021-2025**



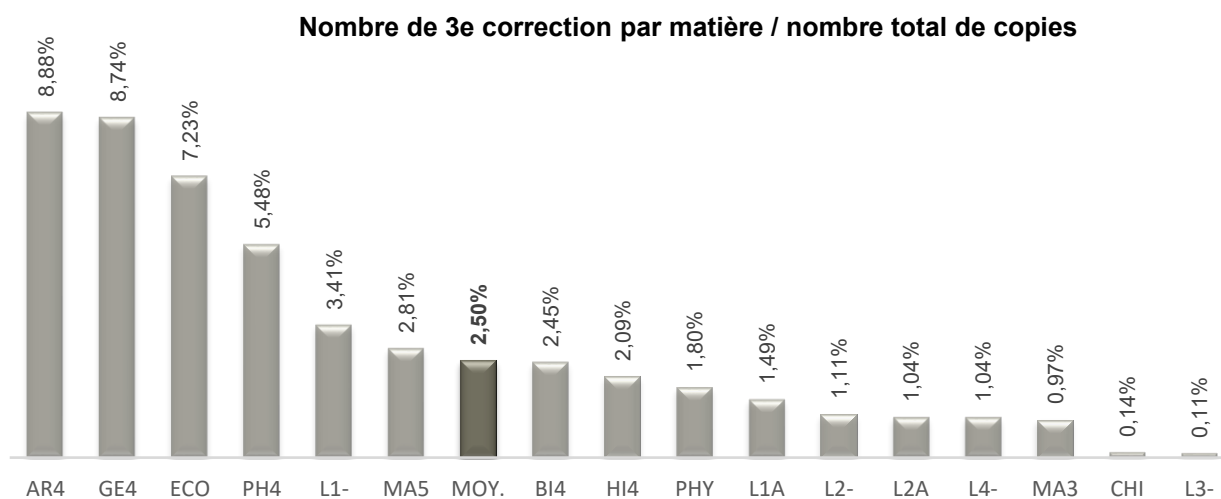
École	Copies	3 <sup>e</sup> corr.	%
*TAL	100	14	14,00 %
*RHM	650	47	7,23 %
*HER	85	6	7,06 %
*HEL	140	7	5,00 %
KAR	385	18	4,68 %
*DHG	465	17	3,66 %
*EDS	195	7	3,59 %
ALI	515	18	3,50 %
MUN	970	30	3,09 %
MAM	1,162	32	2,75 %
*DIF	590	16	2,71 %
*PAD	75	2	2,67 %
*BRI	155	4	2,58 %
*CPH	295	7	2,37 %
*JUN	387	9	<b>2,33 %</b>
BR 3	1,613	36	2,23 %
FRF	585	13	2,22 %
BR 2	1,369	30	2,19 %
*MON	145	3	2,07 %
BR 4	1,361	26	1,91 %
LUX	1,431	27	1,89 %
*STR	455	8	1,76 %
*LJB	60	1	1,67 %
MOL	305	4	1,31 %
*PAR	245	3	1,22 %
BR 1	1,485	17	1,14 %
VAR	602	4	0,66 %
BER	262	1	0,38 %
*BAR	15	0	0,00 %
*WAR	65	0	0,00 %
*MAN	115	0	0,00 %
<b>16282</b>	<b>407</b>	<b>2,50 %</b>	

Mat.	Langues	Copies	3 <sup>e</sup> corr.	%
L1-	DE (75), ES (10), EN (8), SV (6), IT (4), NL (2), LV (1)	3,111	106	3,41 %
GE4	EN (43), DE (4), FR (1)	549	48	8,74 %
ECO	EN (28), DE (13), FR (4)	622	45	7,23 %
MA5	FR (24), EN (10), IT (4)	1,496	42	2,81 %
AR4	EN (25), FR (6), EL (2), DE (1)	383	34	8,88 %
L2-	EN (23), DE (9), FR (2)	3,053	34	1,11 %
PH4	FR (9), DE (5), EN (3), DA (2)	347	19	5,48 %
BI4	DE (10), EN (3), FR (3), ES (2)	735	18	2,45 %
MA3	EN (8), FR (6), DE (2), NL (1)	1,749	17	0,97 %
PHY	EN (9), FR (4), DE (3), IT (1)	942	17	1,80 %
HI4	EN (11), DE (5)	767	16	2,09 %
L4-	ES (4), NL (1)	480	5	1,04 %
L2A	EN (2)	192	2	1,04 %
L1A	DE (1), SV (1)	134	2	1,49 %
CHI	FR (1)	731	1	0,14 %
L3-	DE (1)	935	1	0,11 %
<b>16282</b>		<b>407</b>	<b>2,50 %</b>	

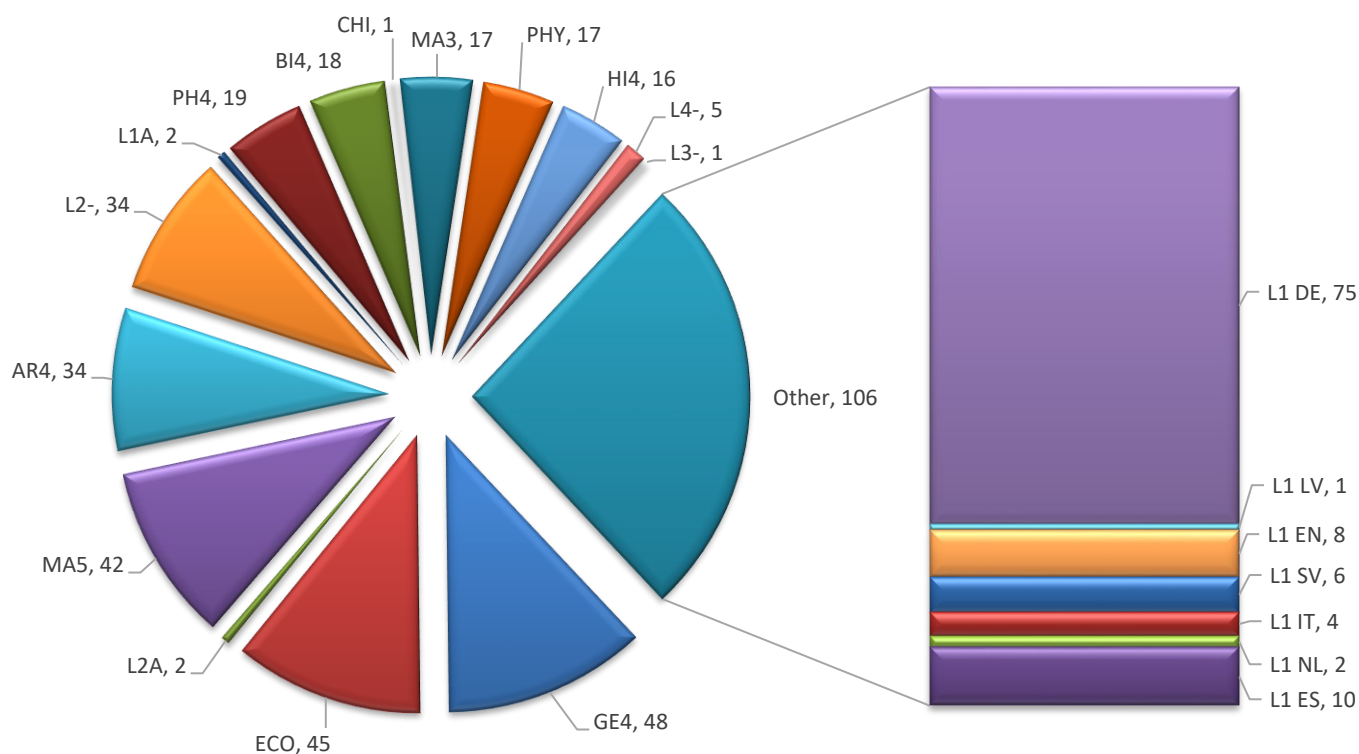
Le graphique suivant montre le pourcentage de 3<sup>e</sup> correction nécessaire par école et le pourcentage de ces corrections par rapport au nombre total de copies de chaque école.



De même, voici une représentation des sujets qui ont nécessité une 3<sup>e</sup> correction.



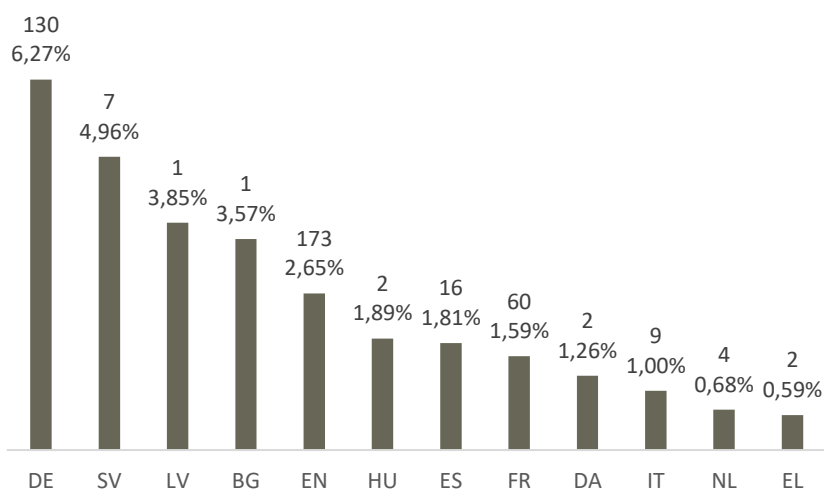
### Répartition des 407 troisièmes corrections



Voici la répartition par langues d'examen (qui ne représentent pas toujours les langues L1 des élèves). Contrairement aux matières linguistiques, l'économie, la géographie et l'histoire sont toujours dispensées dans la L2 des élèves. Les sujets dans les langues suivantes ont fait l'objet d'une 3e correction :

Langue d'examen	Copies	3 <sup>e</sup> corr.	%
DE	2073	130	6,27 %
SV	141	7	4,96 %
LV	26	1	3,85 %
BG	28	1	3,57 %
EN	6526	173	2,65 %
HU	106	2	1,89 %
ES	883	16	1,81 %
FR	3776	60	1,59 %
DA	159	2	1,26 %
IT	896	9	1,00 %
NL	586	4	0,68 %
EL	338	2	0,59 %

Nombre et % de 3e correction par langue d'examen



### 4.3.6.3. Discordance des notes

On considère que l'élève a réussi une épreuve écrite s'il a obtenu au moins la note minimale de 5 sur 10 (note de passage).

La discordance des notes désigne le cas très particulier où, pour une même copie, un examinateur considère que la copie satisfait aux critères de correction pour l'octroi de la note de passage, tandis que l'autre examinateur l'estime insuffisante et estime qu'elle ne répond pas aux critères.

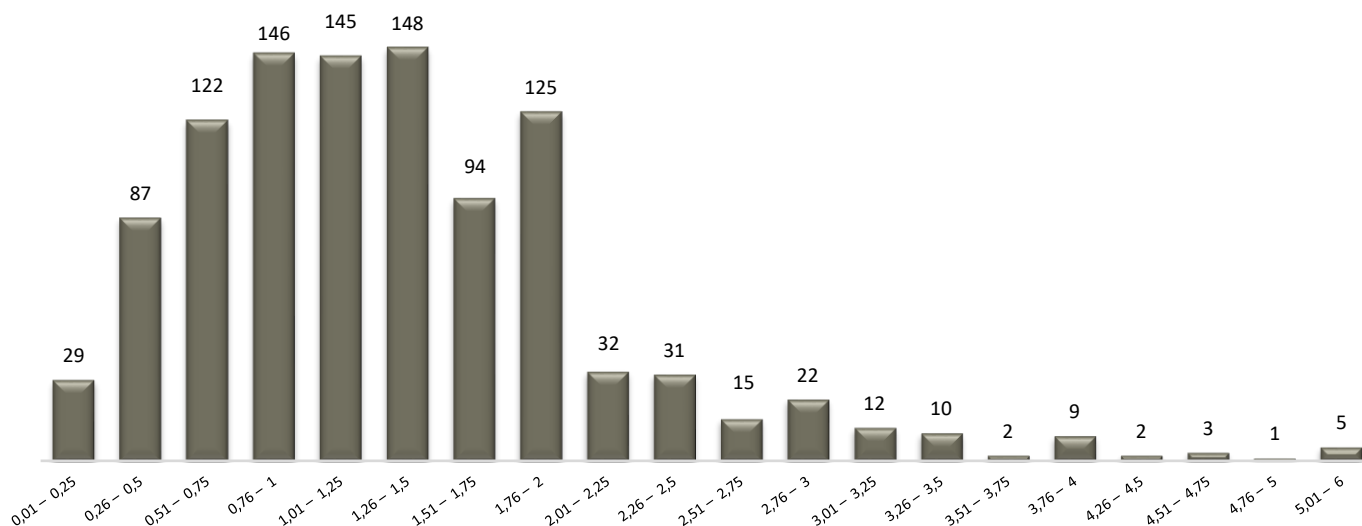
Lorsque l'on compare les notes d'épreuves écrites données par les enseignants/premiers correcteurs et les notes données par les examinateurs externes/seconds correcteurs, pour les 16 282 copies de la session 2025 du Baccalauréat européen, on observe ce qui suit :

	Nombre de copies		3 <sup>e</sup> correction impliquée		Moyenn e E1	Moyenn e E2	Moyen ne E3
	Nombre de copies	%	Nombre de copies	%			
L'enseignant a accordé un 5 ou plus L'examineur externe a accordé un 5 ou plus	14,716	90,38 %	378	2,57 %			
L'enseignant a accordé une note inférieure à 5 L'examineur externe a accordé une note inférieure à 5	1,566	9,62 %	29	1,85 %			
	2,035	12,50 %	140	6,88 %			
<b>Le professeur a approuvé la copie. L'examineur externe a rejeté la copie</b>	756	4,64 %	129	17,06 %	6,87	3,92	5,23
<b>L'enseignant a rejeté la copie. L'examineur externe a approuvé la copie</b>	287	1,76 %	18	6,27 %	4,09	6,80	5,32

Pour 1 043 copies, soit 6,41 % du nombre total de copies, une discordance de notes a été constatée lors de la dernière session.

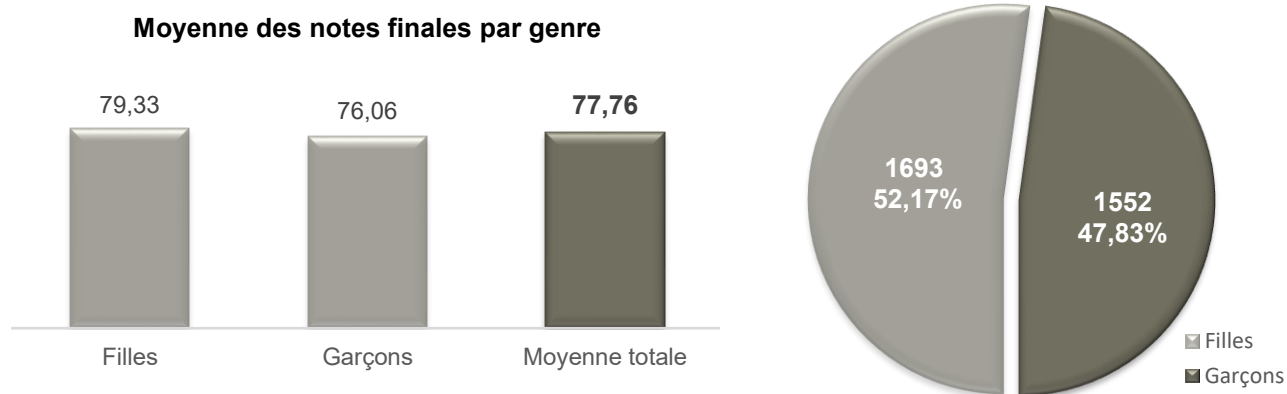
Dans 147 cas, l'écart entre les deux notes était supérieur à 2 points, ce qui veut dire que 23,34 % des 1 043 copies litigieuses ont donc fait l'objet d'une troisième correction. La différence maximale était de 6 points en L1-DE.

**Valeur absolue de l'écart entre la première correction et la deuxième correction pour les cas de discordance de notes (1 043 copies)**

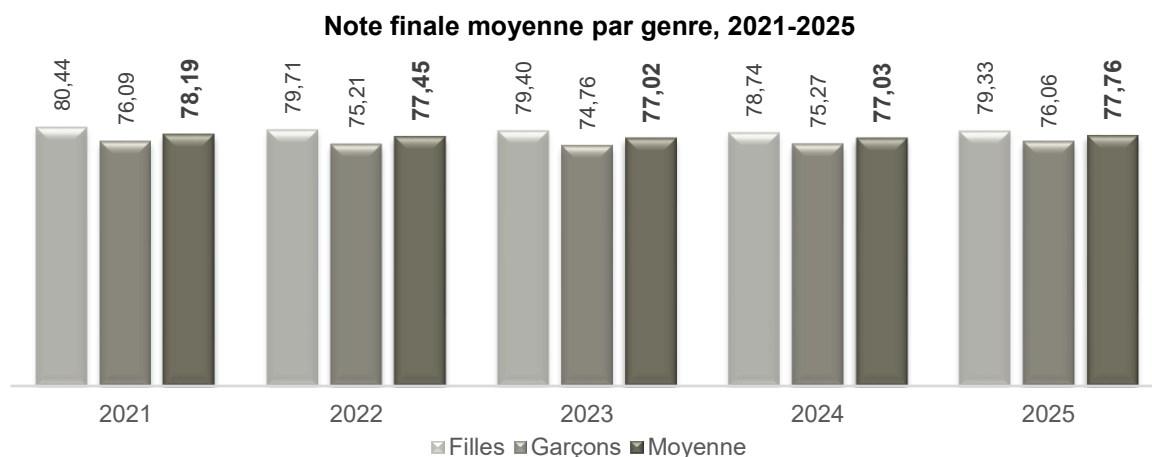


### 4.3.7. Différences entre les genres

Comme on peut le constater sur ce graphique, les candidates obtiennent une note finale supérieure à la moyenne générale.



Il s'agit d'une tendance générale au cours de ces 5 dernières années :

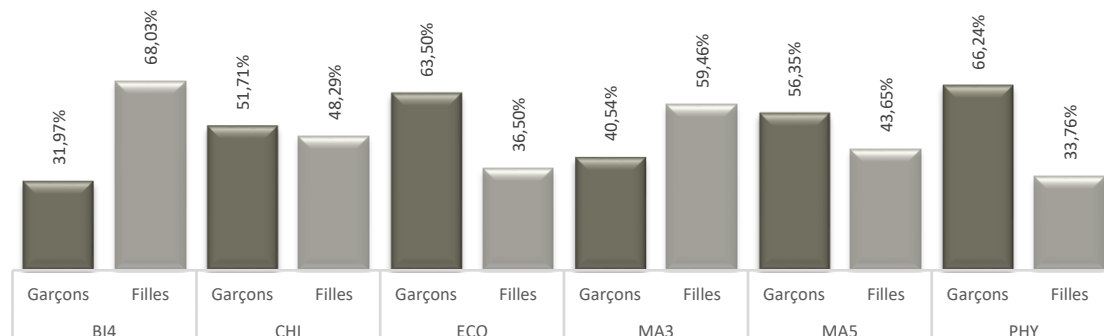


Les choix d'options et les moyennes pour les épreuves écrites sont indiqués ci-dessous, ventilés par genre :

Matière	Genre	suppl.	Pourcentage
<b>BI4</b>	Garçons	235	31,97 %
	Filles	500	68,03 %
<b>CHI</b>	Garçons	378	51,71 %
	Filles	353	48,29 %
<b>ECO</b>	Garçons	395	63,50 %
	Filles	227	36,50 %

Matière	Genre	suppl.	Pourcentage
<b>MA3</b>	Garçons	709	40,54 %
	Filles	1040	59,46 %
<b>MA5</b>	Garçons	843	56,35 %
	Filles	653	43,65 %
<b>PHY</b>	Garçons	624	66,24 %
	Filles	318	33,76 %

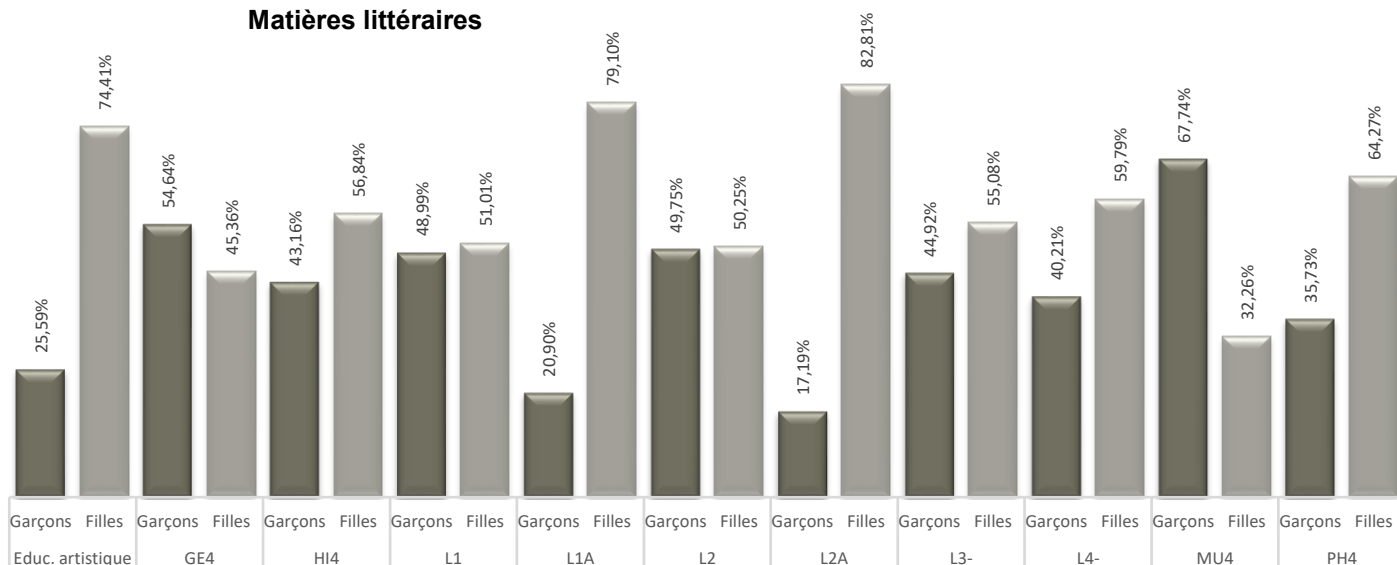
#### Matières scientifiques



Matière	Genre	suppl.	Pourcentage
<b>L1-</b>	Garçons	1524	48,99 %
	Filles	1587	51,01 %
<b>L1A</b>	Garçons	28	20,90 %
	Filles	106	79,10 %
<b>L2-</b>	Garçons	1519	49,75 %
	Filles	1534	50,25 %
<b>L2A</b>	Garçons	33	17,19 %
	Filles	159	82,81 %
<b>L3-</b>	Garçons	420	44,92 %
	Filles	515	55,08 %
<b>L4-</b>	Garçons	193	40,21 %
	Filles	287	59,79 %

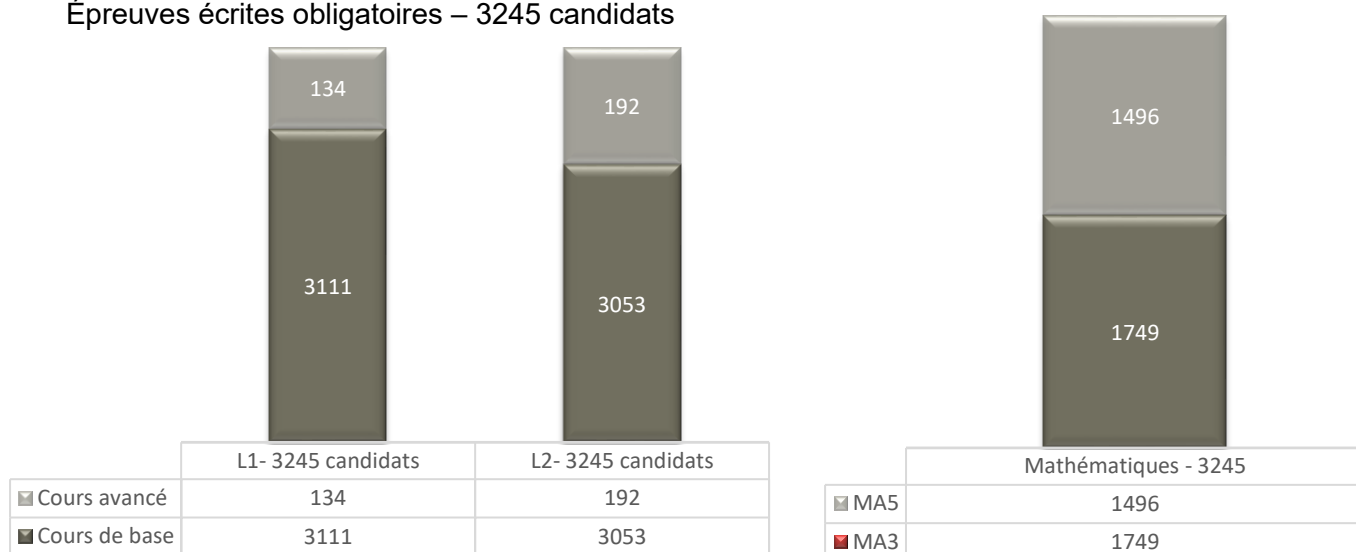
Matière	Genre	suppl.	Pourcentage
<b>ÉDUCATION ARTISTIQUE</b>	Garçons	98	25,59 %
	Filles	285	74,41 %
<b>GE4</b>	Garçons	300	54,64 %
	Filles	249	45,36 %
<b>HI4</b>	Garçons	331	43,16 %
	Filles	436	56,84 %
<b>MU4</b>	Garçons	21	67,74 %
	Filles	10	32,26 %
<b>PH4</b>	Garçons	124	35,73 %
	Filles	223	64,27 %

**Matières littéraires**



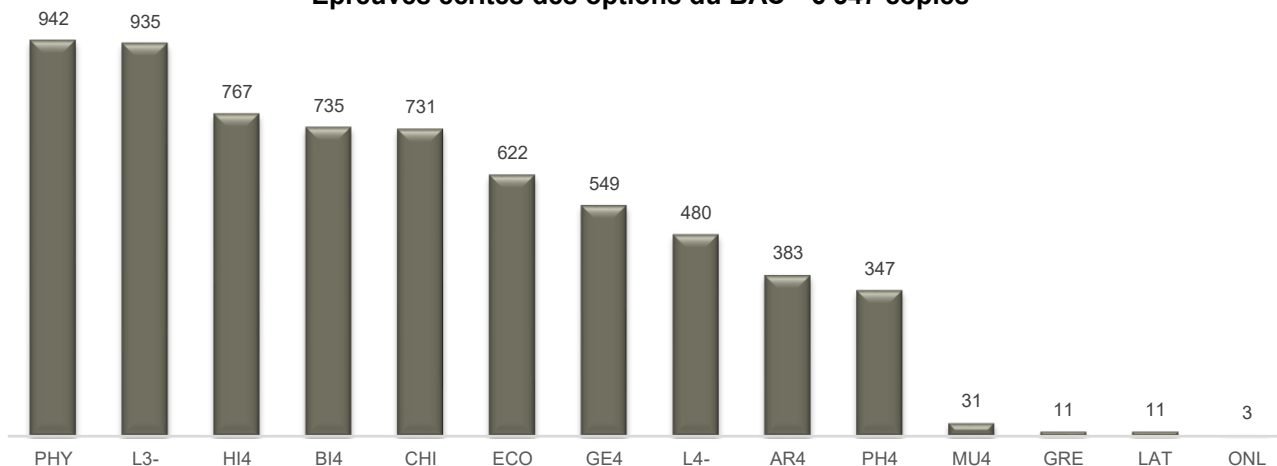
**4.3.8. Les épreuves du Baccalauréat européen et les options les plus populaires pour les épreuves écrites et orales**

Épreuves écrites obligatoires – 3245 candidats



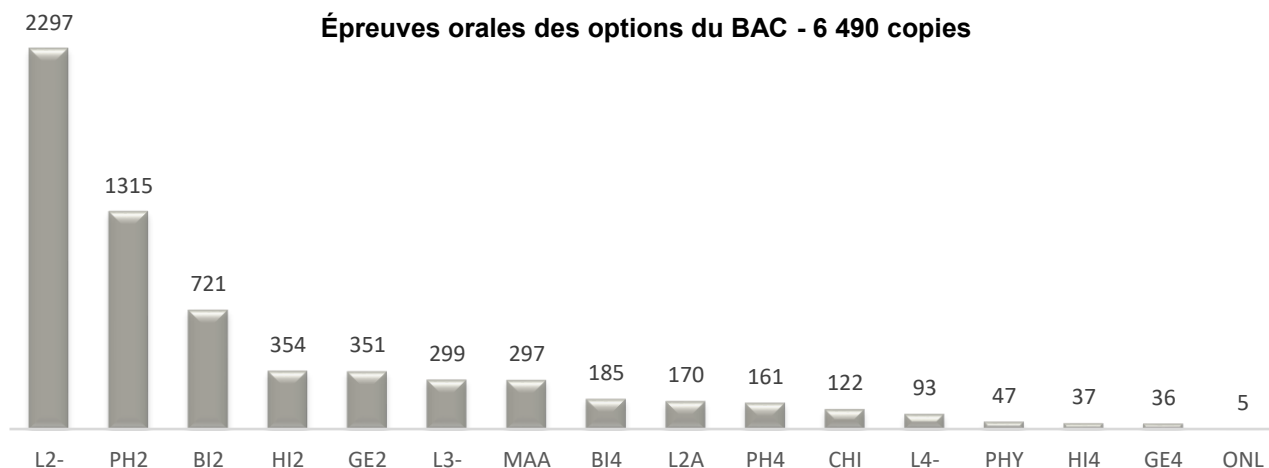
**Épreuves écrites des options : 6 547 copies (3 245 x 2 options = 6 490 + 57 examens supplémentaires)**

**Épreuves écrites des options du BAC - 6 547 copies**



**Épreuves orales des options : 6 490 épreuves orales (3 245 x 2 = 6 490 épreuves orales)**

**Épreuves orales des options du BAC - 6 490 copies**



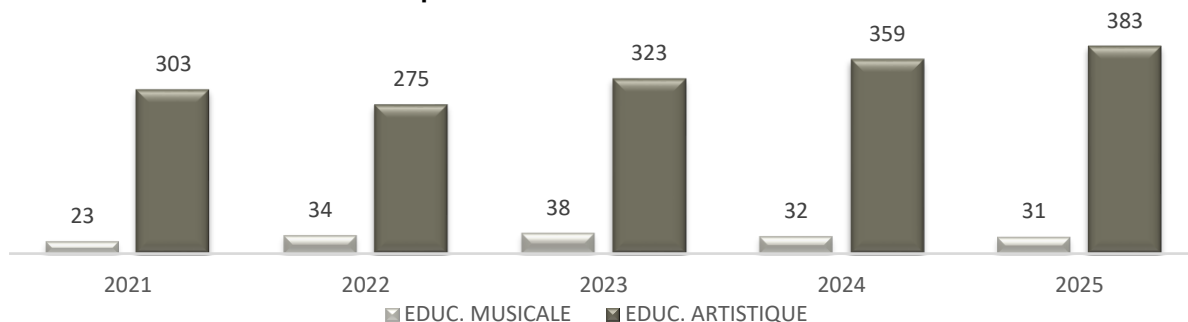
**4.3.8.1. Choix les plus populaires pour les épreuves écrites**

Les cinq options les plus choisies pour les épreuves écrites cette année étaient : Physique, Langue 3 (EN 315, FR 188, ES 181, DE 113, NL 60, IT 56, DA 17, EL 3, PT 1, FI 1), Histoire, Biologie et Chimie.

Options des épreuves écrites	Nombre de candidats BAC 2023	% du nombre de candidats BAC 2023	Nombre de candidats BAC 2024	% du nombre de candidats BAC 2024	Nombre de candidats BAC 2025	% du nombre de candidats BAC 2025
PHYSIQUE	766	29,04 %	841	28,66 %	942	29,03 %
LANGUE III	804	30,48 %	847	28,87 %	935	28,81 %
HISTOIRE	518	19,64 %	619	21,10 %	767	23,64 %
BIOLOGIE	565	21,42 %	645	21,98 %	735	22,65 %
CHIMIE	697	26,42 %	724	24,68 %	731	22,53 %

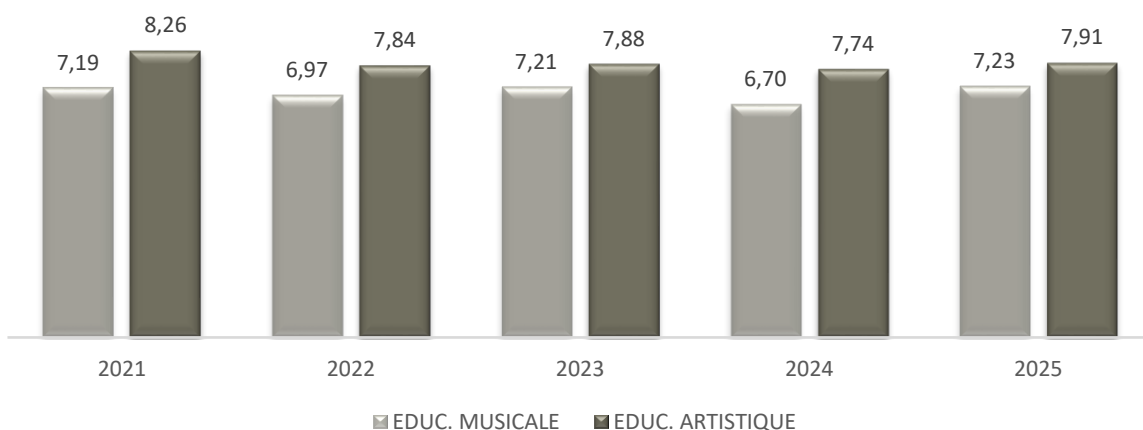
L'Éducation artistique et l'Éducation musicale figurent parmi les épreuves écrites les moins populaires. Cette année, le nombre d'épreuves écrites a encore légèrement augmenté en Éducation artistique et presque de même en Éducation musicale par rapport à l'année précédente.

**Éducation artistique et musicale : nombre de candidats 2021-2025**



Les moyennes dans ces disciplines restent stables par rapport aux années précédentes. Cela tend à indiquer que les élèves choisissent ces matières par passion, parce qu'ils ont du talent et des compétences, et non juste par simple curiosité ou parce qu'ils ont besoin de compléter leur horaire.

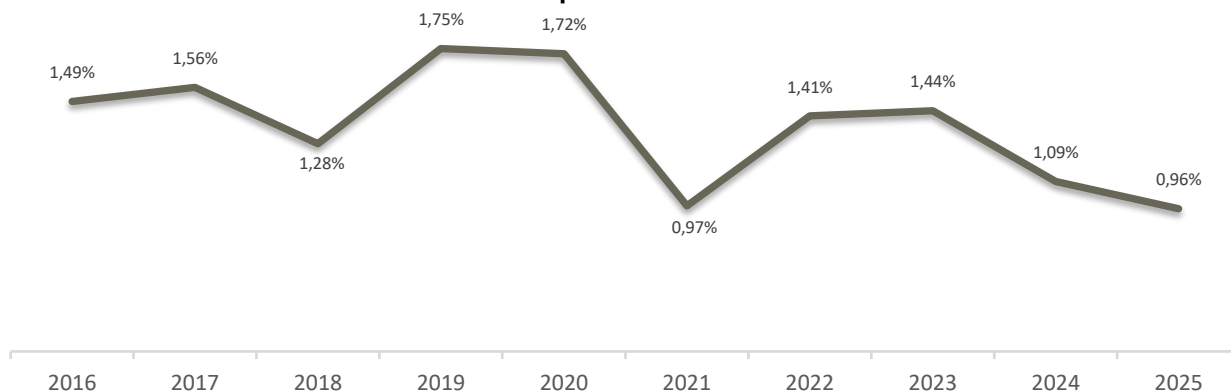
**Éducation artistique et musicale : évolution de la note écrite moyenne**



Nombre de candidats par an qui ont choisi l'épreuve écrite d'Éducation musicale :

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
28	31	27	38	39	23	34	38	32	31

**Évolution du nombre d'épreuves écrites d'Éducation musicale**



Moyenne finale en Éducation musicale au Baccalauréat européen 2025, par école : 8,02.

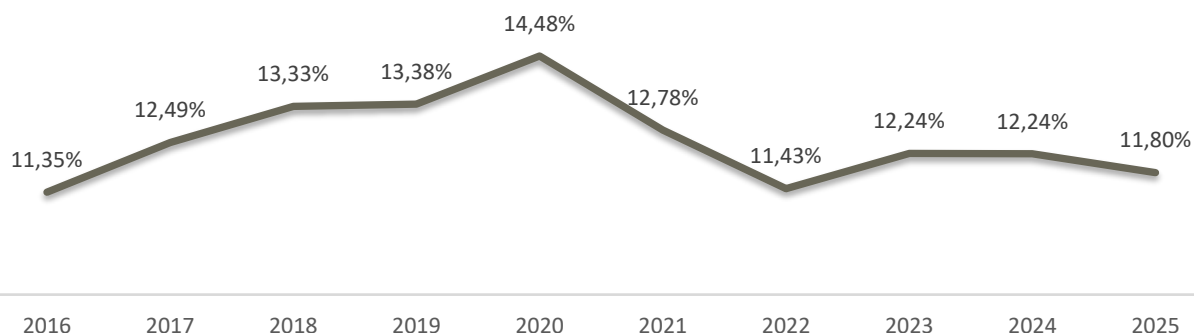
**Moyenne en Éducation musicale, ventilée par école, contre moyenne générale**



Nombre de candidats par an qui ont choisi l'épreuve écrite d'Éducation artistique :

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
214	249	282	291	328	303	275	323	359	<b>383</b>

**Évolution de l'épreuve écrite d'Éducation artistique**

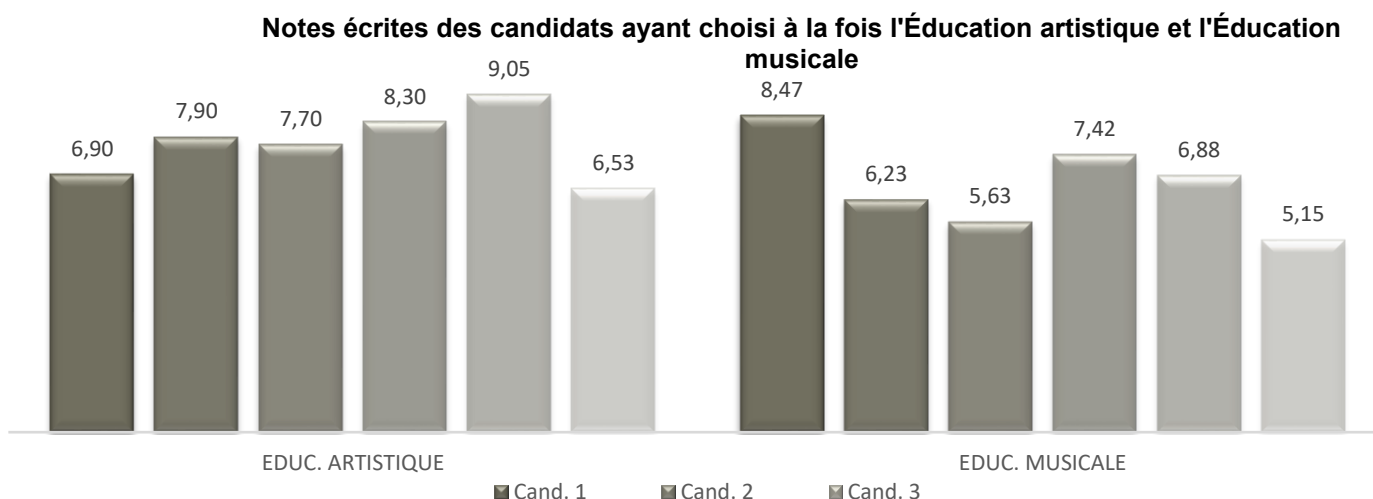


Moyenne finale en Éducation artistique au Baccalauréat européen 2025, par école : 8,20.

**Moyenne en Éducation artistique, ventilée par école, contre moyenne générale**



Six candidats ont passé les épreuves d'Éducation artistique et d'Éducation musicale : Deux à partir de \*RHM, et un à partir de \*DIF, BR4, VAR et MAM.



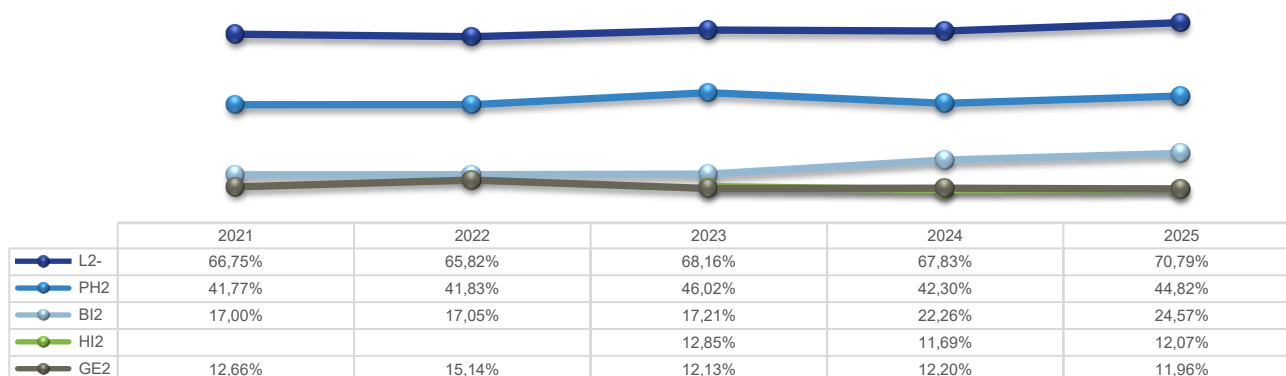
#### 4.3.8.2. Choix les plus populaires pour les épreuves orales

En 2025, les cinq options les plus largement choisies pour les épreuves orales étaient : Langue II (EN 1537, FR 447, DE 284, NL 12, ES 12, IT 4 et EL 1). Philosophie 2, Biologie 2, Histoire 2 et Géographie 2.

Options des épreuves orales	Nombre de candidats BAC 2023	% du nombre de candidats BAC 2023	Nombre de candidats BAC 2024	% du nombre de candidats BAC 2024	Nombre de candidats BAC 2025	% du nombre de candidats BAC 2025
LANGUE II	1798	68,16 %	1990	67,83 %	2297	70,79 %
PHILOSOPHIE 2	1214	46,02 %	1241	42,30 %	1315	44,82 %
BIOLOGIE 2	454	17,05 %	653	22,26 %	721	24,57 %
HISTOIRE 2	339	17,21 %	343	11,69 %	354	12,07 %
GEOGRAPHIE 2	320	12,13 %	358	12,20 %	351	11,96 %

#### 4.3.8.3. Combinaison L3 - Sciences

Évolution des candidats à l'oral

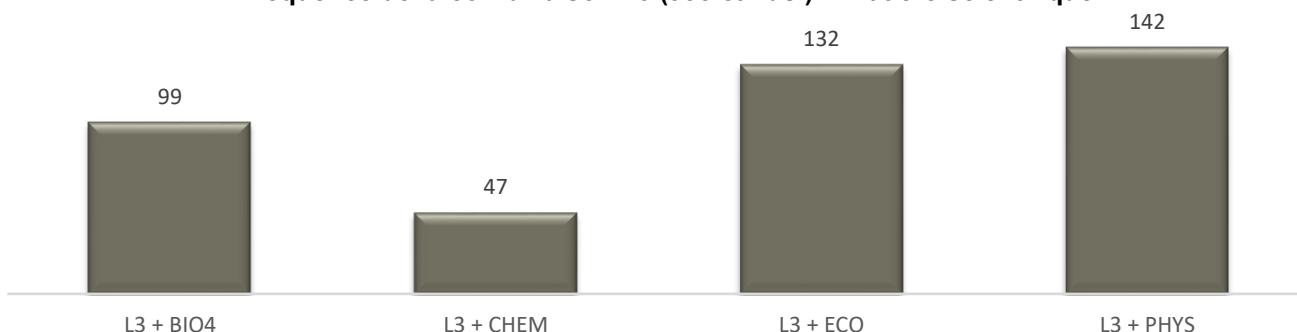


935 candidats ont passé une épreuve écrite en Langue 3. Parmi eux, 415 ont combiné cette épreuve avec au moins une épreuve scientifique.

Ce graphique illustre la fréquence des combinaisons choisies :

Ce graphique montre que les candidats qui ont choisi une orientation linguistique s'intéressent également à la maîtrise des sciences, dans la droite ligne des Compétences clés européennes pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

**Fréquence de la combinaison L3 (935 cand.) + matière scientifique**



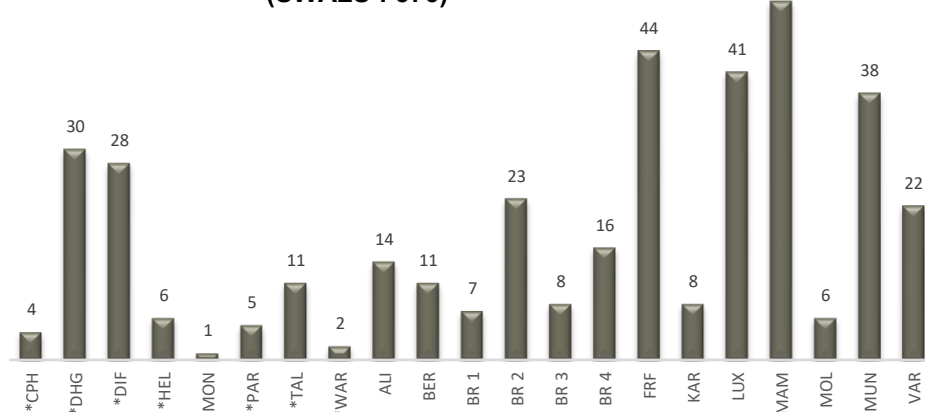
#### 4.3.9. Élèves sans section linguistique (SWALS)

Cette année, 376 élèves sans section linguistique se sont inscrits à la session du Baccalauréat européen.

La note finale moyenne obtenue par les candidats SWALS cette année s'élevait à 80,39.

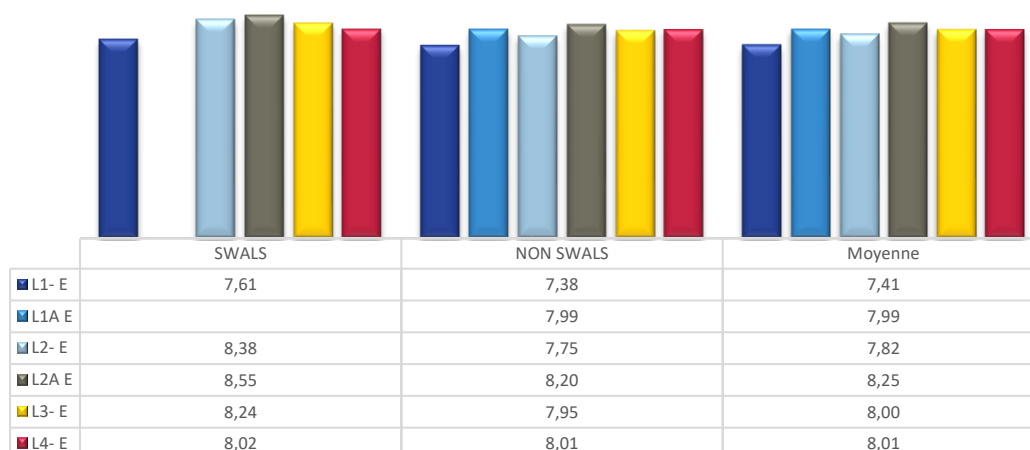
Tous les candidats SWALS ont réussi.

**Nombre d'élèves sans section linguistique (SWALS : 376)**



Le graphique suivant montre leurs performances lors des épreuves écrites en L1, L1a, L2, L2a, L3 et L4. On peut observer que leur performance dans tous les niveaux linguistiques (L1, L1a, L2, L2a, L3 et L4) est supérieure à la moyenne.

**SWALS : Notes finales des épreuves écrites en langues**

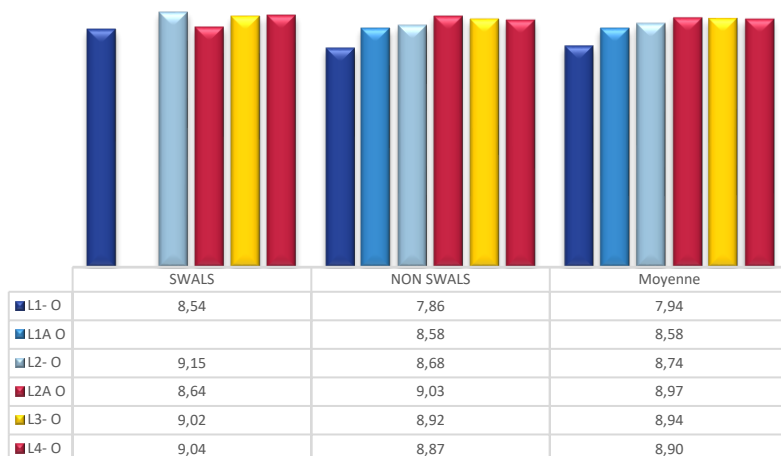


# Rapport sur le Baccalauréat européen 2025

## LA SESSION DU BACCALAURÉAT EUROPÉEN 2025

En ce qui concerne leur performance aux épreuves orales en langues, on peut observer que leur performance en L1, L1a, L2 et L3 est supérieure à la moyenne, et un peu inférieure à la moyenne en L2a.

**SWALS : Notes des épreuves écrites en langues**



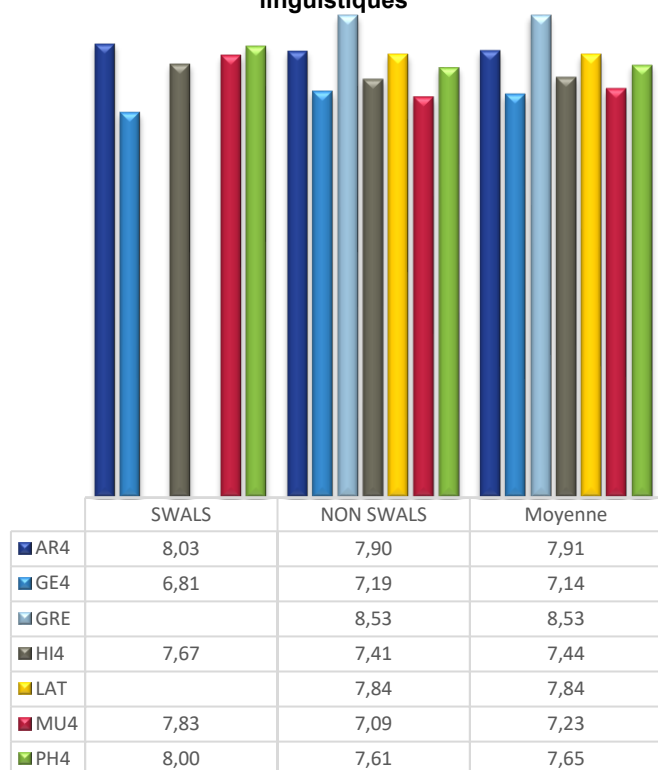
Voici quelques résultats des élèves SWALS comparés à ceux des autres élèves et à la moyenne générale. Les résultats pour lesquels les élèves SWALS obtiennent une moyenne supérieure aux autres sont mis en évidence.

	AR4	GE4	GRE	HI4	LAT	MU4	PH4
SWALS	8,03	6,81		7,67		7,83	8,00
NON SWALS	7,90	7,19	8,53	7,41	7,84	7,09	7,61
<b>TOUS</b>	<b>7,91</b>	<b>7,14</b>	<b>8,53</b>	<b>7,44</b>	<b>7,84</b>	<b>7,23</b>	<b>7,65</b>

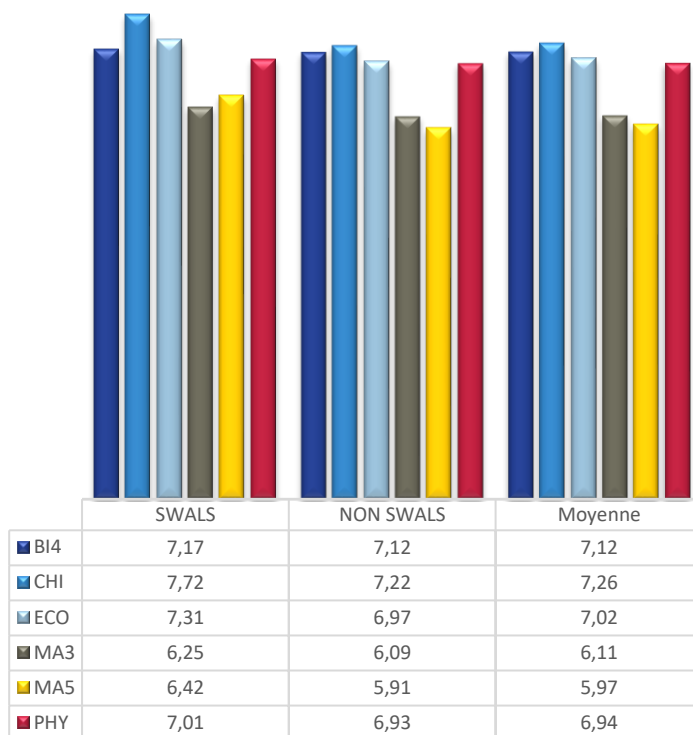
  

	BI4	CHI	ECO	MA3	MA5	PHY
SWALS	7,17	7,72	7,31	6,25	6,42	7,01
NON SWALS	7,12	7,22	6,97	6,09	5,91	6,93
<b>TOUS</b>	<b>7,12</b>	<b>7,26</b>	<b>7,02</b>	<b>6,11</b>	<b>5,97</b>	<b>6,94</b>

**SWALS : Notes écrites des matières linguistiques**



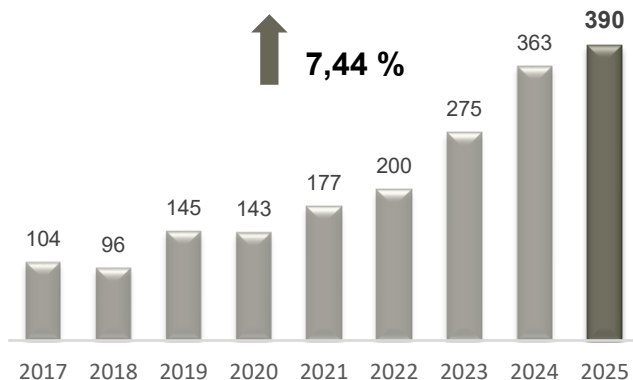
**SWALS : Notes écrites des matières scientifiques**



### 4.3.10. Résultats des candidats bénéficiant de dispositions particulières

#### 4.3.10.1. Candidats

Nombre de candidats bénéficiant de dispositions particulières



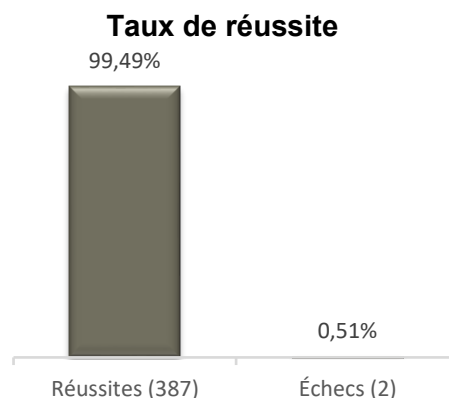
390 candidats (12,02 % du total) ont bénéficié de dispositions spéciales pour les épreuves écrites et/ou orales pour la session de 2025, ce qui augmente considérablement les chiffres précédents (+7,44 %),

Ces dispositions consistaient principalement en un temps supplémentaire, l'utilisation d'un ordinateur portable (avec ou sans correcteur orthographique), la non-prise en compte des fautes d'orthographe et l'utilisation d'une calculatrice. D'autres dispositions plus exceptionnelles consistaient à autoriser la présence d'un lecteur ou d'un rédacteur, la

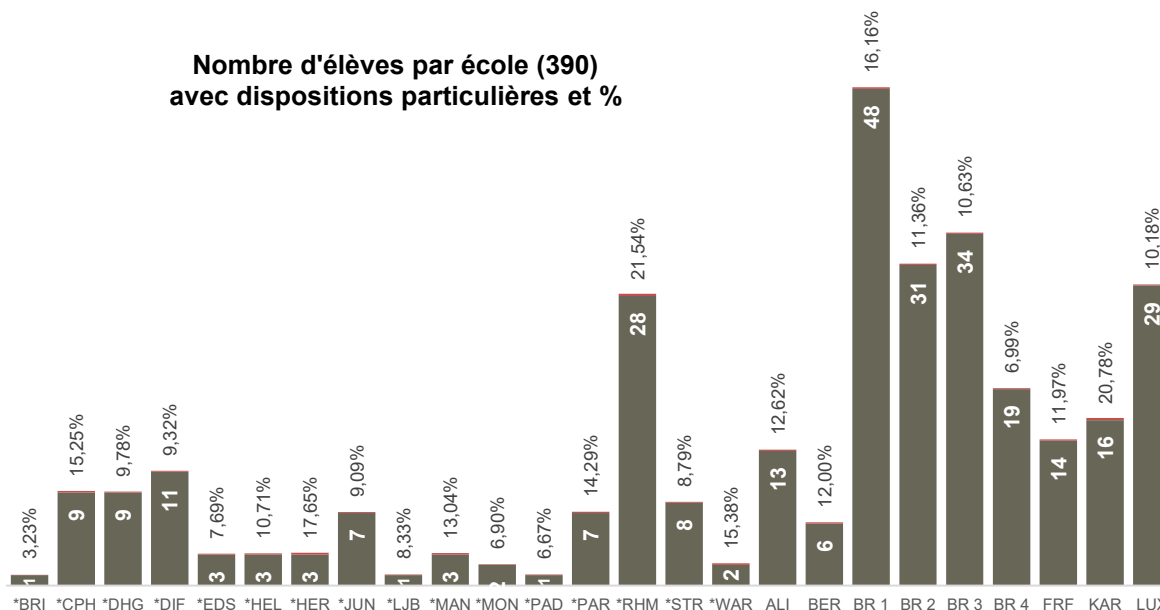
présentation de l'épreuve dans une salle séparée, la possibilité de faire une pause sous surveillance, la modification du format de l'épreuve, etc.

#### 4.3.10.2. Taux de réussite

99,49 % des candidats bénéficiant de dispositions particulières (388) ont réussi.



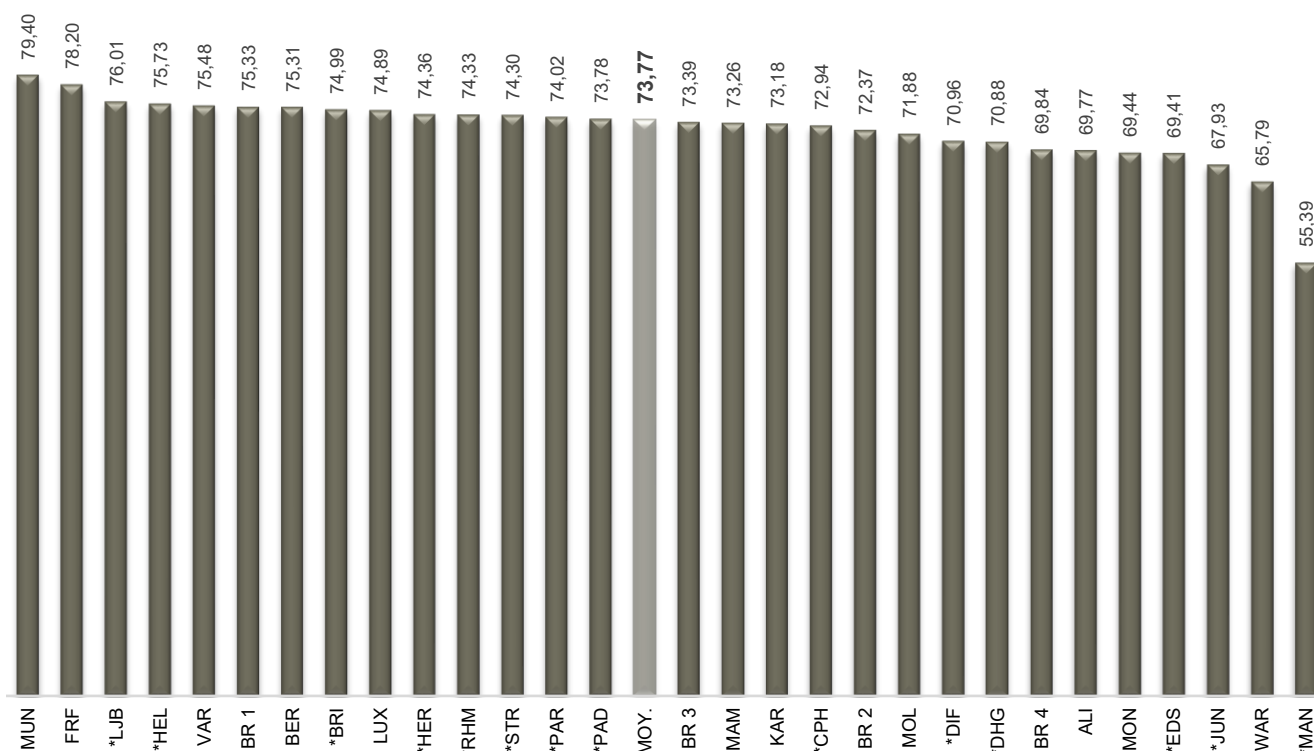
Nombre d'élèves par école (390) avec dispositions particulières et %



### 4.3.10.3. Choix des épreuves

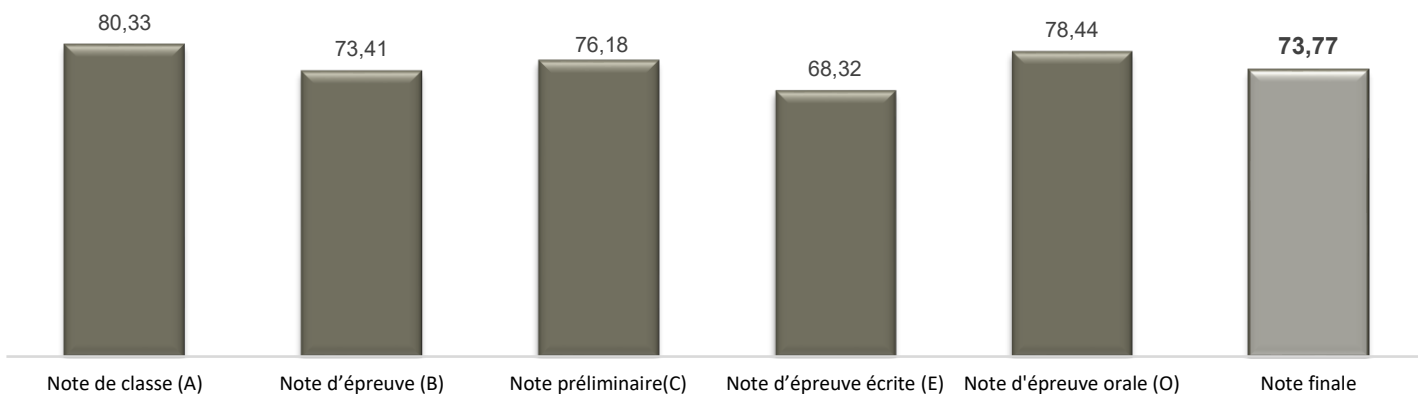
Matières	Candidats ayant passé l'examen écrit	Notes écrites	Candidats ayant passé l'examen oral	Notes orales
AR4	82	7,71		
BI2			110	7,41
BI4	70	6,70	22	7,92
CHI	64	6,47	10	6,60
ECO	84	6,43		
GE2			44	7,89
GE4	78	6,90	5	7,72
GRE	1	8,12		
HI2			45	7,57
HI4	100	6,97	6	8,22
L1-	372	7,00	372	7,56
L1A	18	7,26	18	7,73
L2-	357	7,42	259	8,52
L2A	33	8,04	31	8,48
L3-	93	7,80	31	8,79
L4-	63	7,78	6	8,68
MA3	274	5,68		
MA5	116	5,50		
MAA			18	7,71
MU4	10	6,56		
ONL			2	9,75
PH2			154	7,47
PH4	58	7,27	34	7,92
PHY	81	6,18	3	8,17
<b>Dispositions particulières</b>	390 candidats pour 1,950 épreuves + 4 épreuves supplémentaires	6,83	390 candidats pour 170 examens	7,84
<b>Tous les candidats</b>	3 245 candidats pour 16 225 épreuves écrites + 57 épreuves supplémentaires	7,23	3 245 candidats pour 9 735 épreuves orales	8,22

#### Candidats bénéficiant de dispositions particulières : Note finale moyenne par école



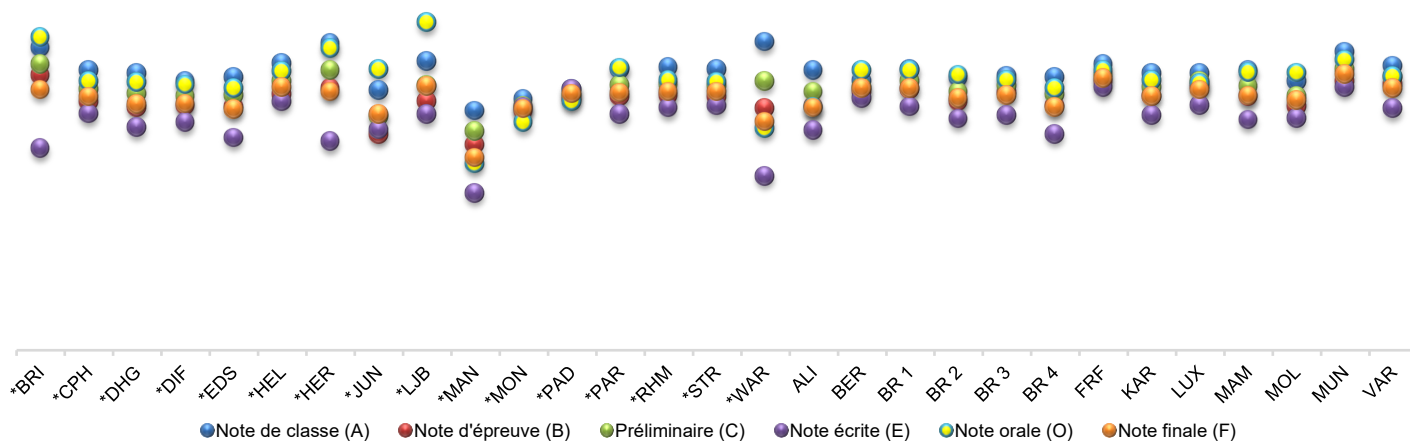
### 4.3.10.4. Note finale globale

Candidats bénéficiant de dispositions particulières : Moyennes générales



### Répartition des notes

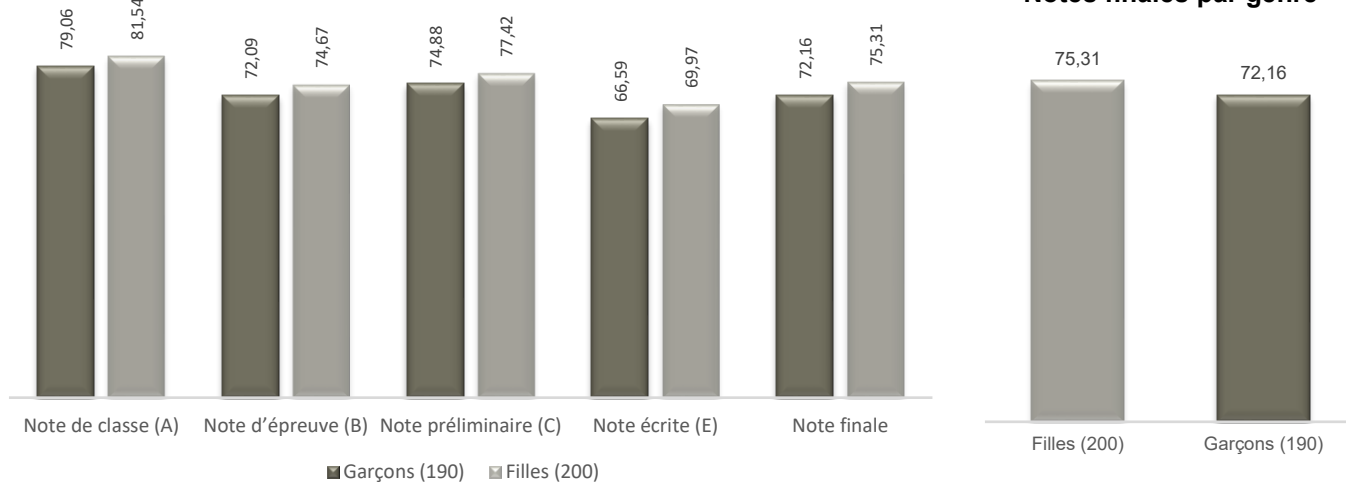
Notes moyennes A, B, C, W, O & F



### 4.3.10.5. Résultats par genre et moyennes

Sur les 390 candidats bénéficiant de dispositions particulières, 200 étaient des filles et 190 des garçons. Deux candidats ont échoué et les filles ont obtenu de meilleures notes que les garçons.

Notes finales par genre



#### 4.4. Résultats en sciences : BIO, CHI, ECO, MATH et PHY

##### 4.4.1. Notes finales pour les matières scientifiques

(note finale par matière : 0,50 C + 0,35 E + 0,15 O)

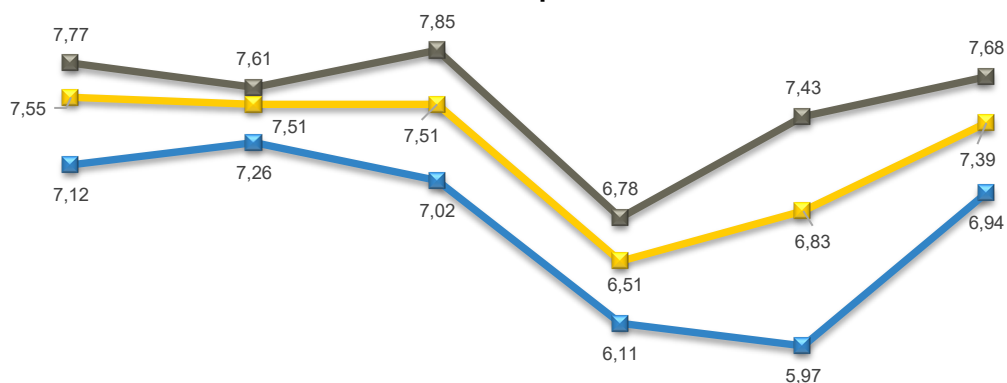
L'évolution de la note finale moyenne (notes C + E + O) pour les matières scientifiques montre une grande stabilité au fil des ans.

Note finale pour les matières scientifiques								
	BI2	BI4	CHI	ECO	MA3	MA5	MAA	PHY
2015	7,62	7,46	7,57		6,89	7,46	8,28	7,42
2016	7,59	7,47	7,50	7,56	6,93	7,26	8,31	7,48
2017	7,81	7,60	7,65	7,65	6,71	7,51	8,32	7,74
2018	7,68	7,52	7,70	7,72	6,71	7,20	8,37	7,93
2019	7,70	7,68	7,78	7,66	6,97	7,38	8,42	7,87
2020	7,84	7,99	7,94	8,18	7,27	7,93	8,38	8,13
2021	7,91	7,60	7,50	7,44	6,61	7,16	8,33	7,70
2022	7,70	7,51	7,36	7,29	6,51	7,07	8,43	7,62
2023	7,71	7,64	7,10	7,20	6,18	7,05	8,32	7,10
2024	8,08	7,42	6,97	7,27	6,36	6,70	8,41	7,09
<b>2025</b>	<b>8,09</b>	<b>7,55</b>	<b>7,51</b>	<b>7,51</b>	<b>6,51</b>	<b>6,83</b>	<b>8,58</b>	<b>7,39</b>

##### 4.4.2. Comparaison des notes finales/écrites/préliminaires obtenues dans les matières scientifiques

Les graphiques suivants montrent que les notes obtenues en biologie, chimie, économie, mathématiques 3 p., mathématiques 5 p. et physique ne diffèrent pas tant de la note finale obtenue aux épreuves écrites du BE, avec quelques variations entre 0,11 et 0,60 point. Cependant, le nombre d'échecs dans ces matières est toujours important.

Comparaison des notes finales/écrites et préliminaires des matières scientifiques

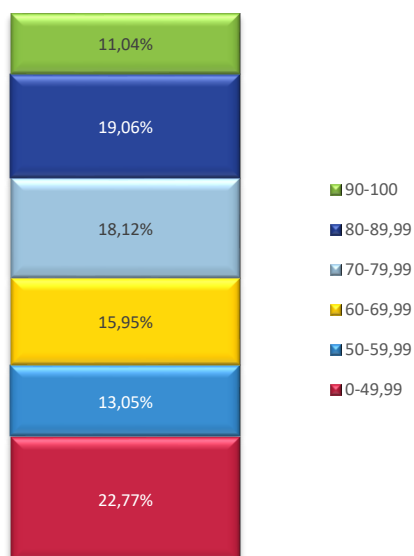


	BI4	CHI	ECO	MA3	MA5	PHY
■ Note finale	7,55	7,51	7,51	6,51	6,83	7,39
■ Note écrite	7,12	7,26	7,02	6,11	5,97	6,94
■ Note préliminaire	7,77	7,61	7,85	6,78	7,43	7,68

### 4.4.3. Baccalauréat européen : sciences, résultats des examens écrits

Le graphique de répartition ci-dessous indique que, pour toutes les épreuves des matières scientifiques étudiées, 22,77 % des copies n'ont pas obtenu la note minimale requise.

Répartition des notes aux épreuves écrites de sciences



Le tableau suivant montre la répartition détaillée des différentes matières scientifiques pour les élèves ayant choisi la matière comme épreuve écrite au Baccalauréat européen.

La matière qui affiche le taux d'échec le plus élevé est MA5 ; 32,69 % des élèves n'obtiennent pas la note minimale requise de 5.

La chimie présente le taux de réussite le plus élevé, avec un pourcentage de 20,11 % d'élèves ayant obtenu une note d'examen écrit final comprise entre 9 et 10, et le pourcentage le plus faible d'élèves n'ayant pas atteint la note 5 (11,84 %).

Répartition des notes aux épreuves écrites  
Biologie – Chimie – Économie – Maths 3 p. – Maths 5 p. – Physique

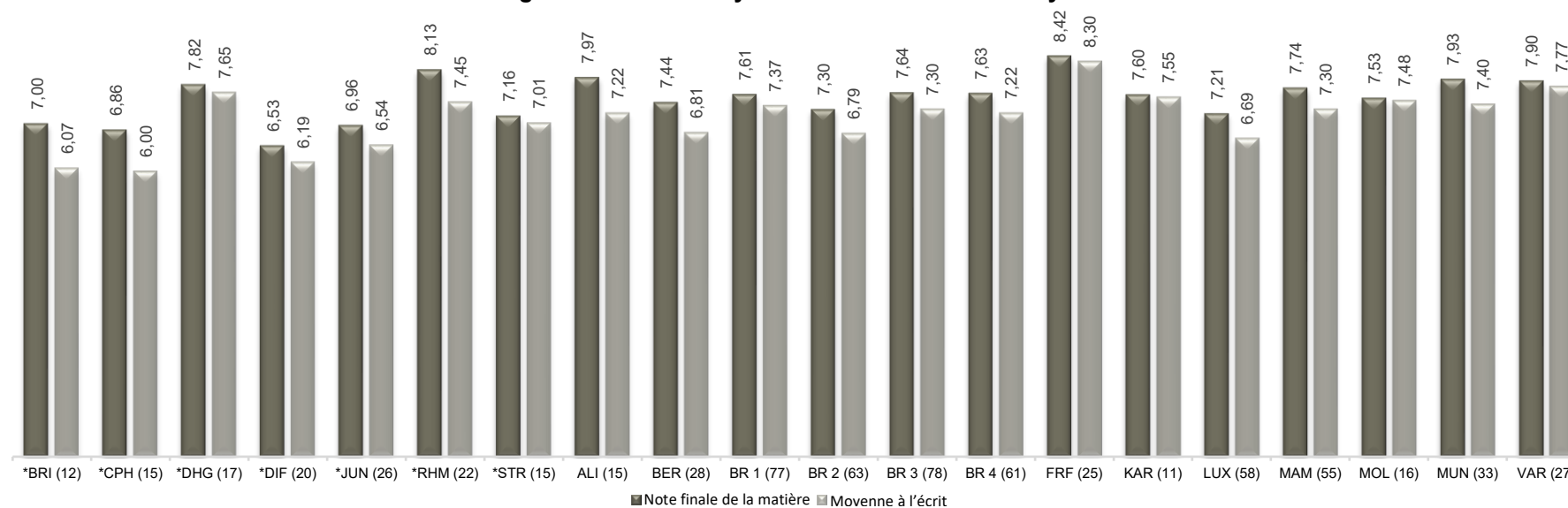


#### 4.4.3.1. Biologie (taux de réussite : 88,16 %) <sup>2</sup>

Session BAC	ALI	BER	BR 1	BR 2	BR 3	BR 4	FRF	KAR	LUX	MAM	MOL	MUN	VAR	Moy.
2021	7,65	6,35	6,86	6,35	7,68	6,52	8,20	9,68	6,86	7,45	7,18	7,23	6,58	7,06
2022	6,05	6,66	6,63	6,82	6,68	6,81	8,02	8,11	7,15	7,11	7,54	7,56	7,44	6,91
2023	6,87	7,48	7,22	7,05	7,20	7,18	8,24	7,67	7,37	7,87	7,76	7,48	6,88	7,27
2024	6,36	7,12	6,75	7,07	6,85	7,48	7,74	7,76	6,93	7,54	7,52	7,70	7,30	7,01
<b>2025</b>	<b>7,22</b>	<b>6,81</b>	<b>7,37</b>	<b>6,79</b>	<b>7,30</b>	<b>7,22</b>	<b>8,30</b>	<b>7,55</b>	<b>6,69</b>	<b>7,30</b>	<b>7,48</b>	<b>7,40</b>	<b>7,77</b>	<b>7,12</b>

Session BAC	*BAR	*BRI	*CPH	*DHG	*EDS	*DIF	*HEL	*HER	*JUN	*LJB	*MAN	*MON	*PAD	*PAR	*RHM	*STR	*TAL	*WAR	Moy.
2021		8,55		5,93			6,20	5,95			7,02			8,39	7,19	7,18	7,33		7,06
2022		6,34		6,27			5,66	5,08			6,15		6,17	8,17	6,51	6,62	6,35		6,91
2023		7,37	7,16	6,92		6,08	6,32				6,45		6,98	7,69	7,68	6,25	6,44		7,27
2024		6,08	6,92	7,09		5,14	6,17	6,50	5,53		7,48		7,25	7,63	6,19	7,49	6,69		7,01
<b>2025</b>		<b>6,07</b>	<b>6,00</b>	<b>7,65</b>	<b>6,19</b>	<b>6,02</b>	<b>7,33</b>	<b>7,87</b>	<b>6,54</b>	<b>7,38</b>	<b>7,82</b>	<b>4,92</b>	<b>6,38</b>	<b>8,13</b>	<b>7,45</b>	<b>7,01</b>	<b>6,93</b>	<b>6,31</b>	<b>7,12</b>

Biologie : note finale moyenne contre note écrite moyenne



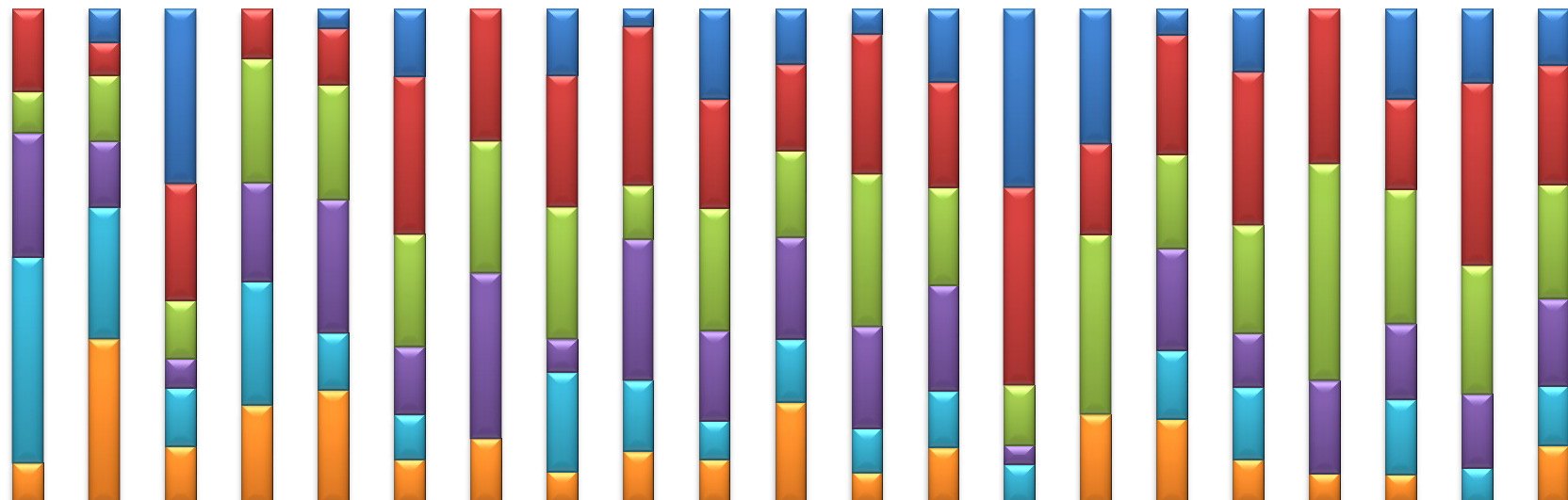
<sup>2</sup> Les écoles comptant moins de 10 candidats ne seront pas prises en considération dans les graphiques, car elles ne sont pas statistiquement significatives.

Biologie : comparaison E1 vs E2



	*BRI (12)	*CPH (15)	*DHG (17)	*DIF (20)	*JUN (26)	*RHM (22)	*STR (15)	ALI (15)	BER (28)	BR 1 (77)	BR 2 (63)	BR 3 (78)	BR 4 (61)	FRF (25)	KAR (11)	LUX (58)	MAM (55)	MOL (16)	MUN (33)	VAR (27)	MOY. (735)
● ÉCRIT 1	5,89	6,16	7,83	6,30	7,03	7,92	7,42	7,35	6,73	7,45	7,07	7,54	7,22	8,18	7,64	6,91	7,41	7,43	7,04	7,70	7,23
● ÉCRIT 2	6,23	5,99	7,47	6,07	6,06	6,93	6,59	7,08	6,88	7,30	6,49	7,08	7,22	8,41	7,46	6,49	7,17	7,53	7,71	7,84	7,01

Biologie : Répartition des notes aux épreuves écrites



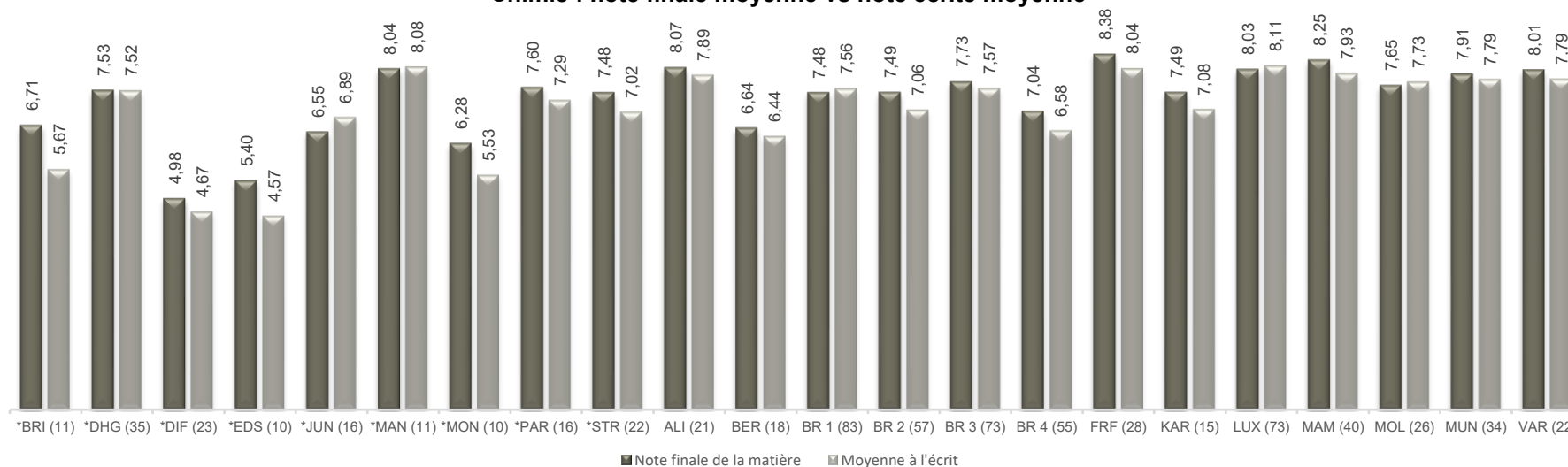
	*BRI (12)	*CPH (15)	*DHG (17)	*DIF (20)	*JUN (26)	*RHM (22)	*STR (15)	ALI (15)	BER (28)	BR 1 (77)	BR 2 (63)	BR 3 (78)	BR 4 (61)	FRF (25)	KAR (11)	LUX (58)	MAM (55)	MOL (16)	MUN (33)	VAR (27)	Total (735)	
■ 90-100																						
■ 80-89,99	2	1	4	2	3	7	4	4	9	17	11	22	13	10	2	14	17	5	6	10	177	
■ 70-79,99	1	2	2	5	6	5	4	4	3	19	11	24	12	3	4	11	12	7	9	7	170	
■ 60-69,99	3	2	1	4	7	3	5	1	8	14	13	16	13	1		12	6	3	5	4	129	
■ 50-59,99	5	4	2	5	3	2		3	4	6	8	7	7	2		8	8		5	2	89	
■ 0-49,99	1	5	2	4	6	2	2	1	3	7	13	5	7		2	10	5	1	2		87	

### 4.4.3.2. Chimie (taux de réussite : 84,82 %)

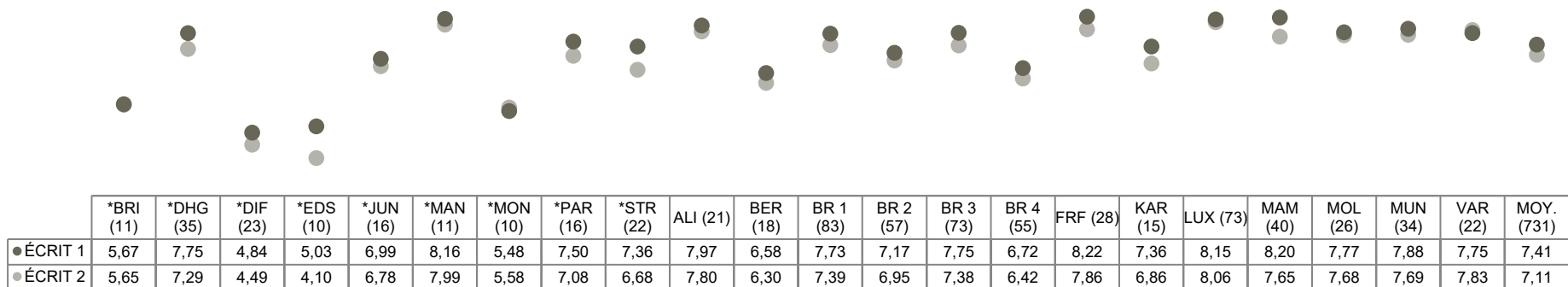
Session BAC	ALI	BER	BR 1	BR 2	BR 3	BR 4	FRF	KAR	LUX	MAM	MOL	MUN	VAR	Moy.
2021	6,93	6,34	6,53	6,96	7,03	5,79	6,79	6,46	7,17	6,44	6,43	7,89	6,66	6,69
2022	6,26	5,60	6,14	6,95	7,05	6,65	6,67	7,87	6,78	7,43	6,89	8,06	6,21	6,77
2023	6,36	5,10	6,09	6,94	6,46	6,68	6,75	5,16	6,67	6,67	6,00	6,39	6,74	6,27
2024	5,52	6,57	5,47	5,97	6,13	5,88	6,83	6,80	6,53	5,74	5,62	6,90	6,57	5,84
<b>2025</b>	<b>7,89</b>	<b>6,44</b>	<b>7,56</b>	<b>7,06</b>	<b>7,57</b>	<b>6,58</b>	<b>8,04</b>	<b>7,08</b>	<b>8,11</b>	<b>7,93</b>	<b>7,73</b>	<b>7,79</b>	<b>7,79</b>	<b>7,26</b>

Session BAC	*BAR	*BRI	*CPH	*DHG	*DIF	*EDS	*HEL	*HER	*JUN	*LJB	*MAN	*MON	*PAD	*PAR	*RHM	*STR	*TAL	*WAR	Moy.
2021		6,29		6,00			6,04	7,10			7,67		7,67	8,06	6,14	5,72	4,10		6,69
2022		5,59		7,03			4,72	3,63			6,46		4,00	7,12	6,80	6,46	6,64		6,77
2023		5,06	5,67	6,38	4,48		6,92	4,35			5,58		3,44	6,14	5,76	5,35	5,14		6,27
2024	3,49	6,66	7,48	5,24	3,15		3,87	4,14	5,08		6,66		5,24	7,03	5,50	3,98	5,79		5,84
<b>2025</b>		<b>5,67</b>	<b>4,62</b>	<b>7,52</b>	<b>4,67</b>	<b>4,57</b>	<b>7,17</b>	<b>6,07</b>	<b>6,89</b>	<b>8,17</b>	<b>8,08</b>	<b>5,53</b>	<b>4,73</b>	<b>7,29</b>	<b>6,97</b>	<b>7,02</b>	<b>7,14</b>	<b>6,36</b>	<b>7,26</b>

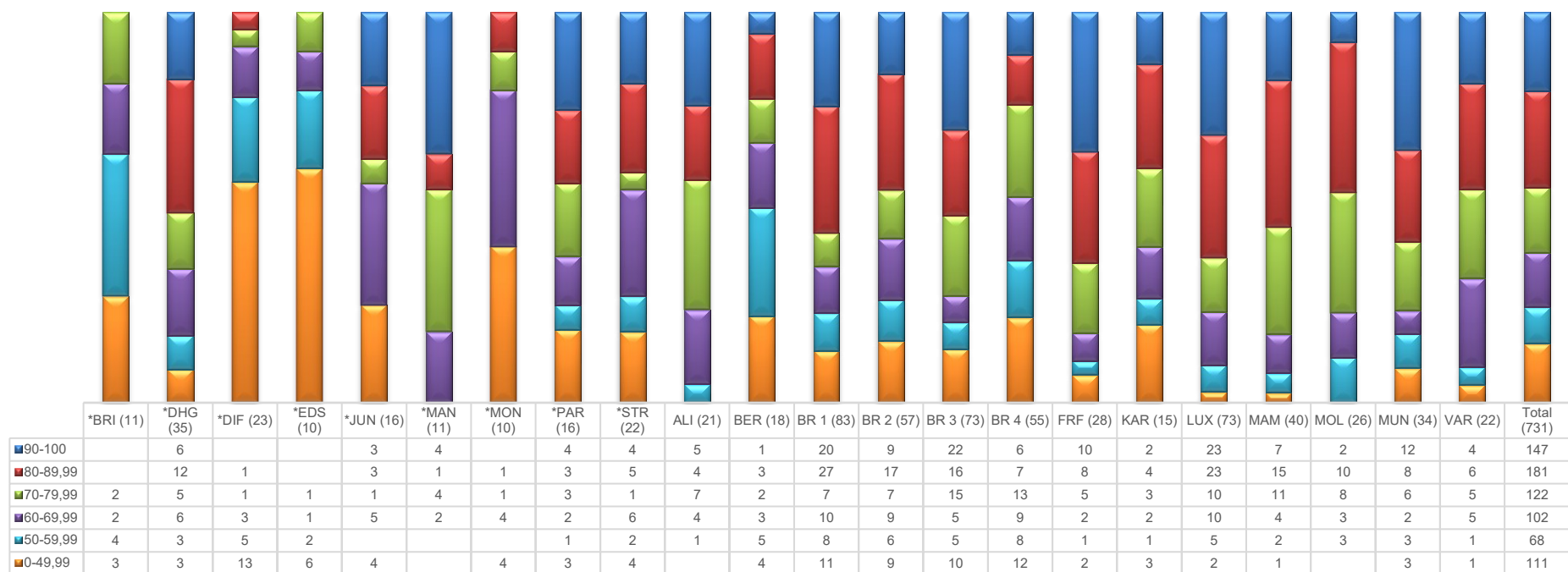
Chimie : note finale moyenne vs note écrite moyenne



Chimie : comparaison E1 vs E2



Chimie : Répartition des notes aux épreuves écrites

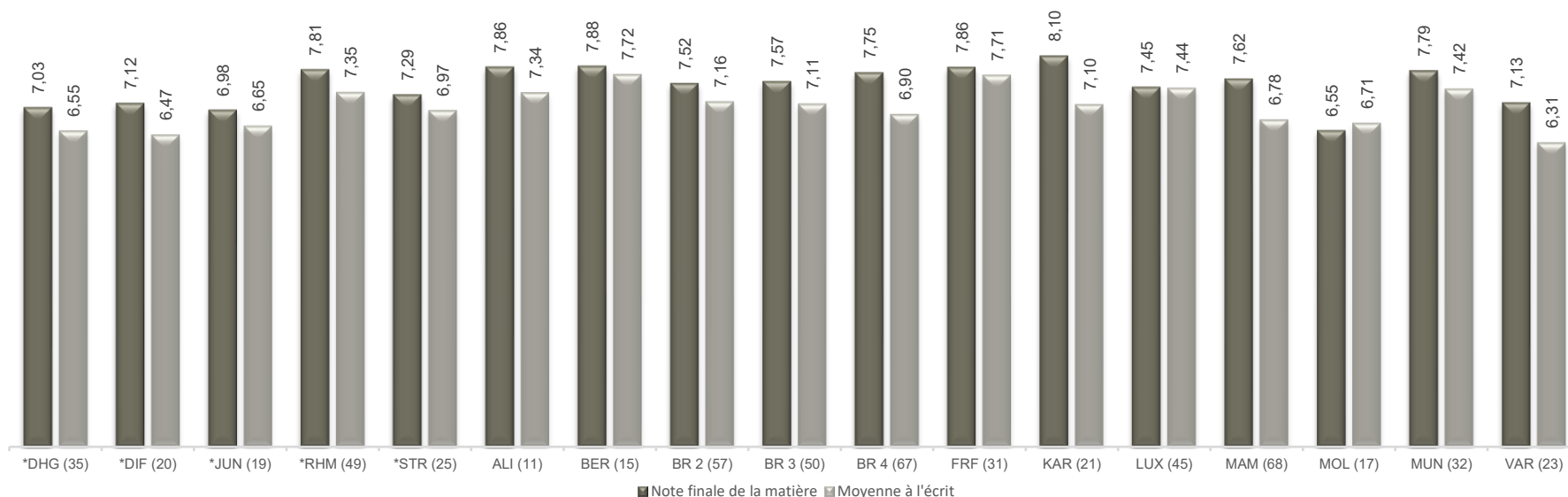


### 4.4.3.3. Économie (taux de réussite : 87,78 %)

Session BAC	ALI	BER	BR 1	BR 2	BR 3	BR 4	FRF	KAR	LUX	MAM	MOL	MUN	VAR	Moy.
2021	6,47	6,94	5,73	6,85	7,13	6,07	7,55	7,48	6,53	6,55	5,76	5,96	6,84	6,64
2022	6,67	6,33	5,64	6,85	6,49	6,21	7,32	7,52	6,69	6,11	6,26	6,73	6,16	6,61
2023	6,66	6,69	5,46	6,82	6,13	6,38	7,18	6,63	6,47	5,95	6,03	7,13	6,82	6,42
2024	7,05	7,31	6,61	6,51	6,99	6,50	7,55	6,13	6,46	6,16	5,99	7,02	6,58	6,58
<b>2025</b>	<b>7,34</b>	<b>7,72</b>	<b>7,04</b>	<b>7,16</b>	<b>7,11</b>	<b>6,90</b>	<b>7,71</b>	<b>7,10</b>	<b>7,44</b>	<b>6,78</b>	<b>6,71</b>	<b>7,42</b>	<b>6,31</b>	<b>7,02</b>

Session BAC	*BAR	*BRI	*CPH	*DHG	*DIF	*EDS	*HEL	*HER	*JUN	*LJB	*MAN	*MON	*PAD	*PAR	*RHM	*STR	*TAL	*WAR	Moy.
2021		6,50		6,71			6,68							6,34	6,74	6,18	6,42		6,64
2022		7,18		6,58			8,14						6,63	5,63	7,15	6,92	6,52		6,61
2023		4,38		6,11	5,08		6,21						6,62	7,04	6,84	5,71	3,78		6,42
2024	3,58			6,78	5,07		7,19		6,65				6,55	6,37	6,97	5,82	5,64		6,58
<b>2025</b>	<b>4,20</b>		<b>6,83</b>	<b>6,55</b>	<b>6,47</b>	<b>5,33</b>	<b>7,52</b>	<b>6,43</b>	<b>6,65</b>	<b>7,33</b>		<b>4,95</b>	<b>7,12</b>		<b>7,35</b>	<b>6,97</b>			<b>7,02</b>

Économie : note finale moyenne vs note écrite moyenne

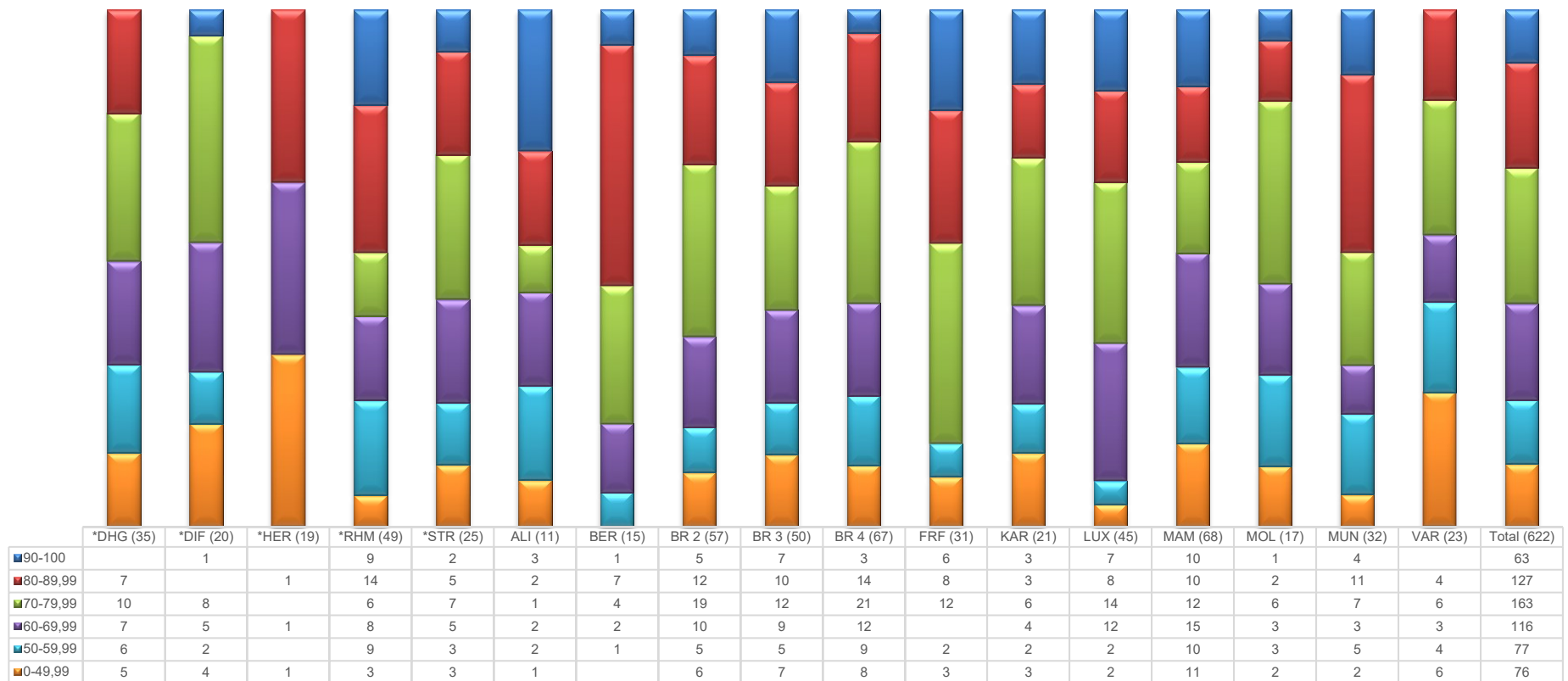


Économie : comparaison E1 vs E2



	*DHG (35)	*DIF (20)	*JUN (19)	*RHM (49)	*STR (25)	ALI (11)	BER (15)	BR 2 (57)	BR 3 (50)	BR 4 (67)	FRF (31)	KAR (21)	LUX (45)	MAM (68)	MOL (17)	MUN (32)	VAR (23)	MOY. (622)
● ÉCRIT 1	7,05	6,70	6,89	7,80	6,93	7,83	7,89	7,24	7,10	7,29	7,96	7,41	7,70	7,31	6,51	7,64	6,43	7,26
● ÉCRIT 2	6,15	6,23	6,64	6,92	7,01	6,85	7,54	7,05	7,13	6,54	7,46	6,86	7,18	6,36	6,89	7,19	6,13	6,79

Économie : Répartition des notes aux épreuves écrites

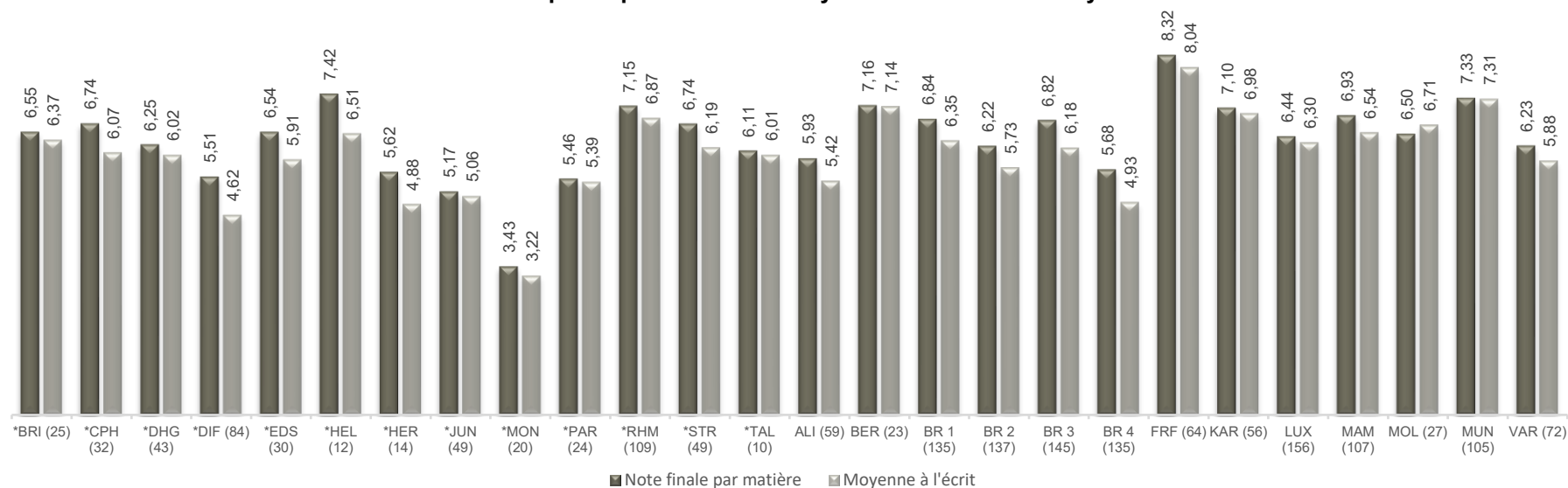


4.4.3.4. Mathématiques 3 p. (taux de réussite : 71,36 %)

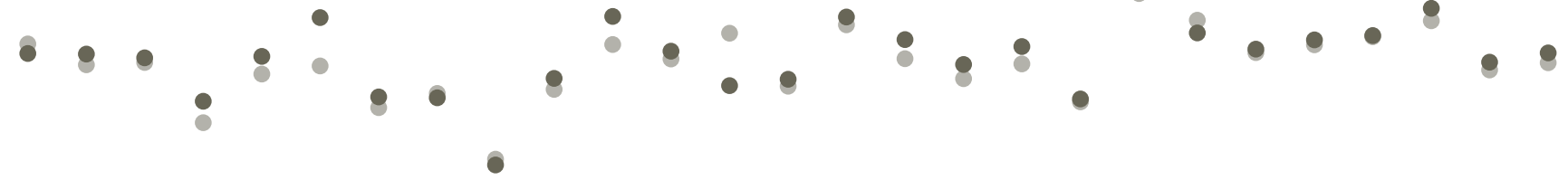
Session BAC	ALI	BER	BR 1	BR 2	BR 3	BR 4	FRF	KAR	LUX	MAM	MOL	MUN	VAR	Moy.
2021	5,94	5,61	5,80	6,14	6,46	5,15	6,86	6,98	5,94	5,81	5,09	6,67	6,05	6,00
2022	5,78	5,19	6,36	6,10	6,17	5,69	7,13	6,93	6,60	5,98	5,98	7,49	5,74	6,31
2023	4,99	5,42	5,15	5,47	5,01	4,62	6,09	5,98	5,66	5,53	5,26	6,50	5,91	5,39
2024	6,00	6,01	5,41	5,18	5,54	4,63	6,56	5,97	5,76	6,19	5,62	6,70	6,22	5,69
<b>2025</b>	<b>5,42</b>	<b>7,14</b>	<b>6,35</b>	<b>5,73</b>	<b>6,18</b>	<b>4,93</b>	<b>8,04</b>	<b>6,98</b>	<b>6,30</b>	<b>6,54</b>	<b>6,71</b>	<b>7,31</b>	<b>5,88</b>	<b>6,11</b>

Session BAC	*BAR	*BRI	*CPH	*DHG	*DIF	*EDS	*HEL	*HER	*JUN	*LJB	*MAN	*MON	*PAD	*PAR	*RHM	*STR	*TAL	*WAR	Moy.
2021		6,48		5,87			5,19	4,85			3,78			5,85	6,12	5,17	5,95		6,00
2022		7,25		5,68			6,25	3,23			6,50		5,80	4,78	6,99	6,01	6,09		6,31
2023		5,90	5,02	5,59	4,36		7,24	3,11			5,12		4,64	5,28	5,59	4,72	3,95		5,39
2024	2,73	5,41	6,21	5,95	4,78		5,46	4,36	4,91		6,39		4,13	5,27	6,34	5,76	4,40		5,69
<b>2025</b>	<b>4,81</b>	<b>6,37</b>	<b>6,07</b>	<b>6,02</b>	<b>4,62</b>	<b>5,91</b>	<b>6,51</b>	<b>4,88</b>	<b>5,06</b>	<b>6,72</b>	<b>6,09</b>	<b>3,22</b>	<b>5,74</b>	<b>5,39</b>	<b>6,87</b>	<b>6,19</b>	<b>6,01</b>	<b>5,89</b>	<b>6,11</b>

Mathématiques 3 p. : note finale moyenne vs note écrite moyenne

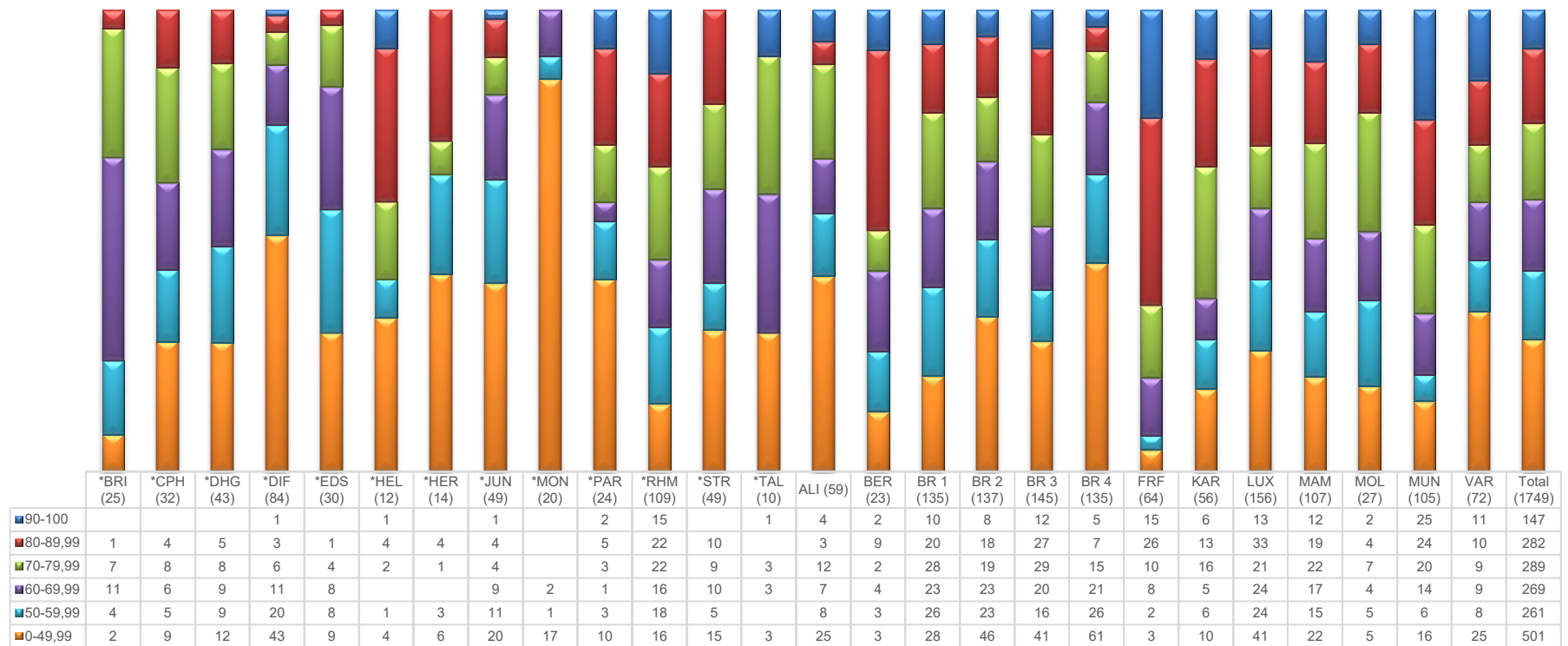


Mathématiques 3 p. : comparaison E1 vs E2



	*BRI (25)	*CPH (32)	*DHG (43)	*DIF (84)	*EDS (30)	*HEL (12)	*HER (14)	*JUN (49)	*MON (20)	*PAR (24)	*RHM (109)	*STR (49)	*TAL (10)	ALI (59)	BER (23)	BR 1 (135)	BR 2 (137)	BR 3 (145)	BR 4 (135)	FRF (64)	KAR (56)	LUX (156)	MAM (107)	MOL (27)	MUN (105)	VAR (72)	Total (1749)
● ÉCRIT 1	6,23	6,22	6,11	4,90	6,15	7,23	5,02	5,00	3,14	5,54	7,26	6,30	5,34	5,51	7,24	6,61	5,92	6,42	4,97	8,19	6,80	6,35	6,60	6,73	7,48	5,99	6,25
● ÉCRIT 2	6,50	5,92	5,98	4,31	5,66	5,89	4,73	5,12	3,30	5,23	6,48	6,07	6,80	5,32	7,03	6,08	5,53	5,94	4,89	7,89	7,15	6,25	6,47	6,69	7,14	5,77	5,97

Mathématiques 3 p. : Répartition des notes aux épreuves écrites

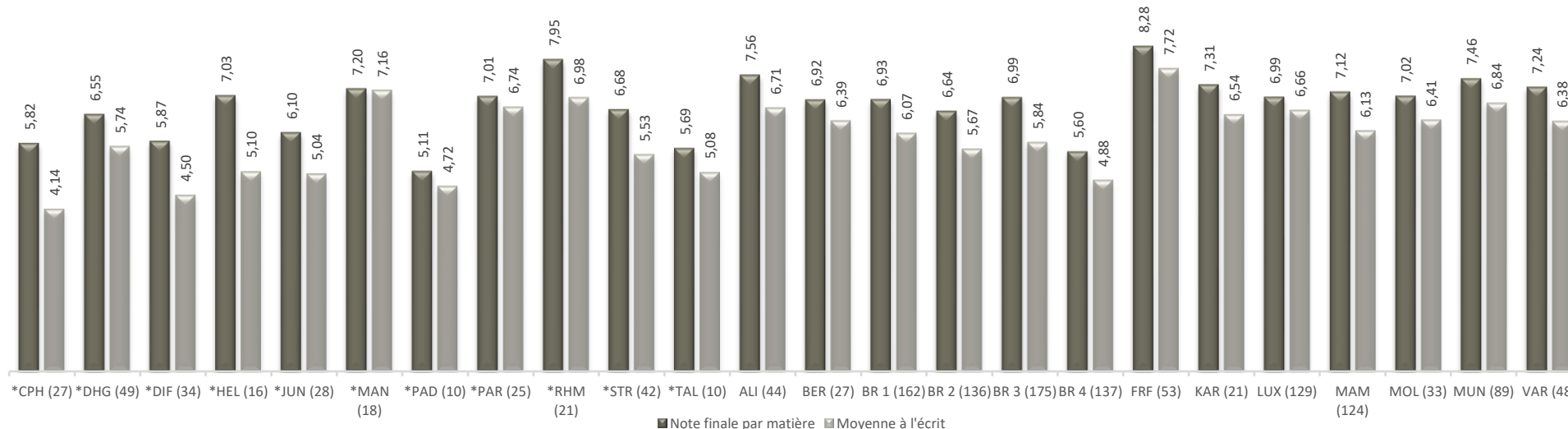


4.4.3.5. Mathématiques 5 p. (taux de réussite : 67,31 %)

Session BAC	ALI	BER	BR 1	BR 2	BR 3	BR 4	FRF	KAR	LUX	MAM	MOL	MUN	VAR	Moy.
2021	6,58	5,70	6,25	6,57	6,84	5,46	7,64	7,47	6,61	6,73	6,54	7,25	5,92	6,44
2022	4,63	5,60	5,74	6,82	6,30	5,57	7,49	6,48	6,71	6,01	5,60	7,30	5,75	6,20
2023	6,67	7,19	6,53	6,18	6,91	6,07	7,21	5,85	6,90	7,27	6,07	7,27	7,07	6,61
2024	5,10	5,85	5,10	5,75	5,97	5,16	6,83	5,96	6,52	5,64	5,29	6,65	6,07	5,73
<b>2025</b>	<b>6,71</b>	<b>6,39</b>	<b>6,07</b>	<b>5,67</b>	<b>5,84</b>	<b>4,88</b>	<b>7,72</b>	<b>6,54</b>	<b>6,66</b>	<b>6,13</b>	<b>6,41</b>	<b>6,84</b>	<b>6,38</b>	<b>5,97</b>

Session BAC	*BAR	*BRI	*CPH	*DHG	*DIF	*EDS	*HEL	*HER	*JUN	*LJB	*MAN	*MON	*PAD	*PAR	*RHM	*STR	*TAL	*WAR	Moy.
2021		6,19		4,88			6,19				5,45			6,27	7,27	5,65	4,30		6,44
2022		6,50		5,78			5,04	3,84			5,35		5,38	6,61	7,07	5,44	5,58		6,20
2023		5,87	5,11	7,28	4,71		6,47	3,97			6,34		4,62	7,01	7,14	5,88	7,03		6,61
2024	4,02	6,92	5,38	5,86	3,88		4,94	3,25	5,00		6,42		4,61	6,16	6,68	5,14	5,14		5,73
<b>2025</b>	<b>4,59</b>	<b>4,14</b>	<b>5,74</b>	<b>4,50</b>	<b>4,75</b>	<b>5,10</b>	<b>4,40</b>	<b>5,04</b>	<b>4,96</b>	<b>7,16</b>	<b>3,96</b>	<b>4,72</b>	<b>6,74</b>	<b>6,98</b>	<b>5,53</b>	<b>5,08</b>	<b>6,14</b>		<b>5,97</b>

Mathématiques 5 p. : note finale moyenne vs note écrite moyenne

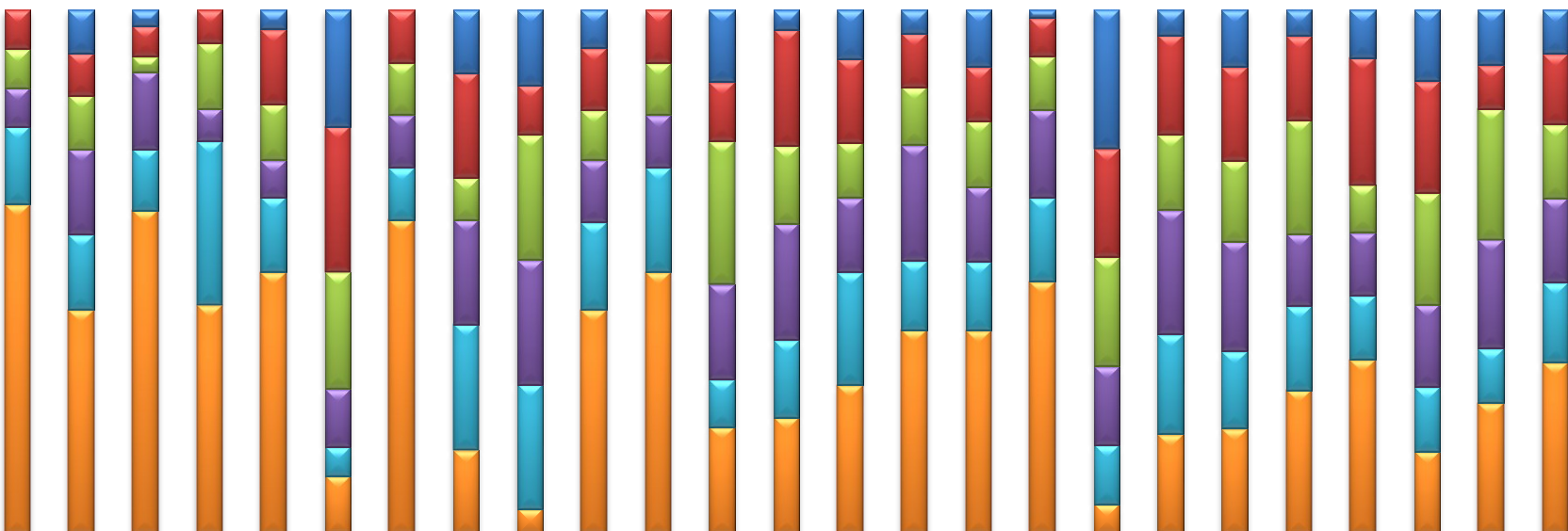


Mathématiques 5 p. : comparaison E1 vs E2



	*CPH (27)	*DHG (49)	*DIF (34)	*HEL (16)	*JUN (28)	*MAN (18)	*PAD (10)	*PAR (25)	*RHM (21)	*STR (42)	*TAL (10)	ALI (44)	BER (27)	BR 1 (162)	BR 2 (136)	BR 3 (175)	BR 4 (137)	FRF (53)	KAR (21)	LUX (129)	MAM (124)	MOL (33)	MUN (89)	VAR (48)	Total (1496)
● ÉCRIT 1	4,26	5,86	4,85	6,00	5,27	7,29	4,44	6,85	7,54	6,10	5,12	7,15	6,50	6,37	6,04	6,26	5,03	8,04	6,70	6,79	6,30	6,69	7,08	6,58	6,24
● ÉCRIT 2	4,02	5,60	4,12	4,42	4,81	7,03	5,01	6,62	6,40	5,01	5,04	6,26	6,27	5,78	5,27	5,43	4,72	7,41	6,38	6,52	5,96	6,13	6,61	6,13	5,70

Mathématiques 5 p. : Répartition des notes aux épreuves écrites



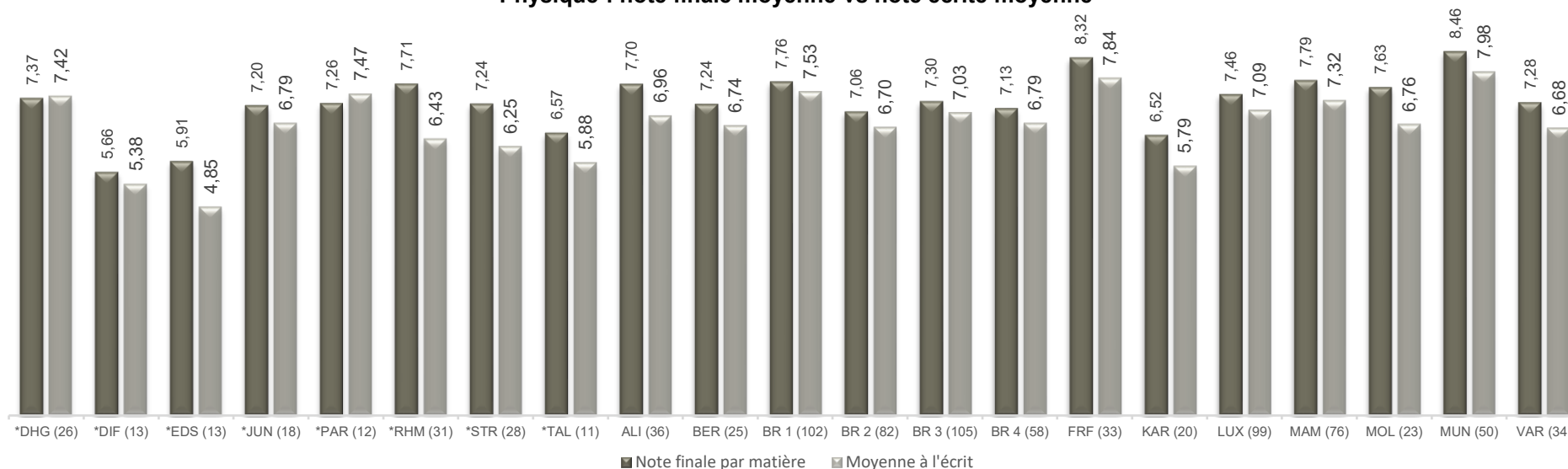
	*CPH (27)	*DHG (49)	*DIF (34)	*HEL (16)	*JUN (28)	*MAN (18)	*PAD (10)	*PAR (25)	*RHM (21)	*STR (42)	*TAL (10)	ALI (44)	BER (27)	BR 1 (162)	BR 2 (136)	BR 3 (175)	BR 4 (137)	FRF (53)	KAR (21)	LUX (129)	MAM (124)	MOL (33)	MUN (89)	VAR (48)	Total (1496)
■ 90-100		4	1		1	4		3	3	3		6	1	15	6	19	2	14	1	14	6	3	12	5	124
■ 80-89,99	2	4	2	1	4	5	1	5	2	5	1	5	6	26	14	18	10	11	4	23	20	8	19	4	202
■ 70-79,99	2	5	1	2	3	4	1	2	5	4	1	12	4	17	15	22	14	11	3	20	27	3	19	12	211
■ 60-69,99	2	8	5	1	2	2	1	5	5	5	1	8	6	23	30	25	23	8	5	27	17	4	14	10	240
■ 50-59,99	4	7	4	5	4	1	1	6	5	7	2	4	4	35	18	23	22	6	4	19	20	4	11	5	230
■ 0-49,99	17	21	21	7	14	2	6	4	1	18	5	9	6	46	53	68	66	3	4	26	34	11	14	12	489

4.4.3.6. Physique (taux de réussite : 82,48 %)

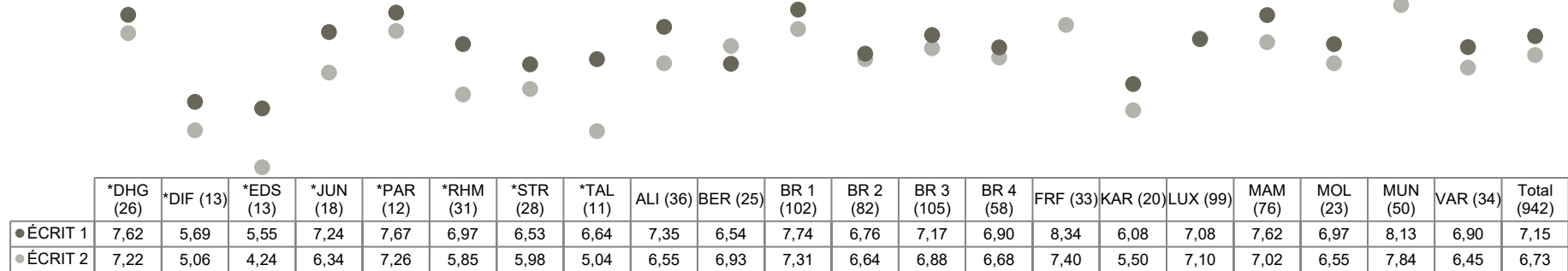
Session BAC	ALI	BER	BR 1	BR 2	BR 3	BR 4	FRF	KAR	LUX	MAM	MOL	MUN	VAR	Moy.
2021	6,98	4,82	7,49	7,38	7,46	6,82	7,84	7,85	7,51	7,85	6,41	8,15	7,83	7,35
2022	6,04	6,29	7,61	7,93	7,22	7,35	8,57	6,49	6,92	7,61	6,89	8,25	6,27	7,32
2023	6,75	5,84	6,60	6,85	6,53	6,85	7,61	6,06	6,68	6,97	5,72	7,30	6,67	6,58
2024	5,50	6,13	6,36	6,31	6,03	6,07	7,26	6,77	7,15	6,50	6,28	7,28	7,36	6,31
<b>2025</b>	<b>6,96</b>	<b>6,74</b>	<b>7,53</b>	<b>6,70</b>	<b>7,03</b>	<b>6,79</b>	<b>7,84</b>	<b>5,79</b>	<b>7,09</b>	<b>7,32</b>	<b>6,76</b>	<b>7,98</b>	<b>6,68</b>	<b>6,94</b>

Session BAC	*BAR	*BRI	*CPH	*DHG	*DIF	*EDS	*HEL	*HER	*JUN	*LJB	*MAN	*MON	*PAD	*PAR	*RHM	*STR	*TAL	*WAR	Moy.
2021		9,70		5,68			6,65	3,35			6,79			8,01	6,79	7,30	5,55		7,35
2022		7,97		7,59			8,23	6,44			6,25		6,80	8,13	6,94	6,41	7,64		7,32
2023		4,45	6,29	7,02	4,58		6,94	6,47			6,72		4,47	6,41	6,03	4,99	4,64		6,58
2024	4,20	5,54	6,51	6,69	4,32		4,62	2,39	5,24		6,30		6,15	6,22	5,75	4,86	6,07		6,31
<b>2025</b>		<b>3,99</b>	<b>4,73</b>	<b>7,42</b>	<b>5,38</b>	<b>4,85</b>	<b>8,15</b>	<b>5,16</b>	<b>6,79</b>	<b>6,27</b>	<b>7,60</b>	<b>5,66</b>	<b>5,98</b>	<b>7,47</b>	<b>6,43</b>	<b>6,25</b>	<b>5,88</b>	<b>6,43</b>	<b>6,94</b>

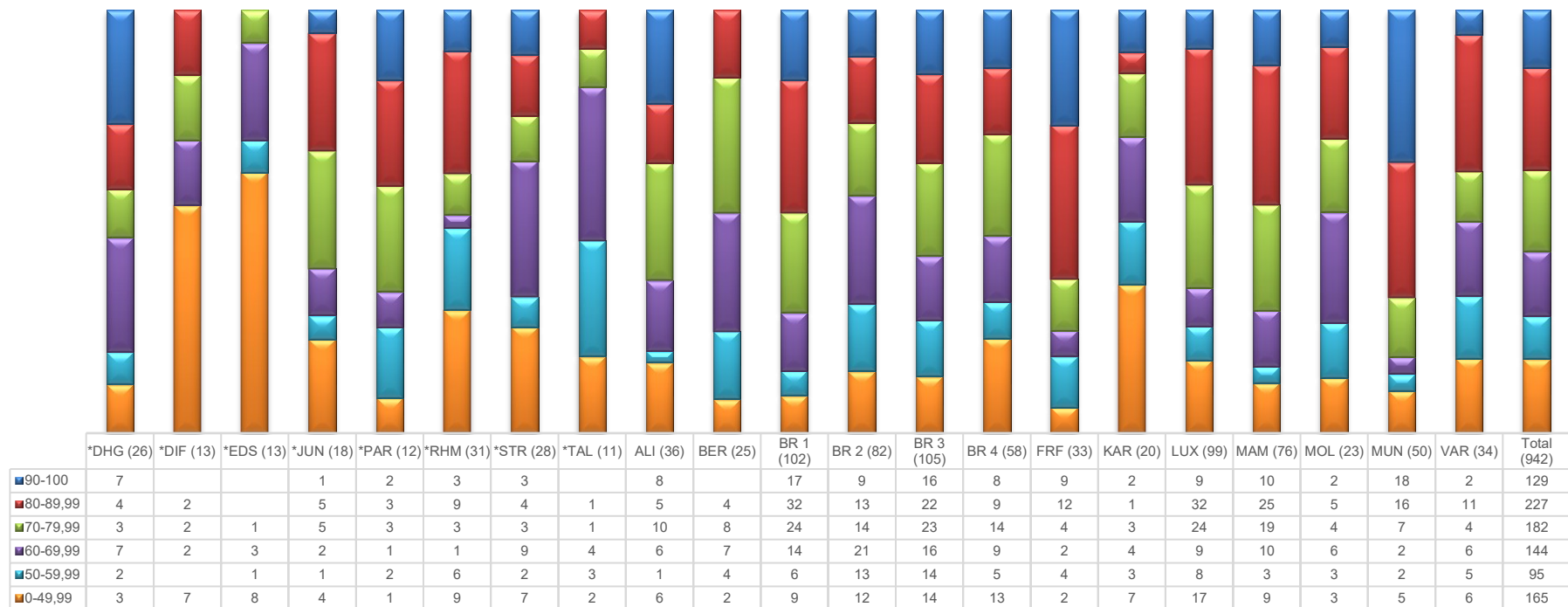
Physique : note finale moyenne vs note écrite moyenne



Physique : comparaison E1 vs E2



PHYSIQUE : Répartition des notes aux épreuves écrites





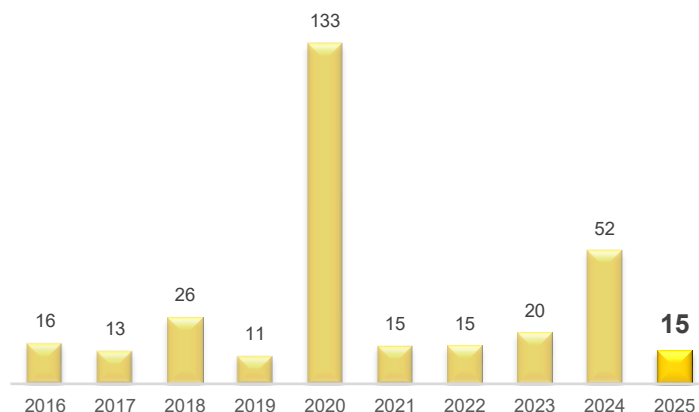
# **PLAINTES ET RECOURS**

## 5. Plaintes et recours

Conformément à l'article 12 des modalités d'application du Règlement du Baccalauréat européen, un recours administratif peut être introduit auprès du président du jury du Baccalauréat. Le recours ne peut porter que sur un vice de forme.

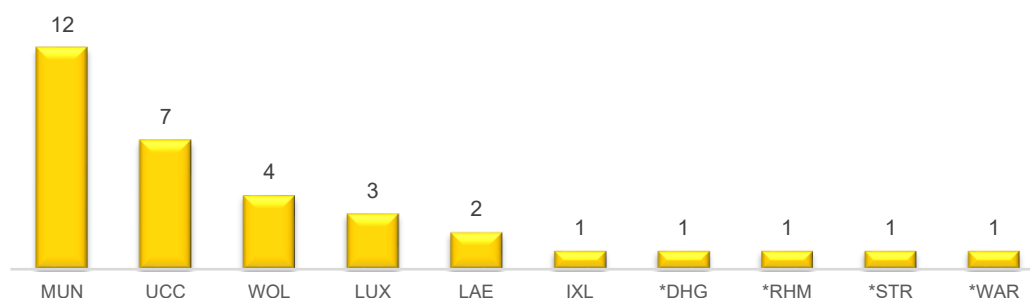
Le tableau ci-contre indique le nombre de recours introduits au cours des cinq dernières années.

L'article 12, paragraphe 2 des mêmes dispositions stipule : « *Un recours ne peut porter que sur un vice de forme. Il y a vice de forme quand les dispositions prises par le Conseil supérieur et le Conseil d'Inspection secondaire concernant le Baccalauréat européen ne sont pas respectées.* »



- Description des recours administratifs introduits au cours du premier semestre de l'année scolaire 2024-2025.

Recours devant la session 2025 du BAC par école (33)



Sessions	#	Motif invoqué	Décision
Avant la session de juin 2025	1	MATHÉMATIQUES 5P et organisation de la session	rejet
	2	Correction MATHÉMATIQUES 5P, note finale mal calculée	admission
	3	Révision de la note PHILOSOPHIE 2P, critères de correction « erronés »	non envoyé
	4	Révision de la note PHILOSOPHIE 2P, critères de correction « erronés »	non envoyé
	5	Correction de la copie BIOLOGIE 4P FR, note finale mal calculée	admission
	6	Correction de la copie BIOLOGIE 4P DE, note finale mal calculée	admission
	7	Correction de la copie L2 EN	rejet
	8	Correction de la copie GÉOGRAPHIE, note finale mal calculée	admission
	9	Correction de la copie de MATHÉMATIQUES 5P, note finale mal calculée	admission
	10	Correction de la copie d'ÉCONOMIE, note finale mal calculée	admission
	11	Correction des copies de L2 FR et de PHYSIQUE, note finale mal calculée	admission
	Correction des copies de L2 FR et de PHYSIQUE, note finale mal calculée		

Sessions	#	Motif invoqué	Décision
Avant la session de juin 2025	12	Note A GÉOGRAPHIE, note finale mal calculée	admission
	13	Correction de la copie GÉOGRAPHIE, note finale mal calculée	admission
	14	Correction de la copie GÉOGRAPHIE, note finale mal calculée Correction de la note B en ÉDUCATION PHYSIQUE, note finale mal calculée	admission
	15	Correction de la copie GÉOGRAPHIE, note finale mal calculée	admission
	16	L1 EN, note finale mal calculée	admission
	17	Correction de la copie HISTOIRE, note finale mal calculée	admission
	18	Correction de la copie HISTOIRE, note finale mal calculée	admission
	19	MATHÉMATIQUES 5P EN	collectif
	20	L2 DE, note finale mal calculée	admission
	21	HISTOIRE, note finale mal calculée	admission
	22	Note B PHILOSOPHIE 2, note finale mal calculée	admission
	23	PHILOSOPHIE 2, note finale mal calculée	admission
	24	MATHÉMATIQUES 5P, note finale mal calculée	admission
	25	MATHÉMATIQUES 5P, note finale mal calculée	admission
	26	BIOLOGIE 2, note finale mal calculée MATHÉMATIQUES AVANCÉES, note finale mal calculée	admission
	27	BIOLOGIE 2, note finale mal calculée	admission
	28	BIOLOGIE 2, note finale mal calculée	admission
	29	BIOLOGIE 2, note finale mal calculée	admission
	30	BIOLOGIE 2, note finale mal calculée	admission
	31	BIOLOGIE 2, note finale mal calculée	admission
	32	ÉCONOMIE : le texte pas entièrement scanné, note finale mal calculée	admission
	33	La copie de PHYSIQUE n'a pas été entièrement scannée	admission

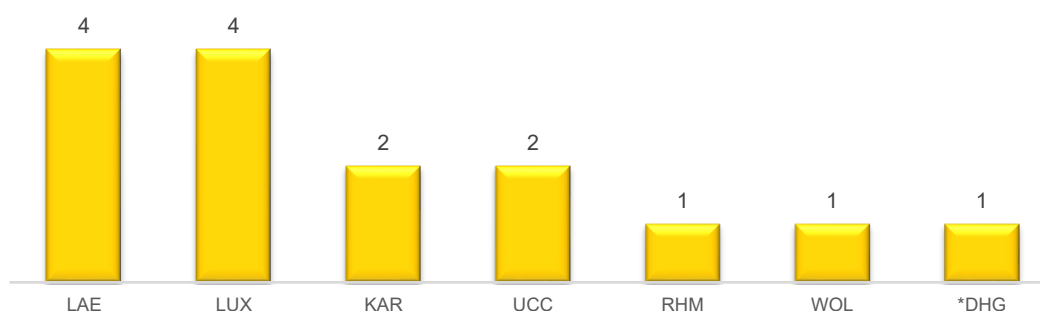
### Recours contentieux

Les cas 3 et 4 ont décidé d'introduire un recours contentieux.

Les deux recours ont été jugés non fondés et ont donc été rejetés par la Chambre de recours.

- **Description des recours administratifs introduits en référence à la session 2025 du Baccalauréat européen.**

Recours après la session 2025 du BAC par école (15)



Sessions	#	Motif invoqué	Décision
Après la session de juin 2025	1	ÉCONOMIE - notes et commentaires contestés	rejet
	2	ÉCONOMIE - troisième correction	admission
	3	ÉDUCATION ARTISTIQUE - notes contestées pour désaccord avec l'évaluation des examinateurs	rejet
	4	MATHÉMATIQUES 5 - demande de suppression d'une question pour obtenir plus de points	rejet
	5	ÉCONOMIE, L2 EN écrit et GÉO oral : notes et commentaires contestés	rejet
	6	MATHÉMATIQUES 5 - demande de révision de la correction pour désaccord avec l'évaluation des examinateurs	rejet
	7	Élève en échec, demande de révision de l'ensemble du dossier personnel	rejet
	8	Échec de l'élève, demande de prise en compte de problèmes personnels pour repasser quelques examens	rejet
	9	MATHÉMATIQUES 5P, demande de suppression d'une question qui n'aurait pas été enseignée en classe	rejet
	10	PHYSIQUE : révision de la note pour désaccord avec l'évaluation des examinateurs	rejet
	11	ÉCONOMIE : révision des notes pour désaccord avec l'évaluation des examinateurs	rejet
	12	MATHÉMATIQUES 5 - demande de révision de la note (note éliminatoire) pour accéder à l'université de son choix	rejet
	13	LANGUE 2 FR : Auto-correction de la copie L2 FR	rejet
	14	LANGUE 1 PT : auto-correction de la copie L1 FR	rejet
	15	LANGUE 2 EN : désaccord avec l'évaluation des examinateurs	rejet

▪ **Recours contentieux**

Les recours 7 et 12 ont été soulevés devant la Chambre de recours.

Le recours 7 a été rejeté par la Chambre de recours (référé). Retiré par la suite.

Le recours 12 a été rejeté par la Chambre de recours.



**PROJETS RÉCENTS ET  
FUTURS DE L'UNITÉ  
BACCALAURÉAT  
EUROPÉEN**

## 6. Projets récents et futurs de l'Unité Baccalauréat européen

Ce chapitre présente les initiatives de développement stratégique qui complètent et améliorent les fonctions essentielles du système du Baccalauréat européen décrites tout au long de ce rapport. Les projets décrits ici - qu'il s'agisse de mises en œuvre achevées, de programmes pilotes ou de planification future - témoignent de l'engagement du système en faveur d'une amélioration continue. Ces initiatives soutiennent directement les mécanismes d'assurance qualité analysés dans les chapitres précédents, contribuant à la fiabilité, à l'efficacité et à l'accessibilité du Baccalauréat européen tout en maintenant les normes rigoureuses qui définissent sa reconnaissance internationale.



Le travail de développement de l'Unité Baccalauréat européen comprend trois catégories : des innovations mises en œuvre avec succès qui ont déjà amélioré les performances du système (comme l'adoption généralisée de plateformes de correction en ligne), des projets pilotes qui testent de nouvelles approches en matière d'évaluation (y compris l'extension de la notation numérique aux examens du Pré-Baccalauréat), et des initiatives stratégiques planifiées pour une mise en œuvre future qui promettent de renforcer encore la capacité du système à servir ses diverses communautés de parties prenantes. Ces efforts d'innovation reflètent la même approche de l'amélioration de l'éducation fondée sur des données probantes que celle qui caractérise la philosophie d'évaluation du Baccalauréat européen.

### 6.1. Graphiques interactifs et numérisation de l'annexe du Baccalauréat

Exécuté

Depuis 2017, l'Unité Baccalauréat européen met à disposition du public un grand nombre de données interactives correspondant aux résultats des différentes sessions du Baccalauréat européen. Celles-ci peuvent être consultées/construites de multiples façons grâce à toutes les options/filtres dont disposent ces graphiques. À partir de cette session, elles ont toutes été rassemblées et publiées dans un rapport unique afin de faciliter leur utilisation.

En outre, depuis 2002, un document Excel intitulé « Annexe au rapport du BAC » a été compilé et préparé, contenant une grande quantité d'informations statiques avec des données et des moyennes sur les sessions du BAC. La longueur de ce document entravait sa lisibilité.

Par conséquent, depuis l'année dernière, les graphiques interactifs et l'annexe électronique seront disponibles via le lien suivant ou le code QR :

<https://bit.ly/bacdata25>

(Graphiques mis à jour avec les données de 2025)



## 6.2. Corrections en ligne des épreuves longues du Pré-Baccalauréat



Cette année scolaire 2024-2025, et pour la première fois, les 31 écoles proposant le Baccalauréat européen et formant le système des Écoles européennes ont utilisé la plateforme de correction en ligne Viatique pour effectuer les corrections de toutes les épreuves longues du Pré-Baccalauréat.

Au cours de l'année scolaire précédente 2023-2024, 18 écoles (sur 27), dont seulement 5 Écoles européennes agréées proposant le Baccalauréat européen, ont utilisé Viatique pour les corrections des épreuves longues du Pré-Baccalauréat.

Bien que ce changement de procédure et l'harmonisation des processus de correction impliqués dans la session des épreuves longues du Pré-Baccalauréat offrent de nombreux avantages aux Écoles et à l'Unité Baccalauréat européen, ils ont également posé des défis et ajouté une charge de travail supplémentaire en termes de préparation, d'organisation et de mise en œuvre pour toutes les personnes impliquées.

Pour soutenir les écoles pendant la session des épreuves longues du Pré-Baccalauréat, l'Unité Baccalauréat européen a non seulement fourni une assistance de premier niveau à toutes les écoles et est restée très réactive pendant toutes ces journées, mais a également organisé 12 sessions de formation d'une journée avec le fournisseur sur les tâches administratives impliquées dans le déploiement de la session des épreuves longues du Pré-Baccalauréat sur Viatique, pour toutes les écoles intéressées. Ces sessions de formation ont permis aux écoles d'acquérir les connaissances fondamentales sur les fonctions administratives qu'elles allaient assumer sur Viatique. En outre, elles ont permis aux écoles d'échanger avec des collègues d'autres écoles.

## 6.3. Corrections en ligne des épreuves courtes du Pré-Baccalauréat



Après avoir utilisé la plateforme de correction en ligne pendant plusieurs années pour les examens longs du Pré-BAC, l'Unité Baccalauréat européen a été contactée par une école désireuse de mener un projet pilote également pour les examens courts du Pré-BAC. Le projet pilote a été mis en œuvre avec une école lors de la session 2023 du Pré-BAC.

Cependant, et bien que certaines écoles aient manifesté leur intérêt pour la poursuite de ce projet intéressant, il n'était plus possible de l'étendre à d'autres écoles en raison des ressources humaines limitées de l'Unité du Baccalauréat européen. En outre, cette tâche se déroule en parallèle et coïncide avec de nombreuses autres tâches à cette période de l'année, ce qui accroît considérablement la charge de travail.

Par conséquent, ce projet doit malheureusement rester en suspens, à moins que des ressources supplémentaires ne permettent de le poursuivre à l'avenir.

## 6.4. Nouvelles Écoles européennes agréées



Cette année scolaire, quatre nouvelles Écoles européennes agréées ont proposé les examens du Baccalauréat européen pour la première fois :

- \*EDS – École International Edward Steichen-Clervaux, Luxembourg ;
- \*LJB – École européenne de Ljubljana, Slovénie ;
- \*MON – École International de Mondorf-les-Bains, Luxembourg ;
- \*WAR – École européenne internationale de Varsovie, Pologne.

Pour l'année scolaire suivante, 2025-2026, une École européenne agréée supplémentaire proposera le Baccalauréat européen : \*LIL - École européenne Lille Métropole Jacques Delors.

#### 6.5. ESTER - Base de données terminologique des Écoles européennes



La base de données terminologiques ESTER (European Schools' Terminology) est un outil unique, centralisé et facilement accessible pour la recherche terminologique visant à renforcer l'identité des Écoles européennes et à favoriser la cohérence terminologique des traductions fournies par le Bureau du Secrétaire général.

Cette base de données terminologique englobe les trois langues véhiculaires du système des Écoles européennes, à savoir l'anglais, le français et l'allemand, et couvre une variété de domaines allant des données pédagogiques aux données administratives dans le contexte du système des Écoles européennes.

La base de données terminologique des Écoles européennes ESTER est accessible via le lien suivant :

<https://ester.eursec.eu/>



#### 6.6. EDC : certificats numériques électroniques



Actuellement, les certificats délivrés par le système scolaire européen sont remis aux élèves sur papier et sont uniques. En cas de perte, un duplicata peut être demandé.

L'Unité Baccalauréat européen souhaiterait pouvoir mettre en place un certificat électronique numérique pour les deux certificats qui sont délivrés aujourd'hui. Tout d'abord, le « Junior Laureate Certificate » lorsque les élèves terminent avec succès leur S5 et le « European Baccalaureate diploma » lorsque les élèves réussissent leurs examens du BAC à la fin de leur S7.

Jusqu'à présent, plusieurs réunions ont eu lieu avec l'Agence européenne des certificats électroniques numériques (EDC) de la Commission européenne, mais le manque de temps et de ressources a rendu impossible toute analyse et mise en œuvre plus poussée.

#### 6.7. Vers la numérisation et l'évaluation des épreuves écrites du BE



L'introduction de la correction en ligne des examens du Baccalauréat européen depuis 2017 peut être considérée à ce jour comme une réussite totale pour le système scolaire européen. Sur cette base, l'Unité Baccalauréat européen explore actuellement une transformation numérique complète qui restructurerait fondamentalement l'ensemble du cycle de vie des examens, depuis leur élaboration initiale et leur administration jusqu'à leur notation et leur

archivage à long terme. Cette approche intégrée peut renforcer les mécanismes d'assurance qualité tout en rationalisant les processus opérationnels dans l'ensemble du réseau.

L'élaboration d'une solution aussi complète nécessite une étude systématique des développements théoriques, des possibilités et des plateformes existantes qui pourraient être pour répondre aux exigences uniques du système des Écoles européennes. Cette phase de recherche préliminaire doit permettre d'évaluer les capacités technologiques, les possibilités d'intégration et les options d'extensibilité avant de passer à la planification de la mise en œuvre.

La portée de cette transformation numérique va au-delà des capacités actuelles de notation en ligne et englobe l'élaboration des épreuves d'examen, la distribution numérique sécurisée, les outils d'évaluation améliorés et l'analyse complète des données. De tels avancements permettraient un suivi en temps réel des processus d'évaluation, des contrôles qualité automatisés et des mécanismes de rapport sophistiqués qui soutiendraient la prise de décision fondée sur des données probantes dans l'ensemble du réseau.

Cependant, tout changement proposé devra être approuvé par les organes de gouvernance pédagogique concernés et devra être élaboré dans le cadre des contraintes budgétaires existantes. Le processus de planification devra trouver un équilibre entre les avancées technologiques ambitieuses et les considérations pratiques relatives à l'allocation des ressources et à la faisabilité de la mise en œuvre à l'échelle du système. En outre, la transition doit assurer la continuité du service et maintenir les normes de qualité rigoureuses qui caractérisent le Baccalauréat européen, tout en s'adaptant à la diversité de l'infrastructure technologique de toutes les écoles participantes.

#### 6.8. Vers des examens oraux en ligne et enregistrés



Ce projet est étroitement lié à l'initiative de numérisation susmentionnée. Cependant, il pourrait être mis en œuvre plus rapidement, car les examens oraux sont déjà réalisés en ligne dans certaines circonstances.

Une plateforme dédiée avec des fonctionnalités améliorées offrirait plusieurs avantages : la possibilité d'enregistrer les examens à des fins d'assurance qualité, de conserver les enregistrements archivés pour les procédures d'appel et, éventuellement, de permettre des évaluations tierces en cas de divergences de notation importantes entre les examinateurs.

Une telle plateforme pourrait également réduire les coûts annuels substantiels associés aux déplacements des examinateurs externes dans différentes écoles et éliminer les défis logistiques liés à la coordination des déplacements des examinateurs entre plusieurs centres d'examen.

#### 6.9. Modification du processus d'impression des épreuves du Baccalauréat européen



Actuellement, les examens du Baccalauréat sont imprimés par un fournisseur externe, en respectant toutes les particularités et instructions fournies par l'Unité Baccalauréat européen.

Après impression, ils sont envoyés au Bureau du Secrétaire général pour être classés manuellement et mis sous enveloppe et dans des boîtes par les membres de l'Unité

Baccalauréat européen avant d'être envoyés aux différentes écoles européennes dans l'ensemble de l'Union européenne.

En raison du nombre croissant de candidats et d'écoles, le processus devient de plus en plus lourd. C'est pourquoi l'Unité Baccalauréat européen recherche des prestataires qui pourraient organiser l'emballage et l'envoi ainsi que l'impression.

#### 6.10. Pool de questions orales (L1- DA, L1- PL et L2- EN)



Les enseignants de S7 dont les élèves sont inscrits aux épreuves orales sont confrontés à la tâche annuelle de préparer des séries de questions complètes pour chaque matière - un processus qui prend beaucoup de temps et qui nécessite une préparation importante chaque année académique.

Pour faire face à cette charge de travail et améliorer l'assurance qualité, l'Unité Baccalauréat européen a mis au point un système centralisé de pool de questions. Cette approche élimine la nécessité pour les enseignants de créer des questions d'examen oral tout en garantissant une meilleure harmonisation des normes d'évaluation et une mise en œuvre cohérente de la qualité dans toutes les écoles du réseau.

L'initiative a commencé avec quatre matières : L1 danois, L1 polonais, L2 anglais et Biologie. Au cours de la session précédente du Baccalauréat (2024), les questions orales pour la L1 danoise et la L1 polonaise ont été tirées pour la première fois avec succès du pool centralisé. Cette année, le système a été étendu à l'anglais L2, qui représente la matière d'épreuve orale la plus populaire dans le réseau.

À l'issue de cette session, l'Unité Baccalauréat européen procédera à une évaluation complète afin de mesurer l'efficacité du système de pool et de déterminer s'il est possible de l'étendre à d'autres matières.

L'Unité Baccalauréat européen gère le processus de distribution, en fournissant à chaque école des lots de questions personnalisées contenant des questions sélectionnées de manière aléatoire et dont le nombre est adapté à la taille de la classe.

#### 6.11. Remplacement du School Management System



SMS et MySchool sont les systèmes de gestion scolaire utilisés par le système des Écoles européennes. L'unité Informatique réfléchit, recherche et met à jour la plateforme existante dans le seul but d'améliorer de manière significative l'outil actuel avec toutes les mesures nécessaires pour le Bac.

Par conséquent, l'Unité Baccalauréat européen est impliquée dans l'identification, la gestion, l'amélioration et le test de toutes les particularités liées au module du Baccalauréat européen.


Cette année, l'Unité du Baccalauréat européen a participé, avec une société de conseil externe, à une analyse et une étude approfondies de toutes les possibilités existantes pour la mise en œuvre d'une nouvelle solution (module BAC). Ce processus est toujours en cours et, en raison du manque de ressources humaines, il faudra du temps supplémentaire pour mettre en œuvre une nouvelle solution informatique optimale et améliorée, dotée de toutes les fonctionnalités souhaitées et robustes.

## 6.12. Amélioration des outils TIC pour fournir de meilleurs rapports : Veille économique et remplacement des Business Objects



Certains des outils actuellement utilisés pour se connecter à la base de données des Écoles européennes deviennent obsolètes et, par conséquent, l'unité TIC recherche des alternatives pour pouvoir effectuer un changement d'outil offrant plus de potentiel et des améliorations substantielles.

L'unité Baccalauréat européen sera impliquée dans le processus d'identification et de vérification du comportement correct des données du Baccalauréat européen.



**LE BACCALAURÉAT  
EUROPÉEN,  
PROJECTION DE LA  
QUALITÉ DE  
L'ENSEIGNEMENT ET  
DE LA PERFORMANCE  
DU SYSTÈME EDUCATIF**

## 7. Le Baccalauréat européen, projection de la qualité de l'enseignement et de la performance du système éducatif

### 7.1. Le Baccalauréat européen - un système d'évaluation à enjeux élevés

En raison de leur influence profonde sur les trajectoires de vie des élèves, l'accès à l'université et la responsabilité du système éducatif, les examens à enjeux nécessitent les méthodologies d'évaluation les plus sophistiquées et les plus rigoureuses dans les systèmes éducatifs contemporains du monde entier. La nature de ces examens – dont les résultats déterminent l'admission à l'université, les parcours professionnels et le financement institutionnel – nécessite qu'une attention particulière soit accordée à la validité, à la fiabilité et à l'équité de leur conception et de leur mise en œuvre. La conception des examens doit être rigoureuse et bien documentée afin de garantir que ces évaluations puissantes mesurent réellement l'apprentissage des élèves de manière précise et équitable.



Du Bachillerato espagnol à l'Abitur allemand, en passant par le Baccalauréat français et la Matura polonaise, les examens passés en terminal sont toujours la principale porte d'entrée dans l'enseignement supérieur, malgré les débats en cours sur leur validité, leur fiabilité et leur impact sur l'éducation. Ces systèmes d'examen doivent continuellement faire évoluer leurs méthodologies pour répondre aux préoccupations concernant l'authenticité, l'équité, le bien-être des élèves et l'efficacité pédagogique, tout en conservant l'objectivité et la comparabilité qui les rendent utiles à des fins de sélection et de certification.

Le Baccalauréat européen occupe une position unique dans ce paysage international, représentant une certification transnationale qui incarne les aspirations éducatives de l'intégration européenne, en maintenant des normes académiques rigoureuses comparables à d'autres systèmes d'évaluation internationaux de premier plan. Étant donné qu'il certifie des compétences dans plusieurs systèmes éducatifs, langues et contextes culturels, le BE est confronté à des défis méthodologiques encore plus importants que les examens nationaux, nécessitant des approches sophistiquées pour garantir l'équité culturelle, l'équité linguistique et la validité éducative dans divers contextes européens.

Au nom du Conseil supérieur, le Secrétaire général des Écoles européennes décerne le diplôme du Baccalauréat européen aux candidats qui ont réussi. Ce diplôme certifie l'accomplissement des études secondaires dans une École européenne ou dans une École européenne agréée par le Conseil supérieur. Il est officiellement reconnu comme un titre permettant l'admission dans l'enseignement supérieur dans tous les pays de l'Union européenne ainsi que dans plusieurs autres pays. Cette reconnaissance place le BE en comparaison directe avec d'autres qualifications reconnues à l'échelle internationale, le niveau académique de ces examens étant comparable à celui du Baccalauréat international, du Certificat général d'éducation de niveau avancé (GCE Advanced Level) et des examens de niveau avancé (Advanced Placement).

### 7.2. Amélioration des programmes

L'examen du Baccalauréat européen sert de catalyseur puissant pour l'amélioration continue des pratiques d'enseignement et d'apprentissage dans l'ensemble du système. Les résultats

de l'examen fournissent un retour d'information détaillé qui permet aux enseignants et aux concepteurs de programmes d'identifier les domaines dans lesquels les approches pédagogiques doivent être affinées ou améliorées.

L'analyse des résultats des examens dans différents domaines de compétences permet de dégager des tendances qui orientent les décisions en matière de conception des programmes. À titre d'exemple, l'observation de l'examen de biologie par l'Université a permis de déterminer que l'examen était adapté à sa fonction, englobant un large éventail de matières et de compétences telles que définies dans le programme prescrit. Plusieurs modifications et ajouts explicatifs à la grille d'évaluation ont été recommandés dans le document d'évaluation, représentant des éléments d'un cycle d'amélioration continue qui garantit que le contenu du programme conserve sa pertinence et son efficacité pédagogique.

Le processus d'examen lui-même stimule l'innovation dans les méthodologies et les pratiques d'évaluation, en améliorant leur efficacité et leur validité. En particulier, l'intégration efficace de l'évaluation formative et sommative garantit que l'évaluation sert simultanément plusieurs objectifs éducatifs. Tout en fournissant une certification sommative aux élèves, le processus d'examen génère également un retour d'information formatif qui soutient l'amélioration continue des programmes et le développement des enseignants. La collecte et l'analyse systématiques des données de performance favorisent la prise de décisions fondées sur des données probantes en matière de politiques et de pratiques éducatives.

L'Unité Baccalauréat européen a planifié plusieurs projets de numérisation qui transformeraient la manière dont les examens sont élaborés, administrés, corrigés et archivés, ce qui pourrait améliorer l'assurance qualité des examens du Baccalauréat européen. L'engagement en faveur de l'amélioration continue de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation reflète les tendances plus générales de l'éducation visant à adopter des méthodes d'évaluation plus sophistiquées et plus authentiques. En effet, les méthodes d'évaluation du BE évoluent en permanence afin de se conformer aux normes internationales.

### **7.3. Un regard sur la qualité et l'engagement du système éducatif**

Au-delà de sa fonction de certification, l'examen du Baccalauréat européen remplit de multiples fonctions essentielles, notamment en tant qu'outil de diagnostic global révélant les multiples dimensions de la qualité de l'enseignement au sein du système des Écoles européennes. Dans ce contexte, le BE fonctionne à la fois comme un mécanisme de certification pour les élèves individuels et comme un instrument systématique d'assurance qualité pour l'ensemble du réseau des Écoles européennes. L'évaluation de l'éducation joue un rôle essentiel dans la qualité des expériences d'apprentissage des élèves, des activités pédagogiques des enseignants et de l'évaluation des programmes, de la qualité des écoles et des performances du système. Les évaluations servent de levier à la fois pour l'amélioration formative de l'enseignement et de l'apprentissage et pour l'évaluation sommative de la responsabilité.

Le processus d'examen démontre intrinsèquement l'efficacité des pratiques d'enseignement dans l'ensemble du système. Pour la session 2025 du Baccalauréat européen, quelque 170 experts ont participé à l'élaboration de 288 épreuves d'examen différentes. Chaque sujet d'examen était accompagné d'une suggestion de réponses, de ses critères d'évaluation, de consignes pour la notation ainsi que d'une échelle de notation. Ce vaste processus de

préparation et de normalisation garantit que l'examen reflète les résultats individuels des élèves et la qualité collective de l'enseignement qu'ils ont reçu.

Les résultats des examens fournissent des preuves empiriques de l'efficacité de l'enseignement dans différentes dimensions grâce à des procédures complètes d'assurance qualité qui comprennent la rotation des inspecteurs entre les écoles et les sessions d'examen. La présence des inspecteurs lors des épreuves écrites et orales constitue un élément central du cadre d'assurance qualité du Baccalauréat européen. Ce suivi systématique garantit que le processus d'évaluation lui-même devient un mécanisme puissant d'évaluation et d'amélioration continues de la qualité de l'enseignement dans l'ensemble du réseau.

(Le chapitre 3.4 fournit de plus amples informations sur l'Assurance qualité de la session du Baccalauréat européen.)

#### 7.4. Révéler la qualité et l'efficacité de l'enseignement

L'examen du Baccalauréat européen est un indicateur indirect mais puissant de la qualité de l'enseignement dans l'ensemble du système. Il a été démontré que la perception qu'ont les enseignants des capacités académiques de leurs élèves a un effet direct sur les attentes qu'ils nourrissent à leur égard. Ces attentes sont régulièrement véhiculées par leurs comportements pédagogiques. Ainsi, les attentes des enseignants quant aux performances de leurs élèves peuvent affecter l'enseignement qu'ils dispensent et, à leur tour, prédire les résultats scolaires des élèves. Les résultats de l'EB fournissent un retour d'information précieux qui peut aider les enseignants à mieux comprendre les capacités de leurs élèves et à améliorer l'enseignement.

Le processus d'examen révèle l'efficacité de l'enseignement à travers de multiples indicateurs. Les modèles de performance des élèves dans les différentes matières, écoles et sections linguistiques donnent un aperçu des variations de la qualité de l'enseignement. Les filles obtiennent une note finale plus élevée que la moyenne générale, avec des écarts de performance notables entre les garçons et les filles dans différentes matières. Un autre exemple concerne les variations de

performance entre les sections linguistiques, où les notes finales moyennes se situent entre 74,67 et 88,05, certaines sections affichant des résultats sensiblement différents malgré des cadres éducatifs similaires. En outre, les élèves sans section linguistique (SWALS) ont obtenu une note finale moyenne de 80,39, supérieure à la moyenne générale de 77,76, et ont fait preuve de performances systématiquement supérieures à celles des autres élèves dans la plupart des niveaux linguistiques. En outre, les variations spécifiques aux écoles étaient notables, avec des notes finales moyennes comprises entre 65,81 et 84,42 selon les établissements, et les candidats bénéficiant de dispositions particulières (12,02 % du total) ont montré des modèles de performance distincts qui nécessitent des approches d'évaluation adaptées. Même si ces résultats comparatifs ne peuvent pas être considérés statistiquement significatifs au sens méthodologique le plus strict du terme en raison de la variation de la taille des échantillons et des facteurs contextuels d'un groupe à l'autre, ces modèles suggèrent que les approches pédagogiques peuvent nécessiter une différenciation pour répondre efficacement aux divers besoins d'apprentissage.



En s'appuyant sur le cadre d'assurance qualité décrit à la Section 7.3, et tout en reconnaissant les contraintes méthodologiques des comparaisons statistiques directes, la nature standardisée de l'examen dans toutes les Écoles européennes permet d'identifier des modèles significatifs qui peuvent informer sur les meilleures pratiques en matière d'enseignement et révéler les domaines nécessitant une amélioration pédagogique. L'analyse systématique des résultats des examens du BE, combinée aux données d'assurance qualité, aux modèles de performance propres à chaque école, aux descripteurs de niveaux atteints et aux variables démographiques, fournit un cadre complet pour l'amélioration continue des pratiques d'enseignement.

Les processus de validation externe renforcent ce cadre analytique grâce à un audit annuel réalisé par des experts indépendants ayant une expérience de la méthodologie d'évaluation, qui valident la qualité technique de l'examen tout en fournissant un retour d'information détaillé sur la manière dont la conception de l'évaluation peut mieux soutenir l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage. Les observations des Universités débouchent systématiquement sur des recommandations spécifiques concernant à la fois le contenu des examens et les grilles de notation, qui sont systématiquement intégrées dans les versions ultérieures. Par exemple, les audits externes des épreuves de biologie, de chimie et de mathématiques en 2025 ont donné lieu à des modifications ciblées qui ont permis d'améliorer la validité de l'évaluation et l'alignement sur les objectifs pédagogiques.

Cette approche fondée sur les données garantit que le BE sert d'outil d'évaluation sommative, mais aussi de catalyseur pour garantir l'excellence éducative continue et améliorer l'enseignement fondé sur des données probantes dans l'ensemble du réseau des Écoles européennes.

#### **7.5. Allocation stratégique des ressources et investissement dans l'éducation**

Les résultats des examens fournissent des indications précieuses sur l'adéquation et l'efficacité des ressources éducatives dans l'ensemble du système des Écoles européennes. La disponibilité des ressources, qu'il s'agisse de l'infrastructure physique, du soutien technologique ou du matériel d'apprentissage, a un impact significatif sur les résultats des élèves, et le BE sert de mesure globale de l'efficacité avec laquelle ces ressources se traduisent en résultats pour les élèves.

##### **Évaluation de l'infrastructure en tant qu'indicateur de ressources**

L'introduction de la correction en ligne des examens du Baccalauréat européen en 2017 peut être considérée à ce jour comme une réussite totale pour le système scolaire européen. Cette avancée technologique montre comment les investissements en ressources dans l'infrastructure d'évaluation peuvent améliorer à la fois l'efficacité et la qualité. La plateforme de notation numérique a modifié positivement le processus d'évaluation grâce à de nombreuses caractéristiques clés : numérisation des copies d'examen avec reconnaissance automatique et affectation aux correcteurs, systèmes d'anonymisation pour garantir l'équité, intégration complète des critères d'évaluation et archives sécurisées accessibles depuis n'importe où.

Les capacités avancées de la plateforme révèlent l'engagement du système à tirer parti de la technologie pour l'assurance qualité. À titre d'exemple, les outils en ligne permettent à deux correcteurs (enseignant et correcteur externe) de corriger un même texte, avec l'intervention d'un troisième correcteur si l'écart de note est supérieur à 2 points. Ce système de correction

à plusieurs niveaux, soutenu par une infrastructure technologique solide, garantit à la fois la fiabilité et l'équité de l'évaluation. La plateforme permet également de contrôler et de valider le processus de correction, en fournissant un accès immédiat aux statistiques sur les performances et en facilitant le développement professionnel des correcteurs grâce à des tutoriels en ligne.

Le processus d'examen révèle comment les investissements stratégiques dans l'infrastructure d'évaluation contribuent à l'amélioration de la qualité à l'échelle du système. Les initiatives actuelles en faveur de la numérisation complète des examens représentent une allocation de ressources avant-gardiste qui promet d'améliorer les processus de développement, d'administration, de correction et d'archivage, tout en améliorant potentiellement l'assurance qualité globale.

Toutefois, l'analyse systématique des variations de performance, avec des notes finales moyennes comprises entre 65,81 et 84,42 pour l'ensemble des écoles participantes (les Écoles européennes se situant spécifiquement entre 74,53 et 84,42), suggère que la distribution des ressources n'est peut-être pas entièrement uniforme au sein du réseau. L'analyse comparative des performances dans l'ensemble du réseau permet d'identifier les écoles qui pourraient avoir besoin d'un soutien supplémentaire ou d'une allocation de ressources pour maintenir les normes de qualité à l'échelle du système. Par exemple, la variation des performances entre les sections linguistiques (de 74,67 à 88,05) pourrait indiquer une corrélation avec la taille de la cohorte, l'accès différentiel à des ressources d'apprentissage linguistique spécialisées, la disponibilité d'enseignants qualifiés de langue maternelle, ou l'adéquation du matériel de préparation dans des contextes linguistiques spécifiques.

#### **Développement des ressources humaines et des capacités professionnelles**

Le système du Baccalauréat européen témoigne d'un investissement important dans les ressources humaines déployées pour garantir l'assurance qualité. Pour la session 2025, environ 170 experts ont participé à l'élaboration d'environ 288 sujets d'examens (177 sujets principaux et 111 sujets de réserve), représentant un engagement substantiel pour garantir la qualité de l'évaluation. L'investissement dans les ressources humaines spécialisées est complété par des processus d'audit externe systématiques, dans le cadre desquels des experts indépendants ayant une expérience dans le domaine de l'évaluation valident les épreuves d'examen et fournissent un retour d'information détaillé.

La nature globale de l'allocation des ressources s'étend au développement professionnel continu et au renforcement des capacités. La plateforme offre une formation aux correcteurs par le biais d'outils en ligne qui ne nécessitent aucune installation de logiciel. Ils bénéficient par ailleurs d'une assistance fournie à tout moment par l'Unité Baccalauréat européen. Cela montre comment les ressources technologiques peuvent renforcer les capacités humaines dans l'ensemble du réseau, en veillant à ce que les éducateurs aient accès aux outils et aux méthodologies les plus récents, quelle que soit leur situation géographique.

L'approche du système en matière de développement professionnel reflète un engagement à créer des capacités durables qui profitent à la fois au réseau des Écoles européennes et à des communautés éducatives plus larges. La participation des enseignants aux processus d'évaluation leur permet d'acquérir une expérience précieuse des meilleures pratiques internationales qu'ils peuvent appliquer à la fois dans le système des Écoles européennes et dans leurs systèmes éducatifs nationaux après leur détachement.

#### Planification stratégique orientée vers l'avenir

L'approche prospective de l'Unité Baccalauréat européen en matière de développement des ressources est illustrée par plusieurs projets novateurs. La numérisation des examens écrits représente une solution globale qui modifierait la manière dont les examens sont élaborés, passés, corrigés et archivés, ce qui pourrait avoir un impact positif sur l'assurance qualité des examens du Baccalauréat européen. De même, l'élaboration d'examens oraux en ligne et enregistrés pourrait permettre d'économiser le coût annuel élevé des déplacements des examinateurs externes dans les différentes écoles, tout en améliorant la qualité de l'évaluation grâce à des fonctionnalités telles que l'enregistrement des examens pour la révision et les procédures d'appel.



L'automatisation du processus d'impression des épreuves du Baccalauréat européen fait partie de l'engagement du système en faveur de l'efficacité et de la réduction des erreurs. Actuellement, les examens sont classés manuellement et préparés dans des enveloppes et des boîtes par les membres de l'Unité Baccalauréat européen avant d'être distribués dans toute l'Union européenne. L'automatisation proposée rendrait ce processus plus professionnel, permettrait de gagner du temps et éviterait les erreurs humaines.

Ces investissements stratégiques reflètent une compréhension globale de la manière dont l'optimisation des ressources peut améliorer la qualité, l'efficacité et l'accessibilité dans l'ensemble du réseau des Écoles européennes.

#### 7.6. Au service de diverses communautés de parties prenantes

Le Baccalauréat européen représente bien plus qu'un titre scolaire pour les élèves ; il constitue la première porte d'accès à l'enseignement supérieur en Europe et au-delà. Les titulaires du Baccalauréat européen jouissent dans leur pays des mêmes droits et avantages que les autres titulaires d'un certificat de fin d'études secondaires dans des États membres de l'UE et ils peuvent notamment, au même titre que les nationaux du pays aux qualifications équivalentes, solliciter leur admission dans toute université ou tout établissement d'enseignement supérieur de l'Union européenne.

L'importance de l'examen va au-delà du simple accès à l'université. Le cycle du Baccalauréat européen consiste en un programme multilingue complet. Les élèves doivent toujours suivre une combinaison de cours de langues, de sciences humaines et de matières scientifiques, donnés dans plus d'une langue. Cette approche multilingue et interdisciplinaire prépare les élèves à un monde de plus en plus globalisé, en leur apportant des compétences qui vont au-delà des connaissances traditionnelles.

Pour les élèves, l'examen joue également un rôle formateur important pendant leur préparation. L'idée de l'évaluation formative a été rapidement adaptée à l'éducation pour décrire les évaluations que les enseignants utilisent dans les classes pour déterminer quels enfants ont besoin d'apprendre quelle matière ensuite. La nature globale du processus de préparation au BE aide les élèves à développer des compétences métacognitives et des approches d'apprentissage approfondi qui leur serviront bien au-delà de l'enseignement secondaire.

Les parents considèrent le Baccalauréat européen comme une validation de l'investissement éducatif de leurs enfants et de la qualité de l'enseignement dispensé par les Écoles

## Rapport sur le Baccalauréat européen 2025

### LE BACCALAUREAT EUROPEEN, PROJECTION DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME EDUCATIF

---

européennes. L'examen fournit des preuves transparentes et normalisées des résultats des élèves, que les parents peuvent comprendre et auxquelles ils peuvent se fier. La reconnaissance internationale de la qualification donne aux parents l'assurance que l'éducation de leurs enfants sera appréciée à l'échelle mondiale. Le Baccalauréat européen maintient des normes académiques comparables à d'autres qualifications reconnues au niveau international, notamment le Baccalauréat international, le Certificat général d'éducation de niveau avancé (GCE Advanced Level au Commonwealth) et des examens de niveau avancé (Advanced Placement). Il s'agit d'une équivalence qui valide la confiance des parents dans le parcours éducatif au sein du système des Écoles européennes et qui apporte des avantages à long terme à leurs enfants.

En outre, le rapport associé à l'examen fournit aux parents des informations détaillées sur les points forts et les domaines de développement de leurs enfants dans de multiples domaines de compétences. Cette transparence permet aux parents de mieux comprendre les progrès scolaires de leurs enfants et de prendre des décisions éclairées sur les parcours éducatifs futurs.

Les équipes de direction des établissements scolaires utilisent les résultats du Baccalauréat européen comme indicateurs de performance clés pour l'efficacité institutionnelle et la planification stratégique. Les données d'examen fournissent des informations fondées sur des preuves qui soutiennent la prise de décision concernant l'allocation des ressources, le développement du personnel et l'amélioration des programmes. L'évaluation continuera à jouer un rôle important à l'avenir pour garantir que les décisions que nous prenons et les actions que nous entreprenons sont durables et équitables et peuvent contribuer à évaluer les résultats d'apprentissage des élèves et la qualité de l'éducation.

La nature comparative des résultats dans l'ensemble du réseau des Écoles européennes permet à la direction des écoles de comparer leurs performances à celles d'établissements similaires et d'identifier les axes d'amélioration. Les Écoles (EE et EEA) peuvent recevoir une visite occasionnelle, avec un maximum de 4 écoles (EE et EEA) par an bénéficiant de telles visites. Les écoles faisant l'objet d'une visite seront choisies par le CIS lors de la réunion de février. Ce contrôle systématique aide la direction de l'école à maintenir et à améliorer la qualité de l'enseignement.

L'examen remplit également des fonctions de responsabilisation qui contribuent à maintenir des normes de qualité à l'échelle du système. Chaque centre d'examen doit avoir un inspecteur affecté en tant que vice-président pour toute la durée de la session du BAC. Plusieurs inspecteurs peuvent être affectés au même centre d'examen, selon le nombre de candidats. Cette supervision permet de garantir que les normes d'enseignement restent constamment élevées dans l'ensemble du réseau.

L'examen du Baccalauréat européen remplit de multiples fonctions importantes pour les enseignants au sein du système. Il fournit un retour d'information objectif sur l'efficacité de l'enseignement et les résultats de l'apprentissage des élèves, qui peut servir de base au développement professionnel et à l'amélioration de la pédagogie. En outre, la participation au processus d'examen offre aux enseignants de précieuses possibilités de développement professionnel. La participation aux processus de préparation, de correction et de modération des examens expose les enseignants aux meilleures pratiques et aux méthodologies d'évaluation actuelles, contribuant ainsi à leur développement professionnel continu qu'ils peuvent mettre à profit à la fois pour leurs élèves dans le système des Écoles européennes et dans leur pays d'origine à leur retour, une fois le détachement terminé.

### **7.7. Écoles**

Pour le système des Écoles européennes, l'examen du Baccalauréat européen est un indicateur de qualité, qui révèle des variations de performances entre les 31 écoles participantes, reflétant la diversité des contextes éducatifs et des caractéristiques institutionnelles. Ces différences fournissent des indications précieuses pour l'auto-évaluation institutionnelle, permettant aux équipes de direction des écoles d'identifier les points forts et les possibilités d'amélioration dans leurs contextes éducatifs spécifiques. Les résultats du Baccalauréat européen peuvent être utilisés comme indicateurs clés de performance pour l'efficacité institutionnelle et la planification stratégique. Tout en tenant compte de facteurs contextuels tels que la démographie des élèves, la composition des sections linguistiques et les ressources institutionnelles, les données d'examen fournissent des informations fondées sur des preuves qui soutiennent la prise de décision en matière de développement du personnel et d'amélioration des programmes.

Les écoles font preuve d'une remarquable capacité d'adaptation pour répondre aux divers besoins des élèves. Lors de la session 2025, 390 candidats (12,02 % du total) ont bénéficié de dispositions particulières, les écoles ayant mis en œuvre avec succès des aménagements individuels allant de l'allongement du temps et des salles séparées aux formats de papier spécialisés et à l'assistance technologique, avec le soutien de la coordination méthodologique systématique de l'Unité Baccalauréat européen. La prise en compte de ces divers besoins reflète la flexibilité institutionnelle et l'engagement en faveur de l'éducation inclusive et des pratiques fondées sur des données probantes dans la conception de l'évaluation.

Le réseau des Écoles européennes fonctionne comme une communauté d'apprentissage collaboratif où les expériences institutionnelles et les meilleures pratiques sont systématiquement partagées afin d'améliorer les performances globales du système. La participation au processus du Baccalauréat européen offre d'importantes possibilités de développement professionnel aux éducateurs en milieu scolaire. Les enseignants qui participent à la préparation, à la correction et à la modération des examens se familiarisent avec les meilleures pratiques internationales et les méthodes d'évaluation actuelles, ce qui contribue à leur développement professionnel continu. Cette expérience s'avère précieuse à la fois pour une application immédiate au sein du système des Écoles européennes et pour une application future dans leurs systèmes éducatifs nationaux à la suite de leurs détachements. L'implication systématique de 170 experts dans l'élaboration des épreuves d'examen, dans le cadre fourni par l'Unité Baccalauréat européen, crée un solide réseau d'apprentissage professionnel qui renforce la capacité institutionnelle dans l'ensemble du système. Cette approche collaborative garantit que les Écoles européennes établies et les établissements nouvellement agréés peuvent apprendre et se développer chaque année, créant ainsi un environnement dynamique pour une amélioration institutionnelle continue qui profite à tous les élèves du système.

### **7.8. Sections linguistiques**

L'examen du Baccalauréat européen révèle d'importantes tendances en matière de résultats scolaires dans les diverses sections linguistiques qui composent le système des Écoles européennes. Les données de la session 2025 montrent des variations notables de performance entre les sections linguistiques, avec des notes finales moyennes entre 74,67 et 88,05, bien que ces variations doivent être interprétées avec prudence étant donné les différences significatives dans la taille des cohortes entre les sections. Les communautés linguistiques les plus importantes - la section française avec 862 candidats (26,56 %), la

section anglaise avec 843 candidats (25,98 %) et la section allemande avec 553 candidats (17,04 %) - fournissent les données de performance statistiquement les plus solides, tandis que les sections plus petites offrent des informations précieuses malgré des échantillons de taille limitée qui ne permettent pas d'établir des comparaisons statistiquement significatives. Ces performances suggèrent que des facteurs linguistiques et culturels peuvent influencer les résultats scolaires, soulignant l'importance d'assurer un accès équitable à des ressources pédagogiques de haute qualité et à des pratiques d'enseignement sensibles à la culture dans toutes les sections linguistiques, tout en reconnaissant que des conclusions définitives nécessitent des échantillons de plus grande taille pour une analyse statistique significative.

La complexité de la prestation d'un enseignement de haute qualité dans des sections linguistiques multiples présente des défis et des opportunités uniques au sein du système des Écoles européennes. Les élèves sans section linguistique (SWALS) ont obtenu une note finale moyenne de 80,39, supérieure à la moyenne générale de 77,76, et ont fait preuve de performances systématiquement supérieures à celles des autres élèves dans la plupart des niveaux linguistiques. Cette constatation suggère que l'environnement multilingue des Écoles européennes peut présenter des avantages particuliers pour les élèves issus de milieux linguistiques divers, en améliorant potentiellement leur conscience métalinguistique et leurs compétences interculturelles. Toutefois, les variations de performances entre les différentes sections linguistiques indiquent également que certaines communautés linguistiques peuvent avoir besoin d'un soutien supplémentaire pour garantir des résultats équitables, notamment en termes d'accès à des enseignants qualifiés parlant leur langue maternelle, à du matériel d'apprentissage spécialisé et à des approches pédagogiques culturellement appropriées.

Les différences entre les différentes sections linguistiques doivent être soigneusement étudiées, notamment en tenant compte du coefficient des notes dans la note finale du Baccalauréat. Par exemple, compte tenu de leur coefficient plus élevé, une différence statistique significative a été identifiée dans les matières suivantes L1, L2 et Mathématiques. Les notes de ces trois matières représentent 43 % de la note finale du BAC.

L'analyse des résultats par matière montre que certaines matières présentent également des différences significatives, mais pas dans tous les cas (philosophie, histoire, géographie, chimie, biologie), même si elles comptent moins dans la note finale. Cependant, pour la plupart des autres matières, il n'y a presque jamais de différence significative par section.

Pour comprendre pourquoi les notes sont significativement plus basses entre les sections et, plus généralement, pourquoi il y a une sous-performance dans le cas de certaines matières du BAC, une analyse plus approfondie doit être réalisée. L'analyse doit tenir compte de plusieurs facteurs susceptibles de jouer un rôle (souvent en s'influençant mutuellement), liés à la fois aux caractéristiques de l'école/du système et de l'élève.

Par conséquent, les domaines potentiels de recherche sont les suivants : l'impact des récents changements de programme (comme dans le cas des Mathématiques), l'alignement insuffisant entre les stratégies d'enseignement et d'apprentissage en classe et l'évaluation du BAC, les différents niveaux de conditions académiques pour poursuivre les études dans l'enseignement supérieur (et, par conséquent, les différents niveaux de motivation des élèves pour investir des efforts et du temps afin d'obtenir des résultats élevés), les différentes opportunités pour les élèves de pratiquer et de développer des compétences qui sont évaluées dans des concours informels (comme les langues), les initiatives des écoles pour fournir un enseignement de rattrapage aux élèves sous-performants et les compétences des

enseignants dans ce domaine, les différentes conditions pour poursuivre le parcours éducatif dans l'enseignement supérieur dans un domaine d'études désiré, etc.

Le fait que le Baccalauréat européen ait réussi à maintenir une rigueur académique dans 18 sections linguistiques différentes reflète l'engagement du système en faveur de la diversité linguistique. Le processus d'examen tient compte de cette diversité grâce à une coordination logistique sophistiquée, y compris l'élaboration de 288 épreuves d'examen différentes (177 épreuves principales et 111 épreuves de réserve) qui tiennent compte des contextes linguistiques et culturels spécifiques des différentes sections tout en maintenant une rigueur académique comparable. Les processus systématiques d'assurance qualité, y compris les audits externes et la supervision des inspecteurs, garantissent le maintien de l'excellence pédagogique dans toutes les communautés linguistiques, indépendamment de la taille de la section ou de la répartition géographique. Cette approche valide le principe fondamental des Écoles européennes selon lequel l'éducation multilingue peut améliorer et non compromettre les résultats scolaires, et constitue un modèle pour les systèmes éducatifs qui cherchent à concilier la diversité linguistique et l'excellence scolaire.

#### **7.9. Conclusion**

Alors que le système des Écoles européennes continue d'évoluer et de s'adapter aux besoins éducatifs changeants, l'examen du Baccalauréat européen reste un pilier de l'excellence éducative et un symbole de la coopération internationale fructueuse dans le domaine de l'éducation. Grâce à son développement et son perfectionnement continu, les générations futures d'élèves pourront bénéficier d'un système d'évaluation qui associe des normes académiques rigoureuses à des approches innovantes en matière d'assurance qualité et d'amélioration de l'éducation.

**PROPOSITION**  
**&**  
**AVIS DE NON-  
RESPONSABILITÉ**

## Liens

- Rapport en ligne sur le Baccalauréat européen 2025 :
- Graphiques interactifs en ligne + annexe :

<https://bit.ly/bacreport25>

<https://bit.ly/bacdata25>



Rapport en ligne sur le  
Baccalauréat européen 2025



Graphiques interactifs en ligne  
Annexe du rapport du BAC

## Avis de non-responsabilité



Ce rapport vise principalement à offrir une vue d'ensemble de la session 2025 du Baccalauréat européen du système des Écoles européennes et des Écoles européennes agréées. Il fournit des informations de bonne foi, qui sont également accessibles au public.

Veillez noter que les informations présentées dans le présent rapport ne constituent pas la source officielle des données et que des erreurs peuvent apparaître en raison d'un calcul erroné ou d'un mauvais fonctionnement des outils informatiques utilisés. Bien qu'en grande partie correcte, si vous détectez une incohérence, ne la considérez pas comme un fait.

Ce document ne remplace en aucun cas et ne fait pas partie des règlements, règles et documents officiels approuvés par les Conseils et Comités officiels régissant le système des Écoles européennes. Ces règlements, règles et documents officiels restent la seule référence légale.

Sauf indication contraire, la réutilisation de ce document est autorisée par une licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée, à condition que la source soit mentionnée, qu'aucune modification n'y soit apportée et que le document ne soit pas utilisé à des fins commerciales.

**Éditeur responsable : Bureau du Secrétaire général des Écoles européennes**

Rue de la Science, 23  
1040 Bruxelles (Belgique)  
[es-baccalaureate@eursc.eu](mailto:es-baccalaureate@eursc.eu)